LA LIBERTÉ

60¢
plus TPS

Saint-Boniface, du 5 au 11 février 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998





photo: Jean-Pierre Dubé

Citation de la semaine

«Il dit des fois qu'on joue comme de la crotte de poule cuite!»

Joël Bohémier de l'équipe de hockey du Collège Louis-Riel, en parlant de l'aspect éducationnel des expressions de l'entraîneur Guy Roy. **Page 23.**

La course aux relais

«Organiser un relais au Festival du Voyageur, c'est comme faire une soirée sociale, mais c'est sept soirs de suite,» explique le président du comité organisateur du Relais des Pionniers, Olivier Arnaud (à droite). C'est ce que va découvrir le président du tout nouveau Relais Métis, Georges Ducharme (à gauche). Notre spécial Le Festival en pages 15 à 22.

Les quatre jeudis?

Comme l'exige la province, la Ville de Winnipeg vient d'adopter un plan de mise en oeuvre des services en français qui, malheureusement, reste très vague quant aux échéances. **Page 3.**

Caisse qui se passe

Les caisses pop de Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Rose-du-Lac, Saint-Claude, La Broquerie et de Saint-Malo ont tenu leur assemblée annuelle. **Pages 6 et 7.**

Réservé aux adultes

Laissez les petits à la maison, recommandent les adolescents qui produiront leurs propres créations lors du deuxième café-théâtre du Cercle Molière, «Jeunesse à la une». **Page 11.**

À l'aide de Réseau

La maison de transition pour familles aux prises avec la violence, qui ouvrira en avril, a reçu 320 500 $ d'aide gouvernementale. Réseau a besoin de 55 000 $ de plus. **Page 9.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Adieu, M. le procureur!

Germain et Jeannine Champagne ont travaillé pendant 32 et 20 ans, respectivement, à la Procure des institutions. Page 25.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Murielle Vermette. Page 18.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Hubert Bouchard. Page 31.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Le sexe peut attendre

Canada - De nos jours, la majorité des adolescentes attendent plus longtemps avant d'avoir des relations sexuelles, selon un sondage auprès de 1 024 jeunes filles à Toronto, Montréal et Vancouver. Le sondage, commandé par une firme pharmaceutique et sanctionné par la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, révèle que 64 % des adolescentes de 12 à 18 ans n'ont jamais eu de relations sexuelles.

Parmi les 36 % qui ont eu des relations sexuelles, 67 % disent s'être «protégée» la première fois: 50 % ont utilisé un condom, 14 % la «pilule» avec un condom, 3 % un condom avec un produit contraceptif et 10 % la «pilule» seulement. Près du quart (23%) n'ont utilisé aucune méthode formelle de contrôle des naissances. Le sondage a aussi révélé que 15 % de toutes les adolescentes ont eu leur première expérience sexuelle à 14 ans ou moins, 17 % ont commencé à 15-16 ans et 4 % à 17-18 ans. Enfin, les adolescentes sont plus sexuellement actives à Montréal qu'à Toronto ou Vancouver.

1ère augmentation depuis 1987

Winnipeg - Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au Manitoba ont augmenté en 1992 pour la première fois depuis 1987. L'an dernier, l'augmentation a été de 18 % pour atteindre 2 310 logements, comparativement à 1 950 en 1991, le plus bas niveau jamais enregistré. Au cours du quatrième trimestre, la construction résidentielle a été particulièrement forte avec une hausse de 68 % par rapport à 1991. Les mises en chantier de maisons individuelles ont aussi augmenté de 40 %. La hausse du nombre de logements collectifs a par ailleurs été de 70 %.

Le Bloc dit oui

Ottawa - La Chambre des communes a finalement enchâssé la loi 88 du Nouveau-Brunswick dans la Constitution canadienne le 1er février. Même les députés du Bloc québécois étaient parmi les 219 qui ont dit oui à la protection constitutionnelle des Acadiens dans les domaines de l'éducation et de la culture. En décembre dernier, le Bloc s'était empêtré dans la procédure parlementaire. Le vote avait alors été reporté.

Les deux seuls députés à voter contre ont été Pat Nowlan, l'ex-conservateur devenu indépendant, et Deborah Grey, du Reform Party. Il est à noter que le ministre Bernard Valcourt et la chef du NPD, Audrey McLaughlin, étaient absents au moment du vote. (APF)

ACTUEL

La mise en oeuvre des services en français à Winnipeg

La semaine des quatre jeudis?

Répondant aux obligations imposées par la nouvelle Loi sur la Ville de Winnipeg, le conseil municipal vient d'adopter un premier plan sur les services en français. Mais faute d'échéancier, la mise en place de ces services risque de prendre du temps.

Le 27 janvier dernier, 14 des 15 conseillers ont adopté un énoncé de politique sur les services en français qui consacre Winnipeg comme une ville officiellement bilingue. On y parle notamment de «promouvoir des services municipaux en français d'une qualité comparable aux services offerts en anglais, et auxquels les citoyens ont une même facilité d'accès».

Le document ajoute: «Le principe de l'offre active des services constitue la base de la politique qui vise la normalisation de l'usage du français dans la prestation des services municipaux.»

Le président de la Société franco-manitobaine (SFM), Georges Druwé, était présent lors du vote. «C'est un très bon document, juge-t-il. Il contient la vision qu'on espérait voir.»

Georges Druwé précise que seul le conseiller de Saint-Vital a voté contre. Al Golden a déclaré



La mairesse de Winnipeg, Susan Thompson.

approuver le document dans son ensemble, mais il a une nouvelle fois dénoncé le coût du service de traduction offert en permanence lors des réunions du comité communautaire de Riel.

«J'ai été très heureux des commentaires favorables de plusieurs conseillers, comme Lilian Thomas et Glen Murray, poursuit Georges Druwé. Ils exprimaient clairement la vision selon laquelle le français représente un potentiel, un atout pour Winnipeg. J'observais les autres conseillers pendant que leurs collègues parlaient, et la plupart hochaient la tête pour approuver.»

Quant à la mairesse, Susan Thompson, elle n'est absolument pas intervenue durant le débat. «Ça fait des mois qu'on cherche à la rencontrer, indique Georges Druwé. Elle nous a répondu qu'elle rencontrerait tous les groupes après le vote du budget (en mars). Je pense qu'elle appuie les services en français, si j'en juge par ses réactions positives lors d'une présentation que j'ai faite devant le comité exécutif de la ville.»

Outre l'énoncé de politique, les conseillers ont adopté le 27 janvier un premier plan de mise en oeuvre des services. Il comprend toute une série d'améliorations, ministère par ministère, accompagnées d'une date de mise en application. Cependant, cette date de mise en oeuvre est le plus souvent très vague. La formule «1993, ou dès la nomination d'une personne bilingue» revient constamment.

«Malgré nos demandes, le ministre des Affaires municipales, Jim Ernst, a refusé d'inscrire un échéancier précis dans la nouvelle loi adoptée en juin 92, explique Georges Druwé. Ça veut dire que les services seront nécessairement mis en place de façon progressive. Il ne faut pas s'attendre à ce que tout soit réglé dans un ou deux ans.»

Quant aux quelques mesures dont la date de mise en application est 1992, la plupart d'entre elles n'ont toujours pas vu le jour en février 1993. Exemple: «S'assurer qu'il y ait, en tout temps, du personnel bilingue au poste de police situé sur le boulevard Provencher.» Ou encore: «Créer un poste de coordonnateur des services en français.»

Georges Druwé explique: «La ville a élaboré ce plan avant l'adoption par l'Assemblée législative de la Loi sur les services en français. Il est donc déjà en retard parce qu'il ne reflète pas la nouvelle loi.

«Pour ma part, je considère qu'il s'agit d'une première étape. Nous avons demandé à la ville de réactiver le comité conjoint SFM-Ville de Winnipeg afin d'améliorer le plan et de s'assurer qu'il réponde bien aux exigences de la nouvelle loi.»

La SFM dispose encore de huit mois pour agir puisque le conseil municipal de Winnipeg a jusqu'au 1er septembre (date d'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la ville de Winnipeg) pour présenter son plan de mise en oeuvre au ministre des Affaires municipales. Il paraît cependant peu probable que le plan subisse d'importantes modifications.

D'ici septembre, la ville mènera probablement des démarches pour qu'une partie des mesures soient financées dans le cadre de l'entente Canada-Manitoba. C'est notamment le cas pour l'embauche d'un coordonnateur des services en français, qui devrait coûter au moins 50 000 $ par an (à moins qu'on réaffecte un fonctionnaire déjà en place).

Pour sa part, Georges Druwé ne croit pas que la ville aura massivement recours aux fonds provinciaux et fédéraux. «Je ne suis pas persuadé que les coûts de mise en place des services en français soient énormes. Ça concerne surtout du personnel déjà en place. Je pense que la ville a l'intention d'inscrire les coûts des services en français dans ses dépenses courantes.»

Laurent GIMENEZ

Que dit la loi?

Voici quelques-unes des obligations contenues dans la nouvelle Loi sur la Ville de Winnipeg qui entrera en vigueur le 1er septembre prochain.

• Les résidants de Saint-Boniface ont le droit de recevoir, dans la langue officielle de leur choix, soit à leur domicile, soit à une installation de la Ville située dans le quartier, les services municipaux ordinairement fournis à ces endroits.

• Les résidants de la zone désignée (Saint-Vital et Saint-Norbert) qui se rendent à une installation de la Ville dans laquelle un service municipal est ordinairement fourni ont le droit de recevoir ce service dans l'une ou l'autre des langues officielles dans la zone désignée aux endroits que le conseil municipal désigne par arrêté.

• La Ville fait en sorte que soit publié un guide d'accès aux services municipaux en français.

• Toute personne qui considère que la Ville ne remplit pas les obligations que la présente partie lui impose peut déposer une plainte auprès de l'ombudsman de la Ville.

• Le conseil municipal présente au ministre un rapport annuel portant sur le respect des exigences de la présente partie. Le ministre examine, au plus tard cinq ans après l'entrée en vigueur du présent article, la façon dont la Ville remplit ses obligations.

PROVINCE

Le cas Touchette encore remis

Un autre délai de deux semaines a été accordé en Cour provinciale de Morden, le 2 février, dans l'affaire de l'abbé René Touchette, accusé en décembre de grossière indécence et d'attentat à la pudeur.

L'avocat de la Couronne, Colin Forsyth, a confirmé de son bureau de Portage-la-Prairie qu'aucune date n'a encore pu être fixée pour le procès.

L'ancien curé de Somerset, relevé de ses fonctions dans le diocèse de Saint-Boniface en 1990, entend plaider non coupable aux huit chefs d'accusation. La prochaine audience a été fixée au 16 février.

J.-P. D.

Leadership libéral provincial

Gaudry se décidera avant le 12 mars

Le député provincial de Saint-Boniface, Neil Gaudry, devrait décider dans les prochaines semaines s'il entend participer à la course pour succéder à Sharon Carstairs.

Le député a indiqué qu'il ferait connaître sa décision au plus tard avant l'assemblée annuelle du Parti libéral, qui doit avoir lieu à Winnipeg du 12 au 14 mars.

Pour l'instant, Neil Gaudry tiendra un forum public sur le système des soins de santé au Manitoba le 5 février, à compter de 19 h, au Centre hospitalier Taché, situé au 185, rue Despins à Saint-Boniface. L'orateur invité est le député libéral de Maples, Dr Gulzar Cheema.

Yves CHARTRAND

ÉDITORIAL

Un tour du crapaud

Ces jours-ci, notre premier ministre fédéral ramasse à peu près tout ce qui lui tombe sous la main pour rehausser son étoile déclinante.

Lors d'une tribune téléphonique sportive, Brian Mulroney aurait déclaré qu'il s'attend à faire le tour du chapeau électoral cette année. On vous l'a déjà dit, le tour du chapeau qui s'annonce, ce n'est pas celui des élections de 1984, 1988 et 1993, c'est plutôt celui du lac Meech, de l'entente de Charlottetown et de l'élection, que le premier ministre s'amuse à faire attendre parce qu'il semble qu'il va rester.

Au sortir de l'adoption de l'amendement constitutionnel (loi 88 du Nouveau-Brunswick) à la Chambre des communes le 1er février, Brian Mulroney aurait également déclaré qu'il était fier de voir son gouvernement poser un tel geste.

Mais, encore aussi rancunier, le premier ministre n'a pu s'empêcher de revenir à la normale. Il aurait voulu que la Chambre vote unanimement en faveur de la modification (le vote a été de 219 à 2!), mais «j'ai appris que l'unanimité ne se trouve que très rarement au Canada, c'est pourquoi l'entente de Meech et Charlottetown étaient tellement exceptionnelles.» (1)

Cette dernière déclaration est assez intéressante car elle témoigne du niveau d'arrogance atteint par le premier ministre. Voici un homme qui d'un côté recherche l'unanimité parlementaire, mais qui de l'autre ne se gêne pas pour songer à rester en politique car il croit déceler la possibilité de se maintenir au pouvoir pour sa satisfaction personnelle.

Qu'ils sont loin les discours enflammés de 1984 sur la prospérité! Que cet homme est fatigué et nettement en fin de régime! Quand on s'accroche à l'idée qu'il est encore possible de battre Jean Chrétien et Audrey McLaughlin, on est bien loin du premier objectif de la politique qui est de travailler au mieux-être de la société, pas au sien.

Brian Mulroney devrait arrêter de nous parler du tour du chapeau. C'est plutôt le tour du crapaud qui se manifeste encore et encore. Avec le même chef conservateur, il y a raison de désespérer que la campagne électorale de 1993 débouche sur un renouveau que plusieurs millions de personnes attendent impatiemment.

Il faut dire que Jean Chrétien et Audrey McLaughlin ne brillent pas par leur originalité et donnent des munitions au premier ministre. De plus, il n'y a aucun doute qu'en présence de Preston Manning et surtout de Lucien Bouchard, Brian Mulroney risque de transformer la campagne électorale en une bataille de ruelle. Le crapaud ne serait-il pas alors à sa place?

Yves CHARTRAND

(1) Propos rapportés par Yves Lusignan de l'Agence de presse francophone.

Les journaux de l'APF
Association de la presse francophone



l'aurOre boréale

La voix française de la dernière frontière

Depuis déjà dix ans, l'aurore boréale ne fait pas que se lever au Yukon, elle s'écrit.

Le journal qui porte ce nom est publié par l'Association franco-yukonnaise (AFY), dont les membres ont très tôt identifié la nécessité de créer un organe visant à informer les francophones du territoire et à faire connaître la réalité franco-yukonnaise à travers le Canada.

En mars 1983, l'AFY se dotait donc d'un petit bulletin de nouvelles de grande qualité.

Trois ans plus tard, l'Aurore boréale devenait un mensuel dans le format tabloïd que nous lui connaissons actuellement.

Entièrement conçu et réalisé par des bénévoles, l'Aurore boréale faisait face à une crise de croissance aiguë à la fin de 1986 alors que la voix française de la dernière frontière menaçait de s'éteindre pour de bon.

Cette crise de croissance n'était pas étrangère à l'épuisement des bénévoles.

Le secrétariat d'État, reconnaissant l'importance primordiale du journal pour la communauté, accorda à l'AFY le soutien financier nécessaire pour sauver l'Aurore boréale d'une mort certaine.

Depuis, une employée à temps complet dirige ses opérations. Cécile Girard est appuyée dans son travail par une équipe de bénévoles.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Au cours des prochains mois, La Liberté profitera de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

La voix française de la dernière frontière parle fièrement de cette francophonie qu'elle représente et qu'elle dessert.

Le recensement de 1991 estime la communauté à près de 1 000 personnes.

L'Aurore boréale offre de vastes perspectives en matière de développement communautaire; le journal permet de découvrir différentes facettes du vécu de la francophonie et de la société yukonnaise, il explore les dimensions sociales, culturelles et politiques de notre réalité de francophones minoritaires.

Il constitue aussi un outil historique car en plus de recueillir des témoignages de pionniers, il fait connaître la contribution des francophones au développement du Yukon et permet d'inscrire leurs actions à l'histoire qui se fait quotidiennement.

Instrument éducatif, médium d'information et moyen de communication, l'Aurore boréale incite à la réflexion en profondeur et aux échanges concernant le développement de la communauté.

L'objectif est que, dans les années à venir, l'Aurore boréale permette à la nouvelle génération de s'identifier à une culture francophone saine et solide.

SAINT-BONIFACE

Bon pour dix ans

Des travaux de rénovation seront effectués sur le pont Provencher à partir du mois d'avril. Objectif: renforcer sa structure afin de lui permettre de tenir encore dix ans.

Cette proposition, présentée par le comité communautaire de Riel, a toutes les chances d'être adoptée par le conseil municipal de Winnipeg lors du vote du budget en mars. «On n'a pas le choix, estime Evélyne Reese, conseillère de Saint-Boniface. C'est une question de sécurité.»

Les réparations, qui devraient coûter environ 1,2 million $, débuteront en avril et se poursuivront jusqu'en juillet. Elles permettront au vieux pont, bâti en 1917, de tenir encore dix ans avant que la construction d'un pont neuf s'avère nécessaire.

Les comités communautaires ont également demandé que la réfection des ponts Main et Norwood soit reportée d'un an. «On veut attendre les résultats de l'étude du transport pour toute la ville», explique Evélyne Reese.

L.G.

Lettres

Pour la virginité

Monsieur le rédacteur,

C'est au sujet de l'éditorial de Jean-Pierre Dubé qui paru dans La Liberté du 8 au 14 janvier. Il aurait intérêt à lire l'article "In Defense of a Little Virginity" qui est paru dans le Free Press, le samedi 16 janvier 1993, page B-8.

Au cas où il l'aurait manqué je vous envoie la découpure du journal, qui est à lire, à retenir et à méditer.

Thérèse Bosc
Saint-Norbert
Le 17 janvier 1993

Note: l'article en question est en fait une annonce parue dans divers journaux des États-Unis, mais dont le message s'adresse aussi aux Canadiens, prétend l'organisme Focus on the Family. (YC)

Un pasteur lapidé

Monsieur le rédacteur,

Mes félicitations à Armand Fréchette pour la lettre parue dans votre journal du 8 au 14 janvier 1993. Je suis complètement d'accord avec son esprit chrétien. Puis-je ajouter ma version à ce sujet?

Jésus-Christ, au procès de la femme adultère, a demandé: «Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre.» Ils se sont tous retirés, les uns après les autres. Alors Jésus a dit: «Va, tu es pardonnée!»

Ici, un Pasteur est accusé, mais les accusateurs ont préféré lui lancer des pierres, et même des grosses, avec quels piètres résultats! Et, le Pasteur n'est pas à blâmer s'il essaie de se défendre. Tout ce qu'il demande est de retourner rejoindre son troupeau.

Un deuxième vieillard,

Jean-Marie Toupin
Sainte-Rita, Patronne des causes désespérées
Le 16 janvier 1993

Que c'est loin d'être la vérité!

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec intérêt et une certaine consternation, les propos de Jean-Pierre Dubé en page éditoriale de La Liberté du 8 au 14 janvier 1993.

M. Dubé écrit que «les jeunes adultes, comme la plupart des adolescents sont actifs sexuellement». Est-ce qu'il a fait des sondages, des recherches pour faire cette affirmation? Quelle confiance il a envers notre jeune génération! En faisant cette affirmation, peut-on conclure que les adolescents qui ne sont pas actifs sexuellement sont «anormaux» et pas tellement «dans le vent»? Que c'est bien loin d'être la vérité! Les jeunes sont intelligents et certainement capables de comprendre les implications et les responsabilités qui sont les conséquences immédiates de leurs actions.

Les relations sexuelles ne sont-elles pas réservées à un couple marié qui se respecte, s'aime, se promet fidélité et qui est prêt à assumer ses responsabilité?

Afin de «réduire la transmission des maladies et des risques mortels», il faut pratiquer l'abstinence – non pas distribuer dans les écoles des condoms, qui, par ailleurs ne sont pas fiables. Il ne faut surtout pas laisser l'éducation sexuelle dans les mains des gouvernements ou de Planned Parenthood.

Bien à vous,

C. Baril
Winnipeg
Le 25 janvier 1993

Coup d'oeil national



Deux semaines après le feu à Sainte-Anne-des-Chênes

La Caisse pop va s'installer dans l'édifice de Simaco

Dès le vendredi 12 février, la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes sera domiciliée au 30, chemin Dawson, dans le nouvel édifice gouvernemental construit par Simaco en 1992. Le feu du 27 janvier a complètement détruit l'intérieur de l'édifice au 130, avenue Centrale.



photo: Jean-Pierre Dubé

D'ici le 12 février, deux comptoirs installés au 159, avenue Centrale, assurent le service aux sociétaires de la Caisse.

«Il y a 2 000 pieds carrés pour nous dans l'édifice de Simaco, souligne le directeur général François Tétrault. C'est adéquat pour nos besoins temporaires, pour les trois ou quatre mois en attendant la reconstruction.» Pour le moment, le bureau de François Tétrault est partagé entre sa voiture, les locaux du Village et Sainte-Anne Sundries.

Jusqu'au 11 février, la Caisse tiendra deux comptoirs, complètement équipés et branchés sur le réseau informatique des caisses, dans l'édifice des Sundries (le magasin d'alcools et le comptoir postal).

«C'est un peu énervant, souligne le directeur général, il y a tellement de réorganisation à faire: des arrangements temporaires à court terme et d'autres à long terme. On devait s'installer au Centre culturel, mais notre assureur nous l'a interdit à cause des problèmes de sécurité.»

La cause de l'incendie est encore à l'étude. On croit pour le moment qu'il s'agit d'un problème relié à l'électricité.

On ne sait pas encore s'il sera jugé nécessaire de démolir l'édifice construit en 1977. Seuls les murs extérieurs et le toit ont tenu le coup. Les dégâts ont été évalués à plus de 150 00 $.

La semaine dernière, la Caisse populaire a dû improviser deux comptoirs à la Villa Youville, pour les personnes âgées ayant reçu le jour du feu leur chèque de pension, et un à Lorette pour les résidants de Sainte-Anne-des-Chênes qui travaillent à Winnipeg.

Jean-Pierre DUBÉ

L'ACREF à Saint-Boniface

Un congrès national pour revigorer les profs

Un premier congrès national de l'Alliance canadienne des responsables et des enseignants de français langue maternelle (ACREF) aura lieu du 10 au 13 février 1993 au Collège univer-sitaire de Saint-Boniface.

«C'est devenu une tâche ardue d'enseigner en français • dans un milieu minoritaire», remarque le coprésident, Roger Legal. Les enseignants se découragent parfois. Un congrès, c'est le genre de choses qu'il faut pour revigorer. Une série de nos ateliers vise à instrumenter les enseignants de langue fran-çaise.»

Les attentes des organisateurs du congrès «Le français: notre levain» sont déjà dépassées: plus de 460 congressistes de toutes les provinces et des territoires sont inscrits.

En plus d'une vingtaine d'ateliers, les participants pourront entendre les messages de trois conférenciers: Marc Godbout, directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada; Rodrigue Landry, doyen de la faculté des sciences et de l'éducation de l'Université de Moncton; et l'auteure Antonine Maillet.

L'idée d'un congrès du genre mijotait dans l'esprit de plusieurs éducateurs manitobains depuis près de 20 ans. «À cause d'un manque de financement, le projet avait été mis en veilleuse. Quand l'ACREF a été créée il y a trois ans, on a trouvé que ses buts ressemblaient aux nôtres, explique Roger Legal.

«Au début, l'ACREF était dirigée pour intéresser les professeurs de français seulement. On leur a proposé d'élargir pour inclure tous les professeurs de langue française. L'ACREF a embrassé l'idée et nous, de la région de Saint-Boniface, avons décidé de contribuer au niveau national en organisant le congrès.»

Roger Legal souligne que l'équivalent de l'ACREF du côté de l'immersion, l'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI), existe depuis une vingtaine d'années et organise un congrès national depuis des années. «On les admire et on les encourage. Mais c'était grand temps pour nous de faire pareil.»

«Il y a une collaboration extraordinaire de la part de beaucoup de monde. On a obtenu de l'aide de tous les intervenants imaginables», ajoute Roger Legal.

Le congrès est financé entre autres par le secrétariat d'État, le Bureau de l'éducation française, l'ACREF et les divisions scolaires franco-manitobaines.

Karine BEAUDETTE

À la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes

«On s'est très bien tiré d'affaires»

Malgré une autre année de récession, la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes a réalisé un bénéfice net de près de 200 000 $. «On trouve qu'on s'est très bien tiré d'affaires», remarque le directeur général Pierre Marcon.

«C'est une légère diminution de 4 %, mais ça s'explique par l'effet de désappariement de l'actif avec le passif. Dans notre cas, on a approuvé beaucoup plus de prêts à taux variable assez bas, et on a continué à payer les taux fixes élevés des dépôts à termes.»

Par ailleurs, la Caisse a augmenté le montant de sa réserve, qui représente maintenant 8 % de l'actif. De plus, elle a ajouté deux nouveaux services en 1992, soit les comptes en devises américaines et les fonds enregistrésde régime de retraite (FERR).

La Caisse a aussi décroché le prix Alfred-Rouleau pour sa contribution à la vie communautaire lors de la dernière assemblée annuelle de la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Pierre Marcon estime que cet honneur est dû à l'implication de la Caisse dans toutes les activités du centenaire du village en 1991.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 28 742 449 $ (+7,7 %)
1991: 26 520 247 $

Bénéfices nets après impôts:
1992: 198 211 $ (-4,2 %)
1991: 206 469 $

Montant de la réserve:
1992: 2 294 805 (8,0 % de l'actif)
1991: 2 036 280 (7,7 % de l'actif)

Dépôts:
1992: 26 312 346 $ (+7,5 %)
1991: 24 348 707 $

Prêts:
1992: 22 787 764 $ (+4,8 %)
1991: 21 700 185 $

Nombre de membres:
1992: 2 209
1991: 2 160

Avec le prix, la Caisse recevait 2 500 $ qu'elle devait redonner à des organisations qu'en sont membres. Elle a choisi de verser 1 875 $ pour la construction d'un terrain de jeux pour enfants (qui est presque complété), et la différence a été donnée au Centre récréatif de Saint-Léon pour le projet de la patinoire. «C'est l'fun; ça nous aide à continuer à participer dans la communauté», remarque le directeur depuis 1968.

Pour cette année, Pierre Marcon prévoit un retour à la normale: «Du côté de la rentabilité, l'effet de désappariement qui nous a affectés l'année passée s'est amélioré cette année. On devrait avoir un meilleur rendement. Et pour l'actif, on devrait maintenir une augmentation semblable à celle qu'on connaît depuis quelques années, dans l'ordre de 5 à 7 %.»

Le conseil d'administration établi lors de l'assemblée annuelle du 27 janvier, est composé de Léo Bérard (président), Guy Roch (réélu et nommé vice-président) et des conseillers Albert Bazin, Rolande Chappellaz, Gilles Fouasse, Robert Grenier (réélu) et Charles Martel.

Karine BEAUDETTE

Caisse populaire de Saint-Claude

1992 a été profitable

Augmentation de l'actif, des prêts et des dépôts: la Caisse populaire de Saint-Claude et ses succursales à Rathwell et Haywood ont connu en 1992 une année satisfaisante malgré des temps économiquement difficiles.

Ainsi l'actif de la Caisse a atteint les 24 millions, augmentant de 6 % par rapport à 1991. Les prêts ont connu une augmentation de 11 %, et selon le président du conseil Guy deRocquigny, «le portefeuille de prêts est en meilleur état que jamais».

Après avoir subi un léger déficit de 18 000 $ l'an dernier, la Caisse redressait sa situation financière en 1992 avec un surplus, léger lui aussi, de 14 000 $. La réserve est de 660 000 $, avec une équité de 2,7 %.

«Nous progressons tranquillement, commente le directeur Roland Philippe. Si on regarde le passé, nous n'avons jamais eu de très grosse ou de très mauvaise année.» Si le profit réalisé en 1992 est petit, le directeur estime être «du bon bord», et explique ainsi ce profit: «Nous avons mis plus d'argent dans la provision pour prêts douteux, ce qui nous a mis dans une meilleure position face aux risques dans nos dossiers de prêts.»

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre
1992: 24 747 842 $ (+ 6 %)
1991: 23 327 688 $

Bénéfices nets après impôts
1992: 14 067 $
1991: (18 551 $)

Montant de la réserve
660 000 $, soit 2,7 % de l'actif

Dépôts
1992: 24 038 676 $
1991: 22 608 321 $

Prêts
1992: 16 175 447 $ (+ 11 %)
1991: 14 550 117 $

Membres
1992: 1 824
1991: 1 767

1992 était par ailleurs l'année centenaire du village, et la caisse a participé aux diverses festivités en organisant des événements sociaux, et en fournissant argent, matériel, souvenirs et bénévoles aux organismes chargés d'organiser les activités du centenaire.

Lors de l'assemblée annuelle le 25 janvier dernier, Raymond Théroux et Louise Bruneau-Lambert se sont joints au conseil d'administration, également composé de Guy deRocquigny, Shirley Allan, René Gobin (réélu pour trois ans), Marcel Dufaux et Albert Rouire. Fortunat Champagne et Gisèle Oliviero-Jobin sont les membres sortants.

Sylviane LANTHIER

Un excédent de la Caisse pop de Sainte-Rose

Le recouvrement de prêts douteux rapporte gros

Les 75 membres réunis à l'assemblée annuelle ont été très satisfaits d'apprendre qu'après l'année déficitaire de 1991, qui s'était terminée avec un plongeon de 226 584 $ dans le rouge, l'organisme a fait un surplus de 85 774 $ au 30 septembre 1992.

Ainsi, la position de l'équité est passée de - 0,8 % à - 0,1 %. Ce qui veut dire que la Caisse doit encore demeurer sous la supervision du Fonds de sécurité des caisses. «On est encore sous surveillance, explique la directrice générale Gisèle L'Heureux, mais on s'en va dans la bonne direction.

«J'anticipe que ça va commencer à changer dès cette année. Les taux d'intérêt ne peuvent pas baisser beaucoup plus!»

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 13 millions $
1991: 13,4 millions $ (- 5,2 %)

Bénéfice net:
1992: + 85 774 $
1991: - 226 584 $

Réserve:
1992: - 24 254 $ (- .1 % de l'actif)
1991: - 110 028 $

Dépôts:
1992: 13 millions $ (- 6,5 %)
1991: 13,5 millions $

Prêts:
1992: 11,1 millions $
1991: 10, 7 millions $

Nombre de membres:
1992: 1 497
1991: 1 506

La cause du déficit très inquiétant de 1991, c'était la provision pour prêts douteux, que la Caisse a dû fixer à 393 691 $. «C'est fixé à partir d'une évaluation de la valeur des garanties sur les prêts et des risques qu'on a pris. On avait fait une étude en profondeur, c'était des pertes réalistes.»

Si le montant réaliste de ces pertes a constitué une surprise pour les membres l'an dernier, le recouvrement opéré en 1992 a également été une surprise, agréable cette fois. Le surplus de l'an dernier est le résultat de recouvrements importants. «On a recouvré des fonds, explique Gisèle L'Heureux, et on a fait des arrangements pour des paiements.»

La provision pour prêts douteux a donc pu être ramenée à un taux à peu près normal, soit 229 963 $ pour le rapport financier de 1992.

Les membres ont donc trouvé une atmosphère plus propice à la célébration du 50e anniversaire de l'institution, marqué en octobre 1992, et que les sociétaires vont fêter en 1993.

D'ailleurs, lors de l'assemblée, la fille d'un ancien gérant de la Caisse, Germaine Jacob, a présenté un sketch humoristique sur l'histoire de l'institution. Et on a distribué des verres-souvenirs du 50e.

Quant aux élections, un seul changement est à noter: Sylvio Plamondon remplacera Laurent Delaurier au conseil d'administration.

Jean-Pierre DUBÉ

Depuis le 1er février à la Caisse populaire de La Broquerie

La surveillance est terminée

Depuis le 1er février, la Caisse populaire de La Broquerie n'est plus sous la surveillance du du Fonds de sécurité des caisses populaires. C'est ce qu'ont appris les 31 membres présents à l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 27 janvier.

La stabilité et l'augmentation régulière de la réserve ces dernières années ont permis à la Caisse d'être libérée de cette tutelle qui lui avait été imposée il y a environ cinq ans.

«Ça va nous donner plus de liberté de manoeuvre, estime le directeur, Raymond Bédard. On était limité dans ce qu'on pouvait dépenser annuellement et on devait faire approuver tous les changements de service.»

Raymond Bédard précise cependant que la levée de la surveillance n'entraînera aucun changement au niveau de la gestion de la Caisse. «L'objectif reste toujours d'atteindre nos 5 % de réserve fin 1996. Toutes les caisses et les credit unions qui ne sont pas encore à ce niveau sont obligées de soumettre leurs prévisions au gouvernement.»

Ce soucis de rigueur financière a conduit la Caisse à écarter un projet de nouveau compte-épargne proposé à l'assemblée annuelle l'année dernière. «Le coût supplémentaire aurait mis un fardeau assez lourd sur la Caisse et aurait compromis l'objectif des 5 %», observe Raymond Bédard.

De même, la mise en place d'un plan d'équité, jugée «non prioritaire», est reportée à plus tard. «Nos priorités, c'est la formation professionnelle des employés et l'amélioration des services existants», explique le directeur.

«L'année dernière, par exemple, nous avons maintenu les frais de services au même niveau que l'année précédente, et nous avons éliminé les frais de services dans les comptes-épargne. Dans ce domaine, nos coûts sont inférieurs à ceux de la concurrence, et cela a été bien compris et bien vu à l'assemblée annuelle.»

Par ailleurs, l'année 1992 s'est déroulée sous le signe d'une extrême stabilité. Raymond Bédard prévoit la même chose cette année, et l'annonce récente de la fin de la récession économique le laisse plutôt froid.

«Nous sommes dans une région très stable. Pendant la récession, il n'y a pas eu beaucoup de mises à pied. Le chômage est resté relativement stable. De la même façon, je ne suis pas sûr que la reprise économique entraînera de gros changements à La Broquerie.»

Enfin, le conseil d'administration reste inchangé. Ronald Vielfaure et Noël Brémault ont été réélus. Les autres membres sont: Henri Bisson, Réal Brindle et Ronald Bourrier.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 5 741 574 $ (-1,2%)
1991: 5 811 862 $

Bénéfices nets après impôts:
1992: 30 346 $
1991: 40 702 $

Montant de la réserve:
1992: 204 259 $ (3,56 % de l'actif)
1991: 173 913 $

Dépôts:
1992: 5 517 470 $ (-1,8%)
1991: 5 616 851 $

Prêts:
1992: 3 758 289 $ (-0,17 %)
1991: 3 764 595 $

Nombre de membres:
1992: 916
1991: 914

À la Caisse populaire de Saint-Malo

Des rénovations en 1993?

L'année financière se terminant le 30 septembre dernier a été assez stable à la Caisse populaire de Saint-Malo et le nouveau directeur, Paul Gilmore, en poste depuis juillet dernier, ne prévoit pas de grosse augmentation d'actif et de profits cette année. «C'est encore des temps incertains.»

Les profits ont été à peu près les mêmes qu'en 1991 et les augmentations dans les diverses catégories financières ont varié de 2 à 4%.

Après la retraite de Denis Maynard en mai dernier, la prochaine année sera encore placée sous le signe du changement.

Déjà, depuis décembre, l'agence d'assurances ne fait plus partie de la bâtisse de la Caisse afin de respecter les règlements de la Société d'assurance publique du Manitoba, indique Paul Gilmore. Le service est maintenant offert dans l'édifice où est situé Lorraine's Hairstyling.

Un programme de rénovations, déjà en cours, se poursuivra. Le conseil d'administration a déjà budgété de faire des rénovations majeures à l'intérieur de l'édifice de la Caisse. Il reste à faire des plans, selon Paul Gilmore.

Le directeur s'attend aussi à travailler sur le dossier du paiement direct, qui doit être mis en place au Manitoba en 1993. «C'est supposé. Il reste à le vendre à nos membres et aux commerçants.»

Au sein du conseil d'administration, il n'y a qu'un seul changement: Julien Hébert a pris sa retraite. Il est remplacé par Norbert Arpin, qui est de retour après un an d'absence.

Roger Gobeil demeure président et Richard Banville vice-président. Les autres membres sont Michel Larivière, Gilles Maynard, Noël Carrière, Maurice Comeault, Claudette Rémillard et Rita Fréchette.

Yves CHARTRAND

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1992: 12 872 256 $ (+ 3,9 %)
1991: 12 388 137 $

Bénéfices nets après impôts:
1992: 22 094 $
1991: 22 305 $

Montant de la réserve:
1992: 649 762 $ (5,05 % de l'actif)
1991: 624 558 $ (5,04 % de l'actif)

Dépôts:
1992: 12 170 394 $ (+ 3,8 %)
1991: 11 729 504 $

Prêts:
1992: 8 341 815 $ (+ 2,3 %)
1991: 8 157 582 $

Nombre de membres:
1992: 1 391
1991: 1 469

Le Club La Vérendrye bâtit une rallonge de 1, 5 million $

Un agrandissement de huit pistes de quilles

Après plusieurs tentatives, le conseil d'administration du Club La Vérendrye a décidé, le 18 janvier, de procéder à la première phase d'une rallonge de plus de 10 000 pieds carrés.

Les travaux estimés à 1,5 million $ ont commencé cette semaine en vue d'un agrandissement de huit pistes au salon des quilles, sans doute le loisir préféré des 2 300 membres du club social.

Selon le directeur général, Clément Perreault, la rallonge comprendra également un nouveau hall d'entrée pour les trois étages du Club, ainsi qu'un élévateur, des nouveaux bureaux et vestiaires.

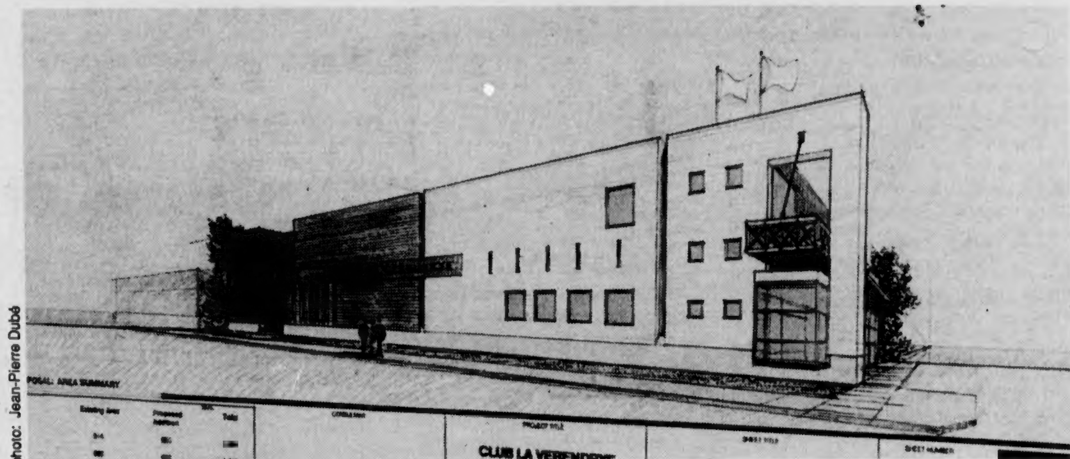


photo: Jean-Pierre Dubé

Voici un croquis de la future façade du Club La Vérendrye sur la rue Des Meurons à Saint-Boniface.

«Toute la façade va changer, l'entrée actuelle va devenir une sortie. Dans la première phase, qui sera terminée pour le 1er septembre, il va y avoir seulement la nouvelle entrée et le sous-sol. Les deux autres étages prévus dans le plan seront construits plus tard. Ça va dépendre de notre situation financière.»

Clément Perreault souligne que le Club veut être plus visible dans la communauté. L'organisme a décidé de participer pleinement au Festival du Voyageur cette année, en ouvrant ses portes au public du 12 au 21 février.

J.-P. D.

Centre du patrimoine franco-manitobain

Bientôt une étude de faisabilité

Le Centre culturel franco-manitobain, la Société historique de Saint-Boniface et Archives Saint-Boniface attendent depuis mars dernier la signature d'une convention les liant au gouvernement manitobain sous les auspices de l'entente Canada-Manitoba.

L'objectif est de débloquer une subvention de 55 000 $ en vue de réaliser une étude de faisabilité sur le projet de Centre du patrimoine.

Le récent discours du Trône laisse espérer que la subvention sera bientôt acheminée au CCFM. «Nous avons eu une lettre confirmant que la subvention était accordée», indique le directeur général Roger Gamache, qui ajoute, prudent, ne rien vouloir annoncer officiellement «tant que la convention n'est pas signée et le chèque encaissé!»

Les appels d'offres ont déjà été publiés et le Centre a reçu les soumissions des firmes d'experts intéressées. «Dès que nous aurons le chèque, nous pourrons procéder».

L'étude de faisabilité devra examiner plusieurs aspects du Centre du patrimoine: construction, fonctionnement, possibilités d'autofinancement, opération, programmation, etc.

Une autre étude sera réalisée en même temps, pour «répondre aux besoins physiques des organismes qui logent au Centre, ou d'autres organismes culturels», ce qui inclut une éventuelle salle de cinéma servant à programmer des films en français.

PROVINCE

Le réseau officiel d'agents

La Société franco-manitobaine a annoncé officiellement le 19 janvier la composition de son réseau d'agents de développement communautaire.

Ce réseau a été identifié comme l'un des besoins de la communauté lors des consultations effectuées par le Conseil provincial de concertation et de priorisation en 1990 et 1992.

Les agents sont au service des comités régionaux et ont pour mandat de faciliter la réalisation des objectifs dont se doteront bientôt chaque région. Les agents entraient en fonction cette semaine et la SFM espère que d'ici trois semaines ils pourront déjà travailler à des projets plus concrets.

Lyse Hébert, coordonnatrice, travaillera donc avec Maurice Déquier et Lucie Gosselin-Rodrigue dans la Rouge, Viviane Jamault et Diane Bazin dans la Montagne et Louis Tétrault dans la Seine.

D'ici mars, la SFM espère compléter le réseau avec l'embauche des agents qui travailleront dans les régions éloignées.

La Société franco-manitobaine a reçu une subvention de 131 000 $ du secrétariat d'État pour couvrir la mise sur pied du réseau, les frais de bureau et le salaire des agents. Cette subvention, précise Cécile Berard, «provient de la première des deux tranches de 600 000 $ alloués à la communauté par le secrétariat d'État en 1992 et 1993. Cette somme permet de garder les gens en place jusqu'à la fin avril.»

La SFM effectuera donc une deuxième demande de subvention qui, si elle est acceptée, devrait lui permettre de maintenir son réseau d'agents pour un autre 12 mois.

S. L.

La maison de transition franco-manitobaine ouvre en avril

Réseau a encore besoin de 55 000 $

L'Entre temps des Franco-Manitobaines, la maison de transition pouvant accueillir à la fois cinq femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, pourrait ouvrir ses portes en avril prochain.

Après avoir obtenu une subvention de 59 000 $ du gouvernement provincial destiné au salaire des employées, et une subvention de 261 500 $ de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) destiné à l'achat et à la rénovation de la maison et de ses cinq appartements, Lorraine Fredette, directrice générale de Réseau, estime avoir encore besoin de 55 000 $.

Elle croit aussi que les rénovations à la maison seront terminées à temps pour son ouverture en avril, et qu'une directrice devrait également être en place à ce moment. Réseau espère pouvoir engager une conseillère à demi-temps pour les enfants, et une secrétaire, elle aussi à demi-temps.

Jusqu'ici, Réseau a recueilli 11 000 $ dans la communauté, sans compter le matériel, les jouets, vêtements, etc.


photo: Sylviane Lanthier

Lorraine Fredette et Roselyne Dupuis sont penchées sur le plan d'aménagement de l'espace de bureau réservé au personnel de la maison de transition, dont les rénovations seront terminées à temps pour l'ouverture prévue en avril.

Mais 55 000 $ sont encore nécessaires, notamment pour défrayer les coûts d'aménagement du bureau dans la maison, coûts qui ne sont pas compris dans la subvention de la SCHL.

Réseau a acheminé des demandes de subvention totalisant 60 000 $ au programme de services communautaires de la Fondation des loteries du Manitoba, à la Winnipeg Foundation et à la Thomas Sills Foundation.

Roselyne Dupuis, coordonnatrice des activités de prélèvement de fonds, prévoit de son côté d'autres projets dans la communauté: un défilé de mode «pas pour les mannequins, mais pour les femmes ordinaires et les enfants», le 21 mars; et la vente de billets Nevada lors du Festival du Voyageur (ces billets seront vendus au CCFM).

Les organisatrices sont très satisfaites de la collaboration du public: «En un mois, nous avons recueillis 2 816 $ à travers les feuilles volantes vertes à l'intérieur de La Liberté!»

Sylviane LANTHIER

Le nouvel édifice du Service ambulancier Rivière-Seine

Une nouvelle vocation de formation régionale

Les travaux commenceront bientôt sur le terrain de l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes en vue de la construction d'un nouvel édifice de 30 par 60 pieds pour le service ambulancier Rivière-Seine. L'ouverture de l'édifice en juin va coïncider avec le transfert de la gestion du service du Village à l'Hôpital.

Et, ce qui est plus important encore, Sainte-Anne-des-Chênes pourra, grâce à ce nouvel édifice, jouer son rôle de centre régional de formation pour les ambulanciers qui, au bout de quelques années, auront un statut d'officiers paramédicaux. Quatre ambulanciers ont déjà été formés localement.

Le Service ambulancier Rivière-Seine a la particularité d'avoir un directeur médical, le docteur Paul de Moissac, de la clinique locale, tandis que les autres services du genre n'ont qu'un aviseur médical. Cette situation a pour conséquence une plus grande participation du médecin, qui consacre jusqu'à quatre heures par semaine à évaluer le traitement des urgences.

Lorsque le service a été créé à la fin des années 60, l'ambulance locale était garée à la Villa Youville. En 1983, elle a trouvé domicile à la station de feu du Village.

Selon le directeur général de l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, Paul-Guy Lavack, il était temps que les ambulances deviennent une responsabilité régionale. «L'administration marchait très bien au Village. Mais l'important, c'est de regrouper les services. Le Centre ambulancier va appartenir à l'Hôpital.»


photo: Yves Chartrand

Laurent Tétreault: coordonner les activités.

Le transfert du Village à l'Hôpital a été adopté officiellement le 29 décembre. «Il reste à consulter les cinq municipalités concernées par rapport à la nouvelle charte du Service ambulancier. Les municipalités sont responsables et, l'important est que tout le monde soit d'accord.»

Les appels d'offres sont terminés, explique Paul-Guy Lavack, un contracteur sera choisi et les travaux, évalués à 110 000 $, débuteront en mars pour prendre fin en juin. L'édifice comprendra deux garages, un bureau et un atelier de formation.

Depuis 1991, le directeur du Service ambulancier a un bureau à l'Hôpital, puisque le poste est à temps plein. Laurent Tétrault doit coordonner les activités des ambulances pour une région comprenant les municipalités de Taché, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie et Reynolds.

J.-P. D.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• **CONCEPTION GRAPHIQUE**
• **TYPOGRAPHIE**
• **MISE EN PAGE**
• **IMPRIMERIE**
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — **957-0050**
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

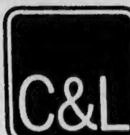
DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

P.A. PLUMBING ENTREPRENEUR
Nouvelles installations
Modifications et réparations
Évaluations gratuites
Alain Pegis
237-3799
Pagette: 931-6104

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés — André G. Couture, c.a.; Raymond A. Cadieux, c.a.; Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil — Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal — Donald H. Smith, c.a.
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...
BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

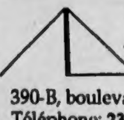
WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472

Quoi de neuf?



en films

Germain Massicotte, journaliste à Radio-Canada depuis 26 ans, est aussi un cinéphile averti. «Je vois environ une centaine de films par année», dit-il, comme si ce n'était rien! Voici ses suggestions de films récents.

Tous les matins du monde (film d'Alain Corneau): «C'est une merveille, de toute beauté. Tout le film est musique; ça vous envoûte. C'est l'histoire de sainte Colombe, virtuose de la viole de gambe qui est obsédé par sa musique et qui refuse de se produire en public. Marin Marais, un autre musicien, vient espionner.

«Un élément qui m'a fasciné dans ce film, c'est que les acteurs parviennent à vous faire croire qu'ils jouent vraiment. Leurs mouvements cadrent parfaitement avec la musique. J'ai appris récemment qu'ils avaient répété pendant six mois en simulation. Ça se voit!»



Une scène de Tous les matins du monde, au Cinéma 3 du 26 février au 11 mars.

Léolo (film de Jean-Claude Lauzon): «Il me semble que Léolo, c'est Jean-Claude Lauzon lui-même, à qui on doit Un Zoo la nuit, autre film que j'ai beaucoup aimé. Léolo, c'est la mélancolie, l'imaginaire, la fuite vers l'ailleurs, la folie, un fantasme... tout ça exprimé à travers un enfant.

«***Léolo***, c'est aussi un père obsédé par la santé intestinale de la famille, un grand-père soupçonné d'irresponsabilité génétique, et une mère douce et forte (Ginette Reno).»

Jennifer 8 (film de Bruce Robinson): «C'est un film dont on a assez peu parlé, un succès-surprise. C'est un suspense très bien réalisé qui m'a rappelé les suspenses à l'ancienne, dans le style de Hitchcock .

«À part quelques minutes au début, il n'y a presque pas de sang. Les éclairages, la musique et les prises de vue, font que tu embarques vraiment. Quand on laisse place à l'imaginaire, ça fait plus peur.

K. B.

«Jeunesse à la une», le prochain spectacle du Cercle Molière

Avertissement: laissez les petits à la maison!

C'est la première fois que le Cercle Molière inclut des créations théâtrales de jeunes Franco-Manitobains dans sa saison régulière. Présenté du 10 au 13 février puis du 17 au 20 février au Théâtre de la Chapelle, le spectacle «Jeunesse à la une», comme son nom le dit, veut mettre la jeunesse en vedette.

«À tous les ans, au Festival théâtre jeunesse (FTJ), il y a toujours des spectacles qui nous impressionnent, remarque le coordonnateur du projet, Claude Dorge. Les jeunes présentent aux autres participants et à quelques parents. Au Cercle Molière, on conserve les textes en archives et maintenant, on a quelques vidéos. Mais à cause de la situation, malheureusement, ces spectacles disparaissent. C'est dommage.»

Le Cercle Molière a jugé que le temps était venu de présenter un spectacle jeunesse. Le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, explique: «J'ai été exceptionnellement impressionné cette année par la qualité des spectacles et par la maturité des jeunes dans leur exploration des thèmes. Je trouvais que c'était une bonne idée de monter un Café-théâtre jeunesse pour que le public puisse voir ce que les jeunes adultes sont capables de faire. Quand on voit les thèmes qu'ils explorent, on voit qu'ils ne sont plus des enfants.»



photo: Hubert Pantel

En première partie: ClanDestin par la troupe de Pointe-des-Chênes

Les deux pièces du FTJ 1992 qui ont été retenues traitent de sujets sérieux: ClanDestin (gagnant du meilleur texte) de Pointe-des-Chênes (1), parle d'un viol; et Annaïs (a mérité le titre de meilleure production) de la troupe indépendante Les Sans-desseins (2), parle de l'éveil sexuel d'une jeune fille.

«Il ne faudrait pas que les gens pensent que, parce que ce sont des jeunes qui présentent les pièces, ça va être drôle et qu'ils vont rire tout le long, avertit une des deux auteurs d'«Annaïs», Christin Daly. On espère qu'ils ne viennent pas en famille pour nous «encourager». Laissez plutôt les petits à la maison... et venez avec un esprit ouvert.»

«Après avoir eu l'idée de la pièce, j'ai découvert Anaïs Nin, écrivain des années 20. On s'est inspiré de ses travaux plutôt osés pour son temps et encore aujourd'hui, signale l'autre auteur d'«Annaïs», Marc Danis. Quand on a su qu'on avait la chance de présenter au Cercle Molière, on a retravaillé le texte et mieux développé les idées. Notre troupe a subi des grands changements; plusieurs ne se sentaient pas confortables avec le nouveau texte.»

La pièce ClanDestin est peut-être moins osée, mais le sujet demeure sérieux. Le metteur en scène, Rémi Lemoine, signale que c'est un grand honneur de faire affaire avec le Cercle Molière: «Ça nous donne l'occasion de produire un gros spectacle. C'est plus intimidant, mais aussi plus motivant. Pour la présentation de la pièce, Claude (Dorge) a fait un grand nettoyage. On a un meilleur rythme et on comprend mieux nos personnages.»

«J'espère que c'est l'fun pour eux de travailler leur spectacle en profondeur, remarque Claude Dorge. Pour eux, c'est important au FTJ; c'est d'autant plus important qu'on présente ça dans notre saison. On espère qu'on peut leur offrir plus qu'on pouvait leur offrir au FTJ du côté technique, éclairage, costumes. Pour la mise en scène, on leur donne un coup de main; c'est notre responsabilité vis-à-vis eux.»



photo: Hubert Pantel

Une scène d'Annaïs par la troupe Sans-desseins d'Île-des-Chênes, de Saint-Norbert et de Saint-Boniface.

Les deux jeunes troupes ressentent aussi une grande responsabilité envers le Cercle Molière en montant leurs spectacles. «C'est beaucoup de travail, remarque le metteur en scène d'Annaïs, Marc Danis. Puisque c'est une présentation du Cercle Molière, il faut se mesurer aux standards du Cercle Molière.»

Plusieurs des jeunes comédiens doivent se déplacer de Sainte-Anne-des-Chênes, d'Île-des-Chênes et de Saint-Norbert pour les nombreuses répétitions, mais ils apprécient l'opportunité de développer leurs habiletés en théâtre. «Ça demande beaucoup de temps (répétitions trois ou quatre fois par semaine) mais ça nous stimule et ça nous donne le goût de continuer dans le domaine», remarque Gaétan Ruest, un des collaborateurs à la création collective de Pointe-des-Chênes.

Pour compléter la soirée jeunesse franco-manitobaine, le Cercle Molière a invité la chanteuse Micheline Girardin. Entre les deux pièces, elle interprètera quatre chansons dont deux compositions manitobaines (une chanson de Marie-Claude MacDonald et une autre de Jeff Staflund). Elle sera accompagnée par Marc Arnould.

Karine BEAUDETTE

(1) La troupe de Pointe-des-Chênes est composée des comédiens Dominique D'Eschambault, Marc Fiola, Rémi Lemoine (également metteur en scène), Brigitte L'Heureux, Danielle Maynard, Janelle Ritchot et Gaétan Ruest.

(2) La troupe Sans-desseins regroupe des jeunes d'Île-des-Chênes, de Saint-Norbert et de Saint-Boniface: Marcelle Brûlé, Roxanne Lécuyer, Micheline Marchildon, Jean-Pierre Marcoux et Brigitte Sabourin jouent des rôles principaux. La troupe comprend aussi Martin Comeau, Sébastien Lagassé, Candace Lipischak, Julie Paillé, Kate Quarry, Colin Sabourin et Stéfane Tailleter. Les co-auteurs Marc Danis et Christin Daly agissent respectivement comme metteur en scène et régisseure.

Trois pièces et trois concerts

L'Alliance française déballe ses valises

Théâtre burlesque, vaudeville, drame, jazz, musique classique: la nouvelle programmation culturelle de l'Alliance française du Manitoba s'annonce particulièrement riche.

Premier acte: Théâtre en valise, une série de trois pièces présentées en coproduction avec le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) à la salle Pauline-Boutal.

La première oeuvre, intitulée **Une exposition de fer-blanc,** sera présentée le 3 mars par la troupe parisienne du Grand Magasin. «C'est à mi-chemin entre le théâtre, la danse et la manipulation d'objets, explique Bertrand Dufieux, directeur de l'Alliance française du Manitoba. Le style est burlesque, un peu surréaliste, et la pièce est dédiée avec humour au personnage de Don Quichotte.»



Un des comédiens de la pièce Une exposition de fer-blanc.

Deux Labiche dans une armoire est le titre du spectacle qui sera présenté le 30 avril et le 1er mai par la Compagnie de Béthune. «Il s'agit de deux pièces courtes d'Eugène Labiche (célèbre auteur de vaudevilles français): **Un jeune homme pressé** et **La femme qui perd ses jarretières**. La mise en scène est légère et tourne autour d'une armoire. Le spectacle a eu un succès fou en France.»

Le troisième spectacle de Théâtre en valise est une adaptation des **Bonnes de Jean Genest**. Cette pièce grave, écrite par un des plus grands auteurs français contemporains, sera présentée début novembre par la Compagnie de la Goutte-d'or de Lyon.

«Le Théâtre en valises porte bien son nom, explique Bertrand Dufieux. C'est une tournée légère: on ouvre la valise, on sort un décor minimal, et on présente quelques spectacles. Ça donnera au public une bonne idée de ce qui se fait dans le jeune théâtre professionnel en France en ce moment.»

Deuxième acte: trois concerts de jazz et de musique classique.

Pour commencer, un **quintette du compositeur allemand Karl Stamitz** sera présenté le 30 avril à l'église Crescent Fort Rouge. Il sera suivi par **deux concerts de jazz** qui se dérouleront au Musée des beaux-arts de Winnipeg en octobre et décembre. Les artistes sont le groupe Workshop de Lyon, le pianiste Jamie Parker et le violoniste Stephan Tran Ngoc.

Laurent GIMENEZ

WINNIPEG

Le nouveau chef du Musée en visite

Venu rencontrer la presse le 29 janvier, le nouveau directeur du Musée des beaux-arts de Winnipeg, Michel Cheff, a promis d'agir comme une pastille d'aqua seltzer dans un verre d'eau: cela pétille et ne s'éteint pas. «Je veux apporter au musée une énergie continue.»



photo: Sylviane Lanthier

Michel Cheff parle français, anglais et italien: sa francophonie et sa sensibilité aux diverses cultures seront pour lui un atout dans une ville comme Winnipeg.

Originaire d'Ottawa, ce francophone bilingue a été chef des services éducatifs au Musée des beaux-arts d'Ottawa de 1984 à 1988. Il est depuis conservateur en chef au Musée du Québec à Québec, en plus d'être vice-président de l'Association des musées canadiens.

Être directeur général d'un musée, dit-il, permet de diriger toutes les opérations, d'avoir une vision globale des activités englobant les fonctions éducatives, la mise en marché, le marketing. Il entre en fonction à Winnipeg le 5 avril prochain.

Attiré à Winnipeg «par la réputation internationale du Musée et l'envergure de sa collection permanente» de 20 000 pièces, le nouveau directeur entend «ouvrir le musée sur la rue. Surtout que de l'extérieur, il a l'air d'une véritable forteresse.»

Michel Cheff veut donc être proche du monde des arts manitobains et avoir un musée proche de la population manitobaine, en faisant en sorte que «la notion d'accessibilité soit partout dans l'organisation, que tous les employés participent à cet esprit.»

Sylviane LANTHIER

Prairie Public Television parle de Saint-Boniface

Un coin de Winnipeg au cachet historique et culturel

Prairie Public Television s'est rendu à Winnipeg pour rencontrer des représentants de Voyage Manitoba et pour discuter de l'achat de nouveaux courts-métrages faisant la promotion du Manitoba.

Depuis deux ans, Voyage Manitoba collabore avec la télévision publique du Dakota du Nord pour choisir des aspects intéressants du Manitoba qui pourraient faire l'objet de court-métrages. En 1991, Prairie Public Television avait réalisé trois vidéos. En 1992, ses ressources étant plus limitées, Voyage Manitoba a pu acheter deux courts métrages seulement, et un des sujets retenus a été Saint-Boniface.

«Nous essayons de couvrir la nature et le paysage, d'une part, et la culture et l'histoire, d'autre part, explique le réalisateur de Prairie Public Television, Bob Dambach, qui est responsable du projet. On avait choisi Saint-Boniface à cause de sa richesse historique et aussi à cause de la diversité culturelle que ça donne à Winnipeg.»

Le responsable des projets coopératifs de Voyage Manitoba, Don Wozniak, renchérit: «On voulait essayer de recréer le sentiment qu'ont les gens quand ils viennent à Saint-Boniface. Je crois que Prairie Public Television a réussi à capturer ça sur film. Ça donne une nouvelle perspective de quelqu'un qui n'y est jamais allé. Nous sommes très contents de toute la série.»

La série comprend aussi des vignettes sur l'Ouest (Riding Mountain et Spirit Sands), l'Est de la province (Whiteshell) et sur Winnipeg (La Fourche). En 1992, Saint-Boniface avait été sélectionné comme sujet, ainsi que l'association Farm Vacation.

Puisque la plupart des émissions télévisées sont normalement filmées pour des télévisions commerciales, elles durent environ 22 minutes (pour une demi-heure de programmation). Vu que la télévision publique n'a pas de publicité en ondes, elle a besoin de bouche-trous. Les courts métrages entrent dans le mandat de la télévision publique et leur vente permet de recueillir des fonds.

«C'est une offre qu'on ne pouvait pas refuser, signale Don Wozniak. Quand on a acheté, Prairie Public Television nous avait promis de diffuser chaque vignette de 10 à 12 fois par année. Nous en avons eu pour notre argent.»

La vignette au sujet de Saint-Boniface a été diffusée huit à dix fois par semaine dernièrement parce qu'on y parle du Festival du Voyageur. «C'est aussi notre plus récent, souligne Bob Dambach. Pendant une semaine normale, nous passons entre 20 et 30 courts métrages de notre collection qui compte environ 200. Nous avons beaucoup d'occasions pour les diffuser.»

Karine BEAUDETTE

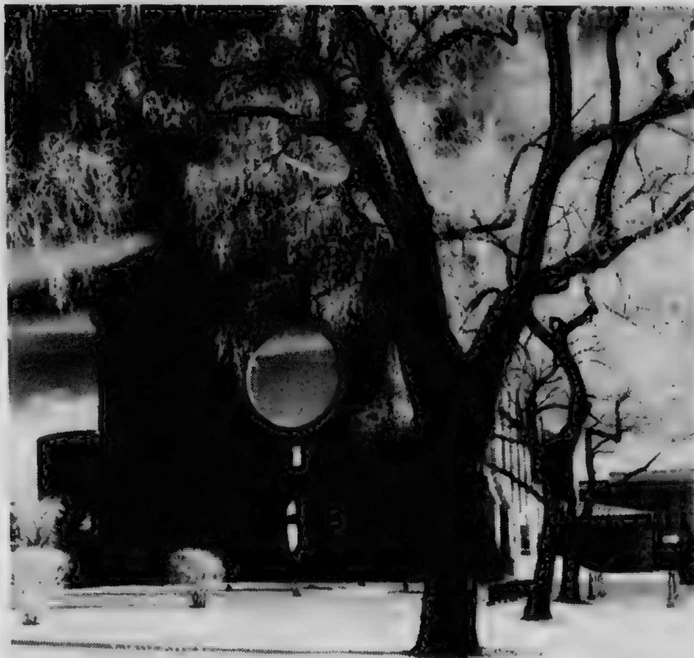


photo: Roger Turenne

La cathédrale est prédominante au début du court métrage réalisé par Prairie Public Television au sujet de Saint-Boniface.

Le jeu de l'Alliance

Quel est le nom de la série théâtrale qui sera présentée par l'Alliance française du mois de mars au mois de novembre 1993?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le lundi 8 février à 9 h précises au 237-4823. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits pour la pièce Une exposition de fer blanc, le 3 mars au CCFM.

Erratum

La gérante de la clinique médicale de Saint-Anne-des-Chênes est bel et bien Fernande Pelletier et non Fernande Ouellette comme nous l'avons écrit dans le dernier numéro. Toutes nos excuses!

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Knut Haugsen*** au Mârdi Jazz le 9 février (3 $). Le Foyer présente ***l'École Précieux-Sang*** le 5 février (3 $) et, dans le cadre du Festival du Voyageur, ***Jean Custeau*** chaque soir, à 21 h 15, du 12 au 20 février (entrée: 3 $ + macaron).

✓ Le guitariste ***Guy Michaud*** donnera un concert en compagnie de ***Darren Smith*** au Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 6 février à 19 h 30. Le spectacle est présenté par la Société de guitare classique de Winnipeg. Bienvenue à tous. Entrée: 5 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Valentine Pops*** le 13 février à 20 h et le 14 février à 14 h, à la salle du Centenaire. Billets (14 $, 18 $, 24 $ et 27 $, - 2 $ étudiants et aînés) en vente au 949-3999.

✓ Il y aura un ***concert de L'Orchestre de chambre du Manitoba*** à l'église Westminster (745 Westminster) le mardi 16 février à 20 h. ***La flûtiste Marina Piccinini*** est la soloïste invitée. Au programme: Concerto pour flûte en D mineur de Bach, Memorial de Boulez, Airs d'Espagne de Jose Evangelista. Billets (21 $, 19 $ aînés et étudiants, 12 $ enfants), en vente auprès des librairies McNally Robinson et au comptoir Ticketmaster (780-3333).

THÉÂTRE

✓ Prairie Theatre Exchange présente ***Thirteen Hands*** de Carol Shields du 28 janvier au 14 février. Les billets (de 10,70 $ à 18,99 $) sont disponibles au guichet du PTE (3e étage de la Place Portage) ou au 942-5483.

✓ La Guerre de sécession, un soldat sudiste déserteur, un nordiste blessé, et deux poètes américains, Walt Whitman et Ralph Waldo Emerson, qui discutent des enjeux de cette guerre et de l'avenir de leur nation: voilà le sujet de la pièce ***Democracy***, de l'Albertain John Murrell, qui sera interprétée au Mainstage du Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) du 11 février au 6 mars. Billets (de 12 $ à 32 $) disponibles au 942-6537.

OPÉRA

✓ Manitoba Opera présente ***Dialogues des carmélites***, opéra de Francis Poulenc, chanté en français avec surtitres anglais, les 6 et 12 février à 20 h et le 9 février à 19 h 30. Billets (de 17,12 $ à 58,85 $) en vente au 780-7328.

EXPOSITIONS

✓ Linda Carreiro présente une exposition de peinture, ***Pas de deux***, à l'Alliance française, au 725 av. Corydon, à partir du 29 janvier.

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Inuit Ivories from the Collection*** (jusqu'au 14 mars); ***Achieving the Modern: Canadian Abstract Painting and Design in the 1950s*** (jusqu'au 28 février); ***Images of Penance, Images of Mercy*** (jusqu'au 28 mars); et ***Taken in Hand; Lace and Embroidery*** (jusqu'au 19 avril). Jusqu'au 17 avril, le Musée présente aussi une exposition d'oeuvres du ***Groupe des sept***.

✓ Du 7 au 20 février, les artistes de la Medea Gallery vous invitent à l'exposition ***Pembina Hills Art Group***. La galerie, située au 132, rue Osborne, est ouverte de 10 h 30 à 17 h du lundi au samedi.

✓ Exposition d'oeuvres de ***Rudolf Schearzkogler*** à la Plug In Gallery (175 McDermot) jusqu'au 13 février.

✓ Exposition d'oeuvres de ***Pierre Molinier*** à la Floating Gallery (210-218 rue Arthur) jusqu'au 13 février.

ENFANTS

✓ Les samedis à 11 h, 13 h et 15 h, le Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific) invite les enfants à participer aux Aventures merveilleuses de Manitoba Jones. Le 6 février, les enfants fabriqueront un ***bâton de voyageur sur lequel ils pourront noter leurs souvenirs de voyage***. Le Musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h le samedi et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Dans le cadre d'une programmation spéciale présentée en février sur le monde de l'animation, le dimanche 7 février, de 11 h à 17 h, les enfants sont invités à ***découvrir les machines à films de l'époque victorienne*** et à créer leur propre film... tout ça, en compagnie de Babar!

✓ Les lundis, de 13 h 30 à 14 h 30, les enfants d'âge préscolaire peuvent participer à la Fête de famille, des activités bilingues conçues pour eux. Le 8 février, les enfants exploreront les textures et les formes. Sur semaine, le musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h.


Archives La Liberté

Dans le cadre du Festival du Voyageur, Carmen Campagne et l'Orchestre symphonique de Winnipeg invitent les enfants à une Fête de joie, un après-midi de plaisir et de musique à la canadienne-française, le dimanche 21 février à la salle du Centenaire. Deux représentations sont prévues, à 14 h et 16 h. Les billets (8 $, 10 $ et 11 $ + TPS) sont disponibles au guichet de l'OSW (949-3999) ainsi qu'au Rendez-Vous. Les billets sont réduits de 3 $ pour ceux qui auront un macaron du Festival.

CINÉMA

✓ Le Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) propose un programme double du 5 au 11 février: ***Husband and Wives*** de Woody Allen à 19 h 30 et ***A River Runs Through It*** de Robert Redford à 21 h 30. Billets: 5 $ adultes; 4 $ étudiants; 1 $ enfants et aînés.

✓ Dans le cadre de la série Directors Cinema présentant les films de Douglas Sirk, on peut voir ***Written on the Wind*** (avec Rock Hudson et Lauren Bacall) au Musée des beaux-arts les 5 et 6 février à 20 h. Entrée: 4,50 $ (3,50 $ membres, aînés et étudiants).

CONFÉRENCE

✓ Invité par l'Alliance française du Manitoba, le conférencier Claude Verdier propose ***100 ans d'affiche française*** au Salon Sportex du CUSB le 4 février à 16 h 30; et ***La comédie humaine de Toulouse-Lautrec*** le 5 février, à trois endroits différents: à l'Université du Manitoba (bâtiment Tier, salle 401) à 10 h 30; à l'Université de Winnipeg (bâtiment Lockhart, salle 2L17) à 12 h 30; et aux bureaux de l'Alliance (725, Corydon) à 19 h 30.

LOISIRS

✓ Le Sentier d'hiver de la Fourche vous donne l'occasion de marcher, patiner, skier sur des pistes spécialement aménagées sur les rivières Rouge et Assiniboine. Des activités spéciales sont organisées les fins de semaine. Le 6 et 7 février, ce sont ***les folles d'hiver***: festival de la motoneige, tournoi de Sno-Pitch, course de chiens attelés, etc.

✓ Le Centre Fort Whyte organise son ***6e festival d'hiver annuel*** le 7 février de 10 h à 17 h. Une gamme d'activités hivernales vous attendent. Entrée: 1 $ membres; non-membres: 4 $ adultes, 3 $ enfants et aînés, gratuit pour les enfants de 2 ans et moins.

✓ Jusqu'au 9 mai, le Planétarium du Manitoba présente ***Galaxies***, un spectacle qui révèle les beautés et les mystères entourant les multiples galaxies de l'univers. Pour connaître les heures des spectacles, composez le 943-3142 à toute heure du jour.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

L'Histoire de Saint-Boniface

Les Blés récoltent un prix

L'histoire de Saint-Boniface, tome 1, À l'ombre des cathédrales, publié aux Éditions du Blé et édité pour la Société historique de Saint-Boniface, a mérité un des quatre prix décernés annuellement par l'Office des communications sociales (OCS).

Chaque année, l'Office reconnaît la contribution de productions médiatiques à la promotion de valeurs chrétiennes. Les prix sont remis dans quatre catégories: oeuvres littéraires, émissions de radio, émissions de télévision et films (longs métrages).

La publication des Éditions du Blé a remporté le prix dans la catégorie littéraire, soit une médaille frappée au sigle de l'OCS.

Le jury devait reconnaître pour 1993 des publications ayant contribué à faire connaître au grand public les origines religieuses de notre pays.

Il est apparu au jury que l'ouvrage écrit par Luc Dauphinais «serait précieux pour ceux et celles qui voudraient connaître l'héritage que leur a légué la tradition.» Les prix étaient remis lors d'une cérémonie à Montréal le 1er février.

S. L.

Le cauchemar des neigistes

Et si la température continue de monter?

Imaginez la scène: les 11 équipes qui participent cette année au Symposium international de sculpture de neige sont réunis pour la première fois.

Il y a là des Inuit, des Chinois de Hong Kong, des Américains, des Français, des Allemands, des Suisses, des Finlandais, des Mexicains et des Cubains (1).

Et voilà que le porte-parole du Festival leur annonce, penaud: «Désolé, Mesdames et Messieurs, mais on n'a plus de neige!»

Depuis que la capricieuse température manitobaine s'est mise à battre des records de chaleur, ce cauchemar a sûrement hanté les nuits de quelques-uns des organisateurs du Symposium.

«Oui, c'est inquiétant, admet le neigiste David McNair. Mais quelle que soit la température, il y a toujours moyen de faire quelque chose. Il y a deux ans, on avait eu les mêmes conditions.

Les neigistes ont fini par faire du modelage plutôt que de la sculpture. Si on fait travailler son imagination, on s'en tire toujours.»

«Le scénario catastrophe évoqué au début de l'article n'a heureusement guère de chances de se réaliser. Il restera toujours assez de neige pour former des blocs, quitte à en fabriquer artificiellement.


L'équipe du Guatemala en 1992. Archives La Liberté

Quant au concours de sculptures ouvert au public, les organisateurs ont l'intention de le reporter de quelques jours en attendant le retour de températures plus conventionnelles.

Mais les blocs, formés depuis plusieurs semaines, ont déjà subi les conséquences du beau temps.

«Ça va pas mal changer la qualité de la neige», estime David McNair, qui a déjà sculpté une demi-douzaine d'oeuvres un peu partout dans la ville.

«Elle risque d'être plus dure et plus granuleuse, donc plus difficile à travailler. Les blocs vont sûre-ment aussi rapetisser parce qu'il faudra enlever la croûte de glace qui s'est formée au-dessus.»

Quoi qu'il en soit, la popularité de la sculpture de neige ne cesse de progresser.

Une trentaine d'oeuvres sont prévues au concours qui accueillera plusieurs nouveaux participants cette année.

Quant au Symposium international, le nombre de pays qui y participent ne cesse d'augmenter.

«Avec nos 11 équipes, on n'est pas si loin du Carnaval de Québec qui en accueille 20», estime Gary Tessier, coordonnateur de la sculpture de neige au Festival du Voyageur.

Laurent GIMENEZ

(1) Le Symposium, qui se déroulera du 13 au 16 février au parc du Voyageur, compte aussi une équipe canadienne et une équipe manitobaine.

SAINT-BONIFACE

La Bibliothèque dans l'esprit du Voyageur

La Bibliothèque de Saint-Boniface ne sera pas en reste pendant que le Festival du Voyageur battra son plein: elle organise un concours ouvert à tous sur le thème du voyageur.

Il s'agira de répondre à cinq questions sur des ouvrages concernant les voyageurs, à l'aide du catalogue informatisé de la bibliothèque.

«L'idée derrière le concours est d'amener les gens à découvrir le fonctionnement du catalogue en s'amusant», explique Liv Thorseth de la Bibliothèque.

Par exemple, une question pourrait être: Nommez un des trois auteurs de Chansons du voyageur. En entrant le titre du livre dans l'ordinateur, ce dernier fournit automatiquement la réponse.

Le concours commence le lundi 8 février et se termine le jeudi 18 février à 21 h. Le tirage au sort déterminant la personne gagnante aura lieu le 19 février.

Les bons de participation sont disponibles à la Bibliothèque.

S. L.

Radio-Canada et CKXL

Pour suivre le Festival pas à pas

«On devrait voir la mascotte de CKXL un peu partout pendant le Festival du Voyageur», annonce Christophe Van Eyck, bénévole à la Radio communautaire du Manitoba, qui organise la programmation spéciale de la radio pendant la fête d'hiver des Manitobains.

«Nos bénévoles ont l'intention d'être là, souligne-t-il, et nous aurons des émissions spéciales toute la semaine pour permettre aux gens des villages de pouvoir goûter eux aussi à l'esprit du Festival.»

Le vendredi 12 février, lors du Grand Rendez-Vous sur le boulevard, CKXL diffusera une émission spéciale de 19 h à minuit. «Nous aurons un kiosque sur le boulevard près de la rue Saint-Joseph, et nous aurons des reportages sur la rue et en studio.»

CKXL prévoit diffuser deux spectacles en direct: le premier, celui de Jean Custeau, en direct du Foyer du CCFM le samedi 13 février, à partir de 20 h 30; et le second, en direct du relais La Rame de nuit, le 17 février dès 20 h.

Dans l'après-midi du 14 février, CKXL sera présent au défilé, avec un char allégorique sur lequel des hauts-parleurs seront installés, et qui permettront aux gens de la rue d'entendre les émissions en studio. Chaque jour, de 16 h 30 à 17 h, du lundi 15 au 19 février, Georges Coutu animera une émission spéciale sur l'histoire du Festival, de ses débuts à nos jours.

CKXL accueillera en studio les artistes invités au Festival: les «gros noms» comme Richard Séguin, Marie-Denise Pelletier, François Massicotte et Bourbon Gauthier, mais aussi les vedettes locales.

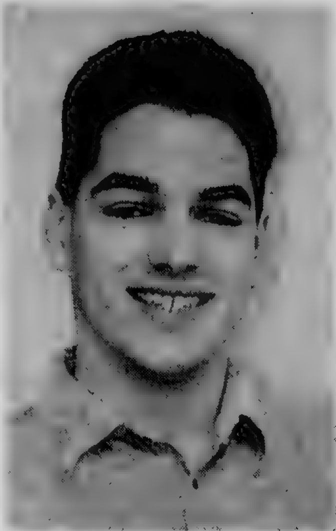


photo: Sylviane Lanthier

Christophe Van Eyck, 21 ans, anime une émission à CKXL depuis les débuts. Il se prépare à partir pour Montréal, où il suivra les cours de radio et de télé de l'école Promédia.



Stéphane Langdeau et Suzanne Kennelly, les animateurs de l'émission Les Petites Oreilles.

À Radio-Canada

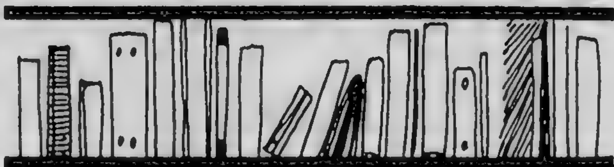
Du côté de Radio-Canada, on retrouvera le Télé-Relais chaque soir à 18 h 30 (les 2 500 laissez-passer pour assister aux enregistrements se sont envolés en une journée!), animé par Maurice Paquin. Nouveauté cette année: à part les artistes invités, l'émission comprendra chaque soir un reportage de Suzanne Druwé sur un aspect du Festival. Télé-Relais sera également diffusé sur le réseau de Radio-Canada chaque lundi soir pendant cinq semaines.

À la radio, les animateurs de Radio-Réveil seront au Centre culturel chaque matin lors du déjeuner aux crêpes, où ils accueilleront divers artistes. Les Petites Oreilles suivront à 9 h 15, avec les artistes suivants: Nicole Brémault (lundi), Lynn Noël (mardi et vendredi), Jacques Chénier (mercredi) et Lui et Lui (jeudi). Des laissez-passer pour les enfants sont disponibles en téléphonant à CKSB. Précision importante: les enfants munis de ces laissez-passer n'auront pas besoin de porter le macaron du Festival pour pouvoir assister.

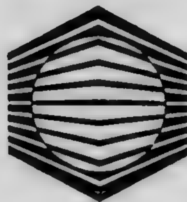
Ici-midi, avec Vincent Dureault, accueillera également des artistes toute la semaine, tandis que l'équipe du Cahier Manitobain a préparé deux dossiers spéciaux, dont un volet sera présenté chaque jour. Le premier concerne l'histoire et l'organisation du Festival; le second examine l'impact socio-économique et culturel de la saison hivernale.

Enfin, l'émission du samedi matin, Chute libre, accueillera des artistes qui se produiront «live», avec orchestre. L'animateur Jean-Marc Ousset s'entretiendra le 13 avec Nicole Marion, Rachel Therrien et Marie-Claude McDonald et avec Marie-Denise Pelletier le 20 février.

Sylviane LANTHIER







Le premier Festival de Lise Maurais

Attention au virus de la ventriloque!

Les spécialistes de l'humour ne veulent pas alarmer la population manitobaine, mais ils prévoient qu'un virus va frapper la province dès le 12 février. Heureusement, on sait déjà qu'il se propage par l'entremise d'une marionnette manipulée par une femme originaire de Shawinigan au Québec.

Lise Maurais confirme que que c'est bien la place célèbre de Jean Chrétien. Et elle rigole quand on lui fait remarquer que ce n'est peut-être pas une bonne référence. «C'est ce que je me demande en disant oui!»

Virus, c'est en fait le nom d'une marionnette «molle», style Muppet Show, que Lise Maurais fait parler. Eh oui, elle est ventriloque. Alors, s'il y a une maladie qu'elle compte propager au Manitoba, c'est plutôt celle du rire.

Elle trouve que le nom de sa marionnette principale est de circonstance. «Ça peut s'appliquer à plein de choses, le virus de l'informatique comme autre chose.»

Si le spectacle (1) débute avec Virus, d'autres comme Sophie Stiquée, une marionnette en bois, font par la suite leur apparition. «Les gens peuvent voir deux approches différentes. La technique de manipulation n'est pas pareille et elles parlent aussi de choses différentes.»

Le nombre de marionnettes va aussi varier selon que le spectacle est pour adultes ou pour enfants. Lise Maurais souligne que la réaction semble différente selon l'âge de l'auditoire. «C'est plus dangereux avec les enfants! Au début, ils peuvent rire plus facilement, mais t'as besoin de les tenir sur un pied d'alerte. Il ne faut pas une seconde d'inattention pour ne pas les perdre.

«Pour les adultes, tu peux faire 20 minutes avec une marionnette et ils ne se tanneront pas. Ça prend peut-être plus de temps à les convaincre. Pour les enfants, le personnage est vrai. Ils ne sont pas en train de regarder si tes lèvres bougent. Ils embarquent tout de suite dans le jeu. Les adultes, ce n'est pas ça qu'ils vont faire. Ils attendent de voir si je vais me tromper avant de passer à la marionnette.

«Mais le résultat est finalement le même. Les gens sont tellement pris par la magie qu'après le spectacle, ce n'est pas moi qu'ils viennent féliciter, c'est Virus. Ils veulent même prendre une photo avec la marionnette!»



Lise Maurais (avec Virus): «Les ventriloques m'ont toujours passionnée. J'ai travaillé aussi sur un bateau de croisière où il y avait un monsieur qui est le meilleur faiseur de bruits au monde et aussi ventriloque. Je connaissais son show par coeur!»

La ventriloquie, c'est d'abord le contrôle du diaphragme. «Chaque ventriloque est différent. Pour moi, une voix basse est plus difficile à faire qu'une voix haute. Mais il y a différentes sortes de voix: éteinte, distante, téléphonique, etc.

«C'est aussi un peu comme les chanteurs. Ça prend beaucoup de souffle. On ne fait pas de vocalises à tous les jours mais c'est tout comme, surtout pour la voix distante que tu risques de perdre.»

Avant de recevoir l'invitation, Lise Maurais n'avait jamais entendu parler du Festival du Voyageur. «Même si on me dit que c'est le deuxième plus gros après le carnaval de Québec, ici on n'en entend pas parler.»

Elle ne connaît pas beaucoup le Manitoba. «En humour, c'est un peu inquiétant. L'humour, c'est très local. Même quand je vais à Québec, il faut que j'adapte mon matériel. J'imagine qu'en arrivant je vais beaucoup écouter pour savoir ce qui se passe. Moi aussi, je vais faire le reporter, en arrivant!»

Bien que ce sera sa première visite à Saint-Boniface, elle note qu'elle a croisé Maxime Martin à l'École de l'humour à Montréal. Elle a aussi fait le Festival Juste pour rire en 1991 et les Lundis des Ha!Ha!

Yves CHARTRAND

(1) En plus de rencontrer des groupes scolaires, Lise Maurais sera en spectacle au parc du Voyageur, au Canot et au Farcetival, le 19 février au Rendez-Vous, avec notamment François Massicotte qui était venu animer les Auditions Juste pour rire en 1990.

Le Concours du meilleur et la Dérouine

Des batailles de coqs

Le Festival du Voyageur donne lieu à bon nombre de compétitions sportives sérieuses: courses internationales de chiens attelés, tournoi de handball d'équipe, compétition internationale d'haltérophilie, tournoi de ringuette et Red River Ski Fest, etc. Mais les gens ordinaires aiment se mesurer les uns aux autres d'une façon moins sérieuse, ce que le Festival rend possible avec des concours amicaux inspirés des traditions des voyageurs comme le Concours du meilleur et la Dérouine.



Une des épreuves du Concours du meilleur: le sciage de la pitoune.

Le Concours du meilleur

Les voyageurs se détendaient après un long voyage en organisant des épreuves pour déterminer qui était le plus fort, explique le coordonnateur du concours depuis deux ans, Marquis Pantel. «Ils avaient des règles mais ils trichaient. Ils faisaient n'importe quoi pour gagner!»

Le Festival du Voyageur a repris l'idée, le trichage en moins. «Il y a six activités traditionnelles dont certaines ont été adaptées. Celles qui sont restées pareilles sont la lutte indienne, la jambette et le tir au poignet. Il y a aussi l'équilibrage de barils, la bataille de coqs et le sciage de pitoune. Avant, on faisait le lancer de la hachette mais ça ne se fait plus depuis qu'on est à l'Hôtel Saint-Boniface.»

Un maximum de 80 personnes peuvent participer au Concours du meilleur du 15 au 19 février (huit hommes et huit femmes par soir) en vue des finales du samedi 20 février. Selon Marquis Pantel, la participation s'est améliorée: «C'est la première fois que c'est déjà réservé les lundi, mardi et mercredi soirs. J'ai déjà 67 personnes inscrites; à ce temps-ci l'année dernière, j'en avais peut-être une quarantaine.»

Le Festival du Voyageur a organisé en janvier une démonstration du Concours du meilleur au centre commercial Polo Park pour publiciser l'événement. De même, le Festival a organisé trois Mini-concours du meilleur à Saint-Laurent, à Saint-Pierre-Jolys et à Powerview.

«On va dans des villages trois fois en janvier depuis cinq ou six ans. On dirait que c'est seulement maintenant que c'est devenu populaire. Les villages nous accueillent très bien et nous demandent de revenir», signale Marquis Pantel. Les gagnants des Mini-concours en régions deviennent automatiquement admissibles au Concours du meilleur.

Le grand public pourra aussi tenter sa chance le 12 février lors du Grand Rendez-Vous sur le boulevard Provencher, où le Festival organise une autre démonstration. «On peut s'inscrire au Festival du Voyageur ou le soir-même du concours à l'Hôtel Saint-Boniface, s'il reste de la place, mais j'en doute!», précise Marquis Pantel.

La Dérouine

Les voyageurs parcouraient le pays en quête de fourrures et devaient aller au devant des Indiens afin de les inciter à traiter au fort. Cela s'appelait «courir la dérouine». Aujourd'hui, la Dérouine est le nom du concours, où les villages franco-manitobains se mesurent amicalement les uns aux autres.

Des personnes de tous les âges peuvent prendre part à la Dérouine du samedi 13 février, rappelle la coordonnatrice de l'événement, Murielle Vermette. «Beaucoup de gens pensaient qu'ils ne pouvaient pas participer en dehors de l'école. C'est vrai que la majorité des participants viennent des écoles secondaires.» Le village victorieux est pourtant celui qui gagne le plus d'activités dans le plus grand nombre des sept catégories d'âge: 1 à 4 ans, 5 à 8 ans, 9 à 12 ans, 13 à 17 ans, 18 à 35 ans, 36 à 55 ans et 56 ans et plus.

Une personne-contact a été identifiée dans chaque village et se charge de trouver un minimum de six personnes par catégorie jusqu'à un maximum d'environ 60 personnes par village. «En janvier, on sait à peu près qui vient et on peut préparer les activités en conséquence. Les activités restent secrètes jusqu'au jour même. Des exemples d'activités: course en sac à patates et la chasse aux tuques.» Robert Stanners et Aline Taillefer sont responsables de fixer les activités.

400 personnes sont inscrites en 1993, chiffre semblable à 1992. Sept villages ont confirmé leur participation: Laurier, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Boniface, Saint-Georges, Saint-Norbert/Saint-Adolphe/La Salle et Saint-Pierre/Otterburne. Le village de Lorette a remporté le concours en 1991 et en 1992.

Karine BEAUDETTE

Le Relais des Pionniers des Chevaliers des Saints-Martyrs-Canadiens

«On travaille avec le coeur»

Il était une fois, «Il y a sept ans, deux frères chevaliers, Roland Boisvert et Hector Bahuaud, qui s'en allaient à une conférence à Brandon, en se demandant comment on ferait pour avoir un relais au Festival du Voyageur. C'est comme ça que ça a commencé,» explique le président, depuis trois ans, du comité organisateur du Relais des Pionniers, Olivier Arnaud.

Le Relais a fait ses débuts au Centre Prendergast du Parc Windsor, sous la présidence d'Henri Simard, mais l'édition de 1993 en est à sa quatrième année au Centre Saint-Louis du coin Provencher et Nadeau. Le Relais a son originalité: les veillées canadiennes animées par l'auteur-compositeur et chef de choeur bien connu, Marcien Ferland.

«C'est la maison-mère qui nous a proposé ça, souligne Olivier Arnaud, en parlant du Festival du Voyageur. Avant, les veillées étaient dans une tente du parc. Pour nous, ce spectacle-ci ou ce spectacle-là, d'abord que le monde rentre! On est là pour prélever des fonds.»

Mais les frères chevaliers ne sont pas des mercenaires, loin de là. Olivier Arnaud se souvient d'avoir tout fait au Festival, y compris «accrocher les manteaux au Bal du Gouverneur dans le temps que ça se faisait au Collège. Le Festival, c'est dans moi. On travaille avec le coeur.»

Le natif de Saint-Boniface dirige un comité de onze personnes, ainsi que les chefs de six secteurs (cuisine, sécurité, bar, souvenirs, char allégorique et finances) et quelque 160 bénévoles.

«On demandait à chaque bénévole de consacrer quatre heures chacun au Relais. Mais quatre heures, c'est juste assez pour apprendre ce qu'il y a à faire. Cette année on demande à chacun huit heures, alors on aura seulement besoin de la moitié du monde.

«La sécurité, ça ne veut pas dire que tu prends le soûl et que tu le jettes dehors. Ça se fait avec diplomatie. S'il ne veut pas sortir raisonnablement, t'appelles la police. Il y en a qui veulent se battre à grands coups de poing!»

De ce côté, Olivier Arnaud est d'accord que le Festival n'est plus la grosse brosse que c'était dans les premières années. «Ça s'est beaucoup amélioré depuis ce temps-là. Les inspecteurs de boisson nous expliquent nos droits, ce qu'on peut faire. On demande aux volontaires de ne pas boire, ça ne donne pas une bonne impression.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Olivier Arnaud est collectionneur de macarons des voyageurs officiels. Un bénévole tourne du film toute la semaine au Relais pour faciliter l'évaluation post-Festival.

Les chevaliers s'approvisionnent dans le réseau de leurs 130 membres «actifs». Par exemple, la cuisine du Relais des Pionniers est préparée par le Windsor Park Inn à prix coûtant. «On a deux frères qui travaillent là, Armand Asselin et le chef cuisinier Paul Payette.»

Le Relais débute le dimanche 14 février dès 9 h 30 par un déjeuner aux crêpes. Il ouvre à 17 h sur semaine jusqu'au samedi 20.

Le roulement du Relais de 200 places est inférieur à 30 000 $, précise le président. «On a deux vrais banquiers qui s'occupent des finances: Marcel Beaudet et Roland Gagné.» Avec les profits, les chevaliers donnent, par exemple, des bourses d'études ou viennent en aide aux malades et aux vieillards.

Côté spectacle, le Relais se fie d'abord à Marcien Ferland, qui prépare les présentations des villages et qui anime les soirées. «Il est là chaque soir, en t-shirt et chaussettes.» (1) Il y a aussi la «maison-mère» qui fournit toute une brochette d'artistes, comme Les Artisans, Yvette Carrière et compagnie, Jean Racine et Maurice Paquin.

L'expertise dans le domaine de l'organisation, Olivier Arnaud l'a acquise en travaillant sous les premiers présidents du Relais. Mais l'employé de MacMillan Bathurst a fait ses premières armes en organisant des soirée sociales pour l'organisme Parents sans conjoint.

«Le Relais, c'est un peu comme organiser une soirée sociale, mais c'est sept soirs de suite!»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) En plus des chorales de Saints-Martyrs et L'Air du temps, les villages suivants participent cette année: Ile-des-Chênes, Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne-des-Chênes, La Salle, Saint-Laurent et Saint-Eustache.

Plus de 100 inscrits au Concours des barbus

Du poil au menton: quelle barbe!

Démodée, inquiétante, exigeante, la barbe fait la vie dure aux quelques courageux qui persistent à la porter en 1993. Faudra-t-il bientôt ajouter les barbus à la longue liste des minorités victimes de ségrégation?

Un spectacle unique et de plus en plus rare se déroulera le 18 février au Rendez-Vous. Plus de 100 barbus dans une même salle, enfin à l'aise dans leurs poils, enfin majoritaires, réunis pour le 21e Concours annuel des barbus organisé par le Festival du Voyageur.

Parmi eux, Marc-Yvan Poulin, qui participe à la compétition pour la 4e fois. «Mon but n'est pas de me retrouver dans les trois premiers, explique-t-il. Ce qui m'intéresse, c'est la participation.

«Ce soir-là, il y aura une fraternité entre barbus. Pas seulement les concurrents, mais aussi les spectateurs. Je suis prêt à parier que deux hommes sur trois dans la salle porteront la moustache ou la barbe.»

Une fraternité réconfortante pour cette minorité menacée, dont l'assimilation galopante se fait dans l'ignorance du grand public et de Statistique Canada. «Il y a seulement 12 ou 15 ans, on avait les cheveux longs, les favoris qui descendaient vraiment bas, et des barbes, rappelle Marc-Yvan Poulin. Mais depuis deux ou trois ans, on ne voit plus que des "clean cuts" et des "clean shaves", y compris chez les jeunes.»

Des barbus dans le Guinness?

Le concours des barbus comprend cinq catégories. Marc-Yvan Poulin est inscrit dans la catégorie «Barbe soignée traditionnelle», c'est-à-dire sans longueur fixe mais obligatoirement taillée. Les autres catégories sont:

• **Barbe soignée courte:** longueur limité à un pouce.

• **Barbe Festival:** les concurrents doivent commencer de zéro en laissant pousser leur barbe à partir d'une date précise début décembre.

• **Barbe style Voyageur:** aucune limite en largeur et en longueur.

• **Moustache Club:** pas un poil sous la ligne des lèvres.

Normand Gousseau, du Festival du Voyageur, affirme que le concours est de plus en plus populaire. L'an passé, le Festival a même tenté de faire homologuer des résultats dans le fameux Livre Guinness des records. La demande a été rejetée sous prétexte qu'il n'existe pas d'autre concours semblable dans le monde.

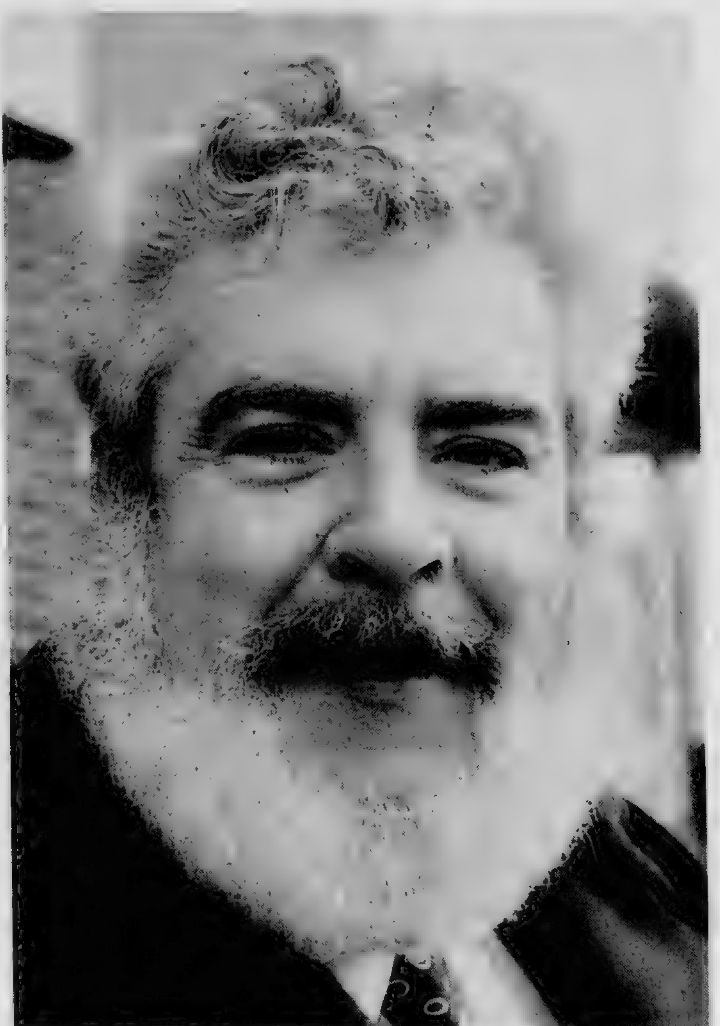


photo: Laurent Gimenez

Marc-Yvan Poulin est un barbu occasionnel. Il a notamment laissé poussé sa barbe après son passage dans l'armée et dans la police. «Pour moi, c'est une expression de la liberté», affirme-t-il.

Comme toute minorité, les barbus n'échappent pas à la discrimination. «Dans le public, on observe encore des réticences face aux barbus. Dans mon métier (agent immobilier), ce n'est pas un atout. Quand tu te rends chez une femme seule, elle se sent moins à l'aise que si tu n'avais pas de barbe.

«Les médecins ou les avocats sont plus avantagés, parce que les clients se rendent chez eux. Les personnes âgées aussi, parce que leur barbe blanche évoque la sagesse.»

La répulsion du public est d'autant plus injuste qu'une belle barbe est le fruit d'attentions nombreuses et continues. Marc-Yvan Poulin, par exemple, frotte la sienne avec un adoucisseur une fois tous les deux jours. Deux fois par mois, il la nettoie avec un shampooing spécial qui combat le jaunissement et fait ressortir le blanc. Sans compter les innombrables coups de peigne pour augmenter le gonflé. «J'en prends plus soin que mes cheveux», avoue-t-il.

Temps perdu? Certainement pas pour cet homme d'affaires, qui n'hésite pas à faire de son système pileux un argument publicitaire. «J'ai fait faire 500 macarons avec ma photo en manteau de Voyageur. Je suis sûr qu'au moins 400 d'entre eux seront conservés par des collectionneurs. C'est plus efficace que de distribuer 10 000 cartes d'affaires!»

D'ailleurs, après le Festival, la barbe de Marc-Yvan Poulin ne sera plus qu'un souvenir. «C'est officiel: le 21 février à 18 h, je la coupe! L'entente est conclue avec ma femme et mes enfants. Elle me fait paraître trop vieux.»

Laurent GIMENEZ

SAINT-BONIFACE

Le rendez-vous des vieux amis

Dans le cadre du Festival du Voyageur, la Fédération des aînés franco-manitobains organise le «Rendez-Vous» des vieux amis qui aura lieu le 15 février au Club La Vérendrye.

Le dîner sera servi à partir de 12 h 30. Il y aura du chant, de la musique, de la danse et la visite des voyageurs officiels. L'entrée est de 3 $

Le Club La Vérendrye est un site officiel du Festival

Des violoneux autour des tables!

«Ce n'est pas un relais, c'est plutôt un cabaret, explique le directeur général du Club La Vérendrye, Clément Perreault, on a affaire à des membres, mais n'importe qui pourra entrer durant la semaine du Festival du Voyageur.»



photo: Jean-Pierre Dubé
Le directeur général Clément Perreault: aller chercher les membres.

La programmation en soirée sera essentiellement ce qu'elle a été dans le passé, souligne Clément Perreault. «Mais en plus, on aura des spectacles à midi et à 17 h. Le midi, des violoneux feront le tour des tables.»

L'entrée au Club sera gratuite avant 20 h. Après 20 h, les non-membres devront payer des frais de 3 $ (de lundi à mercredi) ou 4 $ (de jeudi à samedi) pour les spectacles.

Le chanteur Ray St. Germain est à l'affiche durant la fin de semaine d'ouverture, les 12 et 13 février, ainsi que jeudi soir. Le groupe Rendez-Vous, composé de Pat Joyal, Denis Encontre et David Dandeneau, y sera toute la semaine.

Pourquoi le Club a-t-il décidé de participer au Festival en 1993? «Il est temps que le Club s'implique plus dans la communauté, précise le directeur général, qu'il soit plus visible et reconnu. La culture corporative a changé ces dernières années, c'est à nous de faire la promotion de ce qu'on fait, d'aller chercher les membres.

«On a fait un dépliant qu'on va distribuer toute la semaine. On veut rappeler aux gens que le Club n'est fermé à personne, il est ouvert à tout le monde.»

La mission du Club, qui regroupe 2 300 membres, est essentiellement d'être un lieu de rencontre et de loisirs, où les membres aiment se retrouver dans une certaine ambiance. On voudrait augmenter à 2 500 le nombre de membres.

Jean-Pierre DUBÉ

Le Relais Métis fait son entrée

Il y a quelque chose qui manquait au Festival

Georges Ducharme s'est improvisé producteur de spectacles au pavillon métis de Folklorama en 1991 à l'aréna Bertrand. «Ça vient automatique», raconte le natif de Saint-Laurent, président du local Liberty de la Fédération des Métis du Manitoba (1), à qui le Festival a demandé d'organiser la première édition du Relais Métis.

«Il y a quatre ou cinq ans, rappelle le directeur général Louis Paquin, on a eu une grosse discussion sur l'intégration des autres communautés culturelles au Festival. On a décidé qu'il fallait reconnaître les groupes qui cohabitaient au moment de la traite des fourrures.

«On a établi un premier contact avec les Amérindiens et on a établi un relais avec eux à La Fourche. On a ensuite tenté d'identifier un groupe métis pour mettre en valeur cette culture. C'est fondamental. Dans notre coeur, c'est le groupe le plus important.



photo: Jean-Pierre Dubé
Georges Ducharme est un organisateur et un comédien.

«Mais il fallait respecter un élément, soutient Louis Paquin: le Festival n'est pas un forum politique. On cherchait donc un producteur culturel.» Le lien avec la communauté métisse s'est fait par l'ancien voyageur officiel et député de Saint-Boniface, Neil Gaudry. Georges Ducharme a dit oui. (2)

«Après Folklorama, je me suis fait demander de présider notre local. Je suis un peu partout, lance le résidant de Lorette. Je joue aussi avec des gens de Saint-Laurent dans une pièce au Relais des Pionniers, le 19 février, sur la pêche au lac Manitoba. On a ben du fun avec ça!»

Le Relais Métis va donc ouvrir trois jours en 1993, ldu 18 au 20 février, au Centre communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny. «On n'est pas un gros groupe (98 membres actifs) et on a tous des jobs», note l'employé du Canadien National. Mais en 1994, ça va être plus gros et on va y aller pour les dix jours.»

Le Relais de 230 places seulement offrira des mets traditionnels métis, comme la galette, le ragoût de boeuf et la pudding au riz. Côté spectacle, on propose la musique de violoneux, de la gigue, de la danse carrée et la danse de crochet.

Deux orchestres se partageront la scène: le groupe Trapline de Darren Lavallée et l'ensemble Gil Vandal. «Les orchestres sont payés, explique Georges Ducharme, mais les artistes invités participent bénévolement. Le tout sera bilingue: Neil Gaudry sera un des maîtres de cérémonies.»

Le nouveau lieutenant-gouverneur Yvon Dumont devait aussi être un autre des animateurs. Mais à la suite de sa récente nomination, il aura d'autres fonctions au Festival. «Il va quand même venir au Relais.»

Jean-Pierre DUBÉ

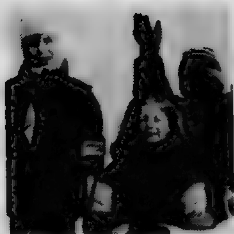
(1) La Fédération des Métis compte sept grandes régions au Manitoba. Un total de 19 locaux, dont Liberty, ont été formés dans la région de Winnipeg.

(2) Le comité organisateur est constitué de: Annette Welsh, Esther Ducharme, Ed Swain, Claude Ritchot, Édouard Lamirande, Lionel Allard, Richard Thissein, Hervy Chartrand, et Gracia Appleyard.

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

DU 12 AU 21 FÉVRIER 1993









ACTIVITÉS SPÉCIALES

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard et les cérémonies d'ouverture, le vendredi 12 février.

Les diffusions en direct avec Radio-Canada\CKSB et CBWFT du lundi au vendredi.

Les Galeries hivernales aux parcs Provencher, Voyageur, au Lieu historique national La Fourche et au CCFM, ainsi que le jardin d'enfants au parc du Voyageur, du 13 au 21.

Les cérémonies de clôture, le dimanche 21 février au Poste Pambian à 15 h 30.

L'HISTOIRE

Revivez le passé au Fort Gibraltar, visitez les musées, le lieu historique national La Fourche, achetez ou appréciez les arts et métiers.

Soyez des nôtres au gala historique qu'est le bal du Gouverneur, le samedi 13 février au Fort Garry. Les billets sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur.

POUR LES JEUNES

Cette merveille de neige est pour les jeunes. Plus de 80 sculptures de neige vous attendent aux quatre galeries hivernales avec le parc du Voyageur qui accueillera le Symposium international de sculpture de neige. En plus, il y a le jardin d'enfants avec des glissoires, des tunnels, des tours. Vous pouvez aussi faire des randonnées en traîneau ou en charrette. Et pour vous sucrer le bec, ne manquez pas la cabane à sucre au parc du Voyageur.

SPECTACLES

Plus de 400 spectacles aux sites suivants vous attendent:

Parc du Voyageur: mettant en vedette une variété d'artistes.

Le lieu historique national La Fourche: présentant des artistes autochtones et métis.

Les relais:

- Auberge du Violon, 210, rue Masson
- Relais du Voyageur, 340, boul. Provencher
- Rame de Nuit, 196, av. de la Cathédrale
- Relais de Pionniers, angle Provencher et Nadeau
- Grenier de l'Abbaye, 271, av. de la Cathédrale
- Rendez-vous des vieux amis, 614, rue Des Meurons
- Pleine Lune, 340, boul. Provencher
- Relais Métis, 202, rue Kenny

Le Rendez-Vous, 768, av. Taché

- Concours de violon et gigue, le samedi 13 février
- Voix de Chez Nous, le dimanche 14 février
- Soirée country avec Bourbon Gauthier, le lundi 15 février
- Soirée cajun avec MAMOU, le mardi 16 février
- Soirée du «bon vieux temps», le mercredi 17 février
- Concours des barbus avec Maurice Paquin et Free Lance, le jeudi 18 février
- François Massicotte au Farcetival, le vendredi 19 février
- Marie-Denise Pelletier, le samedi 20 février

Salle du centenaire, 555, rue Main

- Carmen Campagne et l'Orchestre symphonique de Winnipeg, le dimanche 21 février (après-midi)

Les billets pour les spectacles du Rendez-Vous et de la salle du Centenaire sont disponibles au guichet du Rendez-Vous, 768, av. Taché.

Walker Theatre

- RICHARD SÉGUIN, le jeudi 18 février
- BUFFY SAINTE-MARIE, le samedi 21 février

Les billets pour les spectacles au Walker Theatre sont en vente à Select-A-Seat, composez 780–SEAT.

COMPÉTITION

Amusez-vous tout en concourrant pour un prix à une des compétitions amicales suivantes:

CONCOURS DU MEILLEUR – Hommes et femmes sont invités à s'essayer à des épreuves telles que la lutte indienne, le tir au poignet, la bataille de coq, les barils ou la jambette. Le tout se passe à l'Hôtel St-Boniface!

CONCOURS DE VIOLON ET GIGUE – Le 22e concours aura lieu le samedi 13 février au Rendez-Vous, débutant à 12 h 30.

LE 21e CONCOURS DE BARBUS – Ce concours qui rassemble plus de cent barbus et moustachus aura lieu le jeudi 18 février au Rendez-Vous. Les cinq catégories sont la barbe soignée longue et courte, la barbe Voyageur, la barbe Festival, et la moustache Club.

Les formulaires d'inscription pour ces compétitions sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur, 768, avenue Taché.

LES SPORTS

Soyez des nôtres lorsque la Compagnie du nord-ouest présente les Courses internationales de chiens attelés les 13 et 14 février au parc du Voyageur! On attend plus de 100 mushers et 800 chiens!

Que vous soyez participant ou spectateur, il y a des sports pour tous les âges et pour tous les goûts, y inclus le hockey éponge, le football dans la neige, le rugby, la ringuette, la boxe, le ballon-balai, le ballon-panier, l'haltérophilie, la gymnastique, le ski de fond, entre d'autres.

Le Festival du Voyageur, c'est des activités spéciales, des compétitions, de l'histoire, de la programmation pour les jeunes, des spectacles et des sports. Il y en a pour tous les goûts!



Pour plus de renseignements, composez le 233-ALLÔ (233 2556) ou visitez nos centres d'info MTS MOBILITY aux parcs Provencher et Voyageur.

Le Festival













En bref

Ligue Junior B du Manitoba

(Classement au 31 janv. 1993)

	G	P	Pp*	N	Pts
Selkirk	24	0	1	0	49
Beauséjour	16	11	0	0	32
Red River	16	9	0	0	32
Ste-Anne	13	11	1	1	28
N. Winnipeg	11	11	2	1	25
Brandon	12	13	0	0	24
Gimli	9	16	1	1	20
Ste-Rose	8	15	0	1	17
N. Interlake	4	18	4	0	12

(*) : un point est accordé pour chaque défaite en prolongation.

Meilleurs Compteurs

	B	P	Pts
Miller, Gimli	38	19	57
Lafournaise, Red River	24	33	57
Bethelette, N. Wpg	23	34	57
Buus, Beauséjour	37	17	54
Hares, Selkirk	26	26	52
Praznik, Selkirk	23	26	49
Delaronde, N. Wpg	20	28	48
Thauberger, N. Wpg	24	23	47
Bruce, Gimli	10	37	47
Chaput, Ste-Anne	17	29	46

Ligue Hanover-Taché

(Classement au 2 fév. 1993)

	G	P	N	Pts
Ile-des-Chênes	18	2	0	36
Niverville	13	7	0	26
La Broquerie	11	9	0	22
Steinbach	10	9	1	21
Saint-Malo	10	10	0	20
Ste-Anne	8	12	0	16
Landmark	8	12	0	16
Grunthal	1	18	1	3

Ligue South Eastern

(Classement au 2 fév. 1993)

	G	P	N	Pts
Morden	15	5	1	31
Portage	13	6	1	27
Notre-Dame	13	8	1	27
Carman	10	12	1	21
Morris	6	15	0	12
Altona	5	16	0	10

Ligue intermédiaire du Sud

(Classement au 1er fév. 1993)

	G	P	N	Pts
Division sud				
Ste-Agathe	10	1	1	21
Letellier	6	3	1	13
DC/Emerson	4	8	0	8
Division nord				
Glenlea	4	3	3	11
Starbuck	4	6	3	11
LaSalle	1	8	2	4

Compteurs (au 1er fév. 1993)

	B	P	Pts
J. Lemoine, Ste-Agathe	17	12	29
M. Fossey, Starbuck	12	16	28
G. Côté, Letellier	15	8	23
G. Pilon, Ste-Agathe	13	9	22
J. Scott, Glenlea	12	9	21
D. Unger, Glenlea	10	11	21

Les deux équipes de hockey scolaire à Saint-Boniface

Il y a les Voyageurs de Louis-Riel...

Pendant des années, Joël Bohémier, de Southdale, et Marcel Sarrasin, de Saint-Vital, ont été des adversaires sur la glace. Depuis l'automne dernier, ils font partie de la même équipe, les Voyageurs du Collège Louis-Riel. «C'était un peu drôle au début», avoue Joël Bohémier.

Depuis quelques semaines, ils se retrouvent sur la même ligne. Quand on regarde leurs statistiques, c'est une perspective qui ne doit pas faire plaisir à bien des équipes. Le centre Joël Bohémier, qui est aussi le capitaine de l'équipe, et l'ailier droit Marcel Sarrasin ont tous deux accumulé environ 50 points après 20 matchs.

Pas surprenants que les Voyageurs bataillent cette année pour la première position dans leur division et qu'ils pourraient bien se retrouver parmi les équipes qui participeront au championnat provincial à Winnipeg en mars.

Après avoir évolué pendant plusieurs saisons dans le hockey mineur, Joël Bohémier et Marcel Sarrasin préfère de beaucoup le hockey scolaire; «C'est plus sévère pour le "clutch and grab", précise Marcel qui en est à sa première saison à Louis-Riel. Les joueurs de finesse ont plus de liberté. On a de l'espace pour jouer. Les pratiques sont aussi avant l'école et les joutes après l'école. Et il n'y a pas de joutes ou pratiques pendant la fin de semaine.

«On a des pratiques le lundi et le vendredi et un match par semaine, poursuit Joël. Quand je jouais "Tier II", il y avait des pratiques le soir (à 22h).

«J'ai jamais été sur le boulevard au Festival du Voyageur, affirme Marcel, à cause du hockey le soir. C'est beaucoup plus facile aussi de concilier les études et le hockey que l'année dernière. Et si tu ne fais pas bien à l'école, tu ne peux pas jouer. Il faut passer ses cours!

«Ils t'avertissent avant que tu faillisses, indique Joël. Si dans le deuxième terme, tes notes ne sont pas relevés, alors il faut que tu arrêtes.»

À la blague, les joueurs disent que le hockey scolaire les aide dans un aspect de leurs études. «M. Roy (Guy, un des entraîneurs) utilise des expressions qu'on n'a jamais entendues, explique Joël. Il dit des fois qu'on joue comme de la crotte de poule cuite!»

Marcel mentionne qu'il n'avait pas idée des expressions françaises du hockey. «À la première pratique, j'étais perdu! Je n'avais jamais eu d'instructeur qui me parlait français. Maintenant, ils nous parlent toujours en français.»

Pour Joël, ce n'est pas difficile d'entendre le français pendant les pratiques, c'est plutôt des fois pendant les joutes. «Au lieu de passer la rondelle, j'ai toujours été habitué à dire" pass the puck". On a toujours joué avec une équipe dont la majorité est anglaise. » Marcel renchérit: «On est habitués à jouer en anglais. C'est difficile.»



Joël Bohémier et Marcel Sarrasin. photo: Yves Chartrand

Les autres équipes sont-elles conscientes qu'elles affrontent un groupe de joueurs francophones? La réponse est un gros oui. En disant qu'ils reçoivent des commentaires du genre "French Frogs", Joël se touche le coeur. «Ça fait mal! Ils utilisent ça juste pour nous ennuyer. Mais ça ne me fait pas vraiment de quoi.»

«C'est pas vraiment des autres joueurs, dit Marcel. Des fois, mais ça vient surtout des spectateurs. On ne s'en occupe pas. Moi, ça me fait rire.»

Marcel a l'intention de continuer à jouer au hockey après l'école secondaire, mais il ne sait pas encore où. «Ça va dépendre des études. Je ne suis pas sûr si c'est possible d'avoir des bonnes notes et de continer à jouer au hockey.»

Joël parle pour sa part des Bisons de l'Université du Manitoba. Mais Marcel pense que ça va prendre une couple d'années parce que le calibre est élevé et les joueurs sont assez gros. Marcel ne pèse que 155 livres et Joël 140, «après le souper!»

Selon les deux joueurs, le hockey à Louis-Riel est définitivement sur une pente ascendante puisqu'il y a plusieurs étudiants de 10e année qui veulent jouer l'an prochain.

Les succès de cette année s'expliquent, selon Joël Bohémier, par l'arrivée de huit nouveaux joueurs. L'équipe est aussi plus offensive, pense Marcel Sarrasin, à cause notamment de la vitesse.

Yves CHARTRAND



Les Voyageurs de 1992-1993 (deuxième rangée de g. à d.): Luc David (gérant), Maurice Balcaen (entraîneur), Maurice Roy, Marcel Sarrasin, Stéphane Joyal, Marc Trudeau, Daniel Roy, Justin Maître, Jason Tétrault, Richard Aminot, Michel Balcaen (soigneur/gérant d'équipement), Guy Roy (entraîneur); (première rangée de g. à d.): Denis Chartier, Philippe Desllets, Patrick Huberdeau, Joël Bohémier, Paul Marion, Serge Balcaen, Jamie Bérard, absent: Norman Fréchette.

... et ceux du Collège universitaire

Grâce à une fiche immaculée de quatre victoires en autant de matchs, l'équipe de hockey des Voyageurs du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) se trouve présentement au premier rang de la Ligue M.C.C.A.A. (Manitoba Christian Colleges Athletic Association).

Certains diraient que ce n'est pas catholique, affirme à la blague le directeur des sports au CUSB, Fernand Grégoire.

Formée en novembre, l'équipe s'est tout d'abord dirigée en Saskatchewan pour participer à un tournoi interprovincial annuel. Les Voyageurs ont remporté la compétition grâce à des victoires de 4-0, 11-7 et 12-7.

En saison régulière, les Voyageurs ont d'abord défait le Collège Providence au compte de 12-2 et 6-5. Par la suite, l'équipe a écrasé le Collège Concord 23-0 et 14-0.

En sept parties, les gardiens de Voyageurs, Ron Robert et Brian Martel, n'ont alloué que 21 buts, alors que les attaquants en ont réussi 81.

Selon Fernand Grégoire, la solidité de la défensive représente une des raisons majeures des succès de l'équipe. Les défenseurs Ronald Fillion, Marc Prescott, Marc Tellier, Marc Roy, Luc Roy et Stéfan Lavack ont exercé un contrôle remarquable du jeu et ont su catalyser les remontées des attaquants.

À l'offensive, les gros canons de l'équipe sont le capitaine Rolly Boissonneault (14-25=39), Marc Nault (21-15=36) et Christian Girardin (12-16=28) qui, ensemble, ont réussi à compter près de 60 % des buts.

Les autres attaquants sont Martin Lévesque, Marc Marion, Luc Jubinville, Daniel Labossière, Daniel Fréchette, Michel Fournier, Roger Delaquis et Rémi Lemoine.

Mais pour réaliser une fiche parfaite, les Voyageurs de l'entraîneur Norbert Girardin ont encore cinq matchs à jouer:

- Le 4 février à Saint-Pierre-Jolys contre Providence College à 18 h 45;

- Le 5 février à l'aréna Max Bell contre CMBC à 21 h 45;

- Le 6 février contre Concord College;

- et les 10 et 26 février à nouveau contre CMBC.

La demi-finale et la finale devraient avoir lieu au cours de la première semaine de mars.

Le 7 février à Lourdes...

La Hanover-Taché affronte la South Eastern

Les étoiles de la Ligue Hanover-Taché affronteront de nouveau cette année celles de la South Eastern. Le match a lieu le 7 février à Notre-Dame-de-Lourdes à compter de 14 h 30.

Parmi les joueurs qui feront partie de l'équipe de la Ligue Hanover-Taché, on retrouve Arthur et Jean Coulombe de Saint-Malo, ainsi que Michel Normandeau de La Broquerie.

Robert Rioux, de Morris, et Denis Marcon, de Lourdes, feront par ailleurs partie de la formation de la South Eastern. Jean Comte, également de Lourdes, sera le gérant de l'équipe.

Par ailleurs, il faudra attendre les quatre derniers matchs de la Hanover-Taché joués les 4 et 5 février pour connaître les équipes qui termineront de la 3e à la 7e place au classement final.

La Broquerie, Steinbach et Saint-Malo avaient encore une chance de commencer la première ronde des éliminatoires avec l'avantage de la glace, tandis qu'on ne savait pas si Niverville allait affronter Sainte-Anne ou Landmark.

Du côté d'Île-des-Chênes, après deux défaites consécutives, les champions de la saison ont repris le sentier de la victoire en défaisant Pine Falls 7-4 le 30 janvier dans le cadre des championnats provinciaux. Les North Stars doivent maintenant affronter Warren et Steinbach, et peut-être éventuellement Thompson.

Yves CHARTRAND

... et à Morden

Cinq Mustangs au match des étoiles

Cinq joueurs des Mustangs de la Division scolaire de La Montagne feront partie de l'équipe de la Division sud qui affrontera celle de la Division nord le 7 février à Morden.

Il s'agit de Jean-Pierre Vigier, Patric Dacquay, Yvan Delaquis, Michel Marcon et Daniel Jacques. Les entraîneurs André Dacquay et Guy Jacques ont également été choisis pour diriger la formation d'étoiles parce que leur équipe était en tête au 15 janvier.

Les Mustangs sont toujours en première place de la Division sud. Grâce à quatre victoires et deux défaites en janvier, ils possèdent maintenant une fiche de 12-3. L'équipe a aussi remporté un tournoi à Minnedosa.

Les Mustangs se lanceront à partir du 16 février à la poursuite de leur objectif ultime, soit de participer au championnat provincial à Winnipeg.

Yves CHARTRAND

T'es en parenté avec qui, toi?



Je m'appelle Christel Ginette Nadeau et je suis née le 31 décembre 1991, fille de Anne (Bédard) et Alain Nadeau de La Broquerie.

Je suis la petite soeur de David, Janelle, Darrel et Alex.

Mes grands-parents sont Hélène (Verrier) et Noé Bédard, et Éliane (Gauthier) et Denis Nadeau, tous de La Broquerie.

Christel a une arrière-grand-mère, Irma (Balcaen) Gauthier de la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

Ligue junior B du Manitoba

Les As toujours en 4e place

A deux semaines et demi de la fin du calendrier régulier, les As de Sainte-Anne peuvent encore terminer au deuxième rang au classement de la Ligue junior B du Manitoba.

Les As ne sont qu'à quatre points derrière Beauséjour et les Rockets de Red River. Toutefois, parmi les six derniers matchs de la saison, ils doivent affronter les Rockets et la puissante équipe de Selkirk une fois, ainsi que Brandon deux fois.

La tâche ne sera pas facile, d'autant plus que Robert Lafournaise, de Red River, bataille présentement avec deux autres joueurs pour le championnat de compteurs.

Du côté des As, le centre Robert Chaput est de retour parmi les dix meilleurs compteurs. Il occupe le dixième rang et pourrait facilement grimper d'ici la fin de la saison puisqu'il n'est qu'à six points de la cinquième place.

Yves CHARTRAND

PROVINCE

Le bonspiel du 25e à Saint-Jean-Baptiste

Dans le cadre des activités de son 25e anniversaire, la Société franco-manitobaine tiendra son bonspiel cette année à Saint-Jean-Baptiste du 26 au 28 février.

La date limite d'inscription pour les 24 équipes est le 22 février. Chaque équipe formée de deux hommes et deux femmes jouera au moins trois parties de huit bouts chacune.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Mariette au 233-4915 ou 1-800-665-4443 (sans frais), ou avec Marcel Marion au 1-758-3414.

Y.C.

CORRECTION

Dans l'annonce du projet des Chevaliers de Colomb parue dans La Liberté du 29 janvier au 4 février 1993, on aurait dû lire que la dernière réunion d'information se tiendra le 28 février à 14 h 30 (et non le 8 février).

Pour de plus amples informations, voir l'annonce publiée dans le numéro de cette semaine.

Feu vert

Les arbres moins taxés



Revenu Canada a eu la bonne idée cette année de ne pas faire parvenir un formulaire de la déclaration de 1992 à tous les Canadiens ayant fait une déclaration d'impôts dans le passé. L'objectif en est évidemment de réduire le gaspillage de papier. Bravo! (Même si l'avis du fédéral m'est parvenu en anglais seulement.)

À ceux qui, pour 1991, ont font appel à un professionnel ou qui ont utilisé l'informatique pour remplir leur formulaire de déclaration, Revenu Canada a envoyé des étiquettes codées et auto-collantes, qu'il suffit d'apposer au haut de la déclaration en guise d'identification.

Revenu Canada a aussi produit une déclaration simplifiée pour les contribuables ayant une situation fiscale simple, ainsi qu'une déclaration 65 Plus pour les personnes âgées. Ces formulaires sont disponibles dans les bureaux de poste.

Gens d'ici

Lorraine Bisson aux services en français

L'Hôpital général de Saint-Boniface a une nouvelle coordonnatrice aux langues officielles. Lorraine Bisson occupe le poste depuis le 4 janvier dernier, succédant à Lorette Beaudry-Ferland devenue coordonnatrice des services de santé en français au niveau provincial.



Lorraine Bisson.

Au cours des six dernières, années Lorraine Bisson a enseigné aux étudiantes de l'école des infirmières praticquantes. «Avant, dit-elle à la blague, j'ai été infirmière pendant 100 ans!»

Elle voit son poste comme une possibilité d'utiliser la formation, l'expérience et les atouts acquis en nursing et en enseignement.

«Lorette avait bien travaillé le terrain, dit-elle à propos des services en français, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Avec la réorganisation qu'impose la réforme de la santé, les gens sont déjà bousculés. Il faut donc s'attendre à ce que les choses changent lentement même si l'attitude est bonne.»

S. L

SOCIÉTÉ

Après 32 ans, Germain Champagne quitte la Procure des institutions

«Les laïcs doivent s'occuper des choses matérielles»

Quand Germain Champagne est devenu le directeur de la Procure générale des institutions, peu après sa création en 1960, il ne s'attendait pas à une chute des vocations, à la fermeture de couvents et à l'effritement du pouvoir d'achat. Il a fallu ajouter aux besoins de base, comme l'alimentation, les matériaux de construction, les appareils ménagers et, en fin de compte, presque n'importe quoi.

L'idée de créer une procure générale pour augmenter le pouvoir d'achat des institutions catholiques a été lancée par un père oblat ayant appris l'existence d'un service du genre à Philadelphie.

Selon Germain Champagne, c'était logique de laisser aux laïcs la charge des choses matérielles, et aux prêtres et religieuses le soin des choses spirituelles.

«Une corporation privée a été fondée, et chaque communauté (1) avait un vote au conseil. Le premier règlement était de demander une cotisation aux maisons, mais ça n'a pas duré. On a choisi au lieu de négocier un rabais avec chacun des fournissseurs.

«J'avais travaillé pendant dix ans dans les ventes chez Burns Meats, je connaissais bien les institutions et, quand j'ai fait demande pour l'emploi (2), je savais qu'il y avait du potentiel là-dedans. Ça a très bien marché.

«L'apogée, ça a été de 1968 à 1980, se souvient le directeur général qui a pris sa retraite le 29 janvier. C'était le pensionnat qui nous intéressait en termes de l'alimentation. À l'Archevêché, par exemple, il y avait 80 séminaristes à une époque.

«On avait les écoles résidentielles aussi. C'était du gros volume et c'était payé par le gouvernement. Il y avait de l'argent! Après que ça a été coupé, en 1970, on est allé chercher des institutions autres que catholiques.



photo: Jean-Pierre Dubé

Germain et Jeannine Champagne sont à la retraite depuis le 1er février. Et contents de l'être.

«Après les bonnes années, il y a eu une baisse graduelle du volume. On était douze employés, et on est tombé à cinq.» Germain Champagne a été témoin de la dure réalité des communautés religieuses: es commandes ont baissé et baissé. Mais bon an, mal an, la Procure a réussi à garder un chiffre d'affaires de plus de trois millions $.

«Il y a eu une transformation dans la façon d'acheter. Dans ce temps-là, les institutions avaient juste une voiture. Elles en ont plus maintenant. Et ils comparent avant d'acheter. Quand ils nous arrivent, ils ont fait beaucoup de démarches. Ça limite le pouvoir d'achat.

«Il y a également eu une certaine libéralisation de l'achat. Avant, il y avait plus de contrôle par une seule personne: l'économe avait plus son mot à dire que maintenant.»

Selon Germain Champagne, la Procure fonctionne à peu près comme une coopérative à frais directs. Elle aurait pu remettre des ristournes, mais l'organisme a préféré passer l'économie à l'achat.

«On a toujours été auto-suffisants, on n'a jamais eu de crise. Quand j'allais aux réunions du conseil, ils me donnaient des applaudissements. A la fin, le conseil se réunissait une fois par année. Quant tout va bien, il y a moins d'intérêt.»

A 69 ans, le résidant de Saint-Boniface, et sa femme Jeannine, qui a oeuvré à la Procure pendant 20 ans à titre de secrétaire-réceptionniste et personne à tout faire, ont choisi de prendre la retraite. «J'espère que je suis en bonne forme. J'y tiens.»

La direction a été assumée par Jean Desaulniers, un agent de la Procure depuis plus de 15 ans. «On survit avec un pourcentage des ventes, alors c'est encore viable, souligne Germain Champagne. C'est plus difficile que c'était. L'avenir, ça va dépendre de ce qu'ils vont faire. Je ne suis pas pessimiste du tout.»

En annonçant sa retraite, Germain Champagne s'est rendu compte qu'il était devenu, lui aussi, une institution. Les témoignages de remerciement et d'appréciation ont afflué.

«Quand on aime notre travail, ça paraît, je pense que les gens sentent ça. J'ai toujours cru que le client est le roi et j'ai tenté de mettre ça en évidence. J'ai maintenu des bonnes relations d'affaires, et il y a des fournisseurs qui sont devenus des amis.

«Même si j'étais gérant, j'étais disponible comme les autres au bureau. De nos jours, on ne peut pas réussir avec les pieds sur le bureau.»

Jean-Pierre DUBÉ

T'es en parenté avec qui, toi?



Sylvia Germaine Marie-Ange Massinon, fille de Raymond et Rachel (née De Rocquigny) Massinon de Haywood, née le 19 juillet 1991.

Une petite soeur pour Raynald, Patrick, Rosanne et Christine.

Les arrières-grand-parents sont feu Lucien et Maria (Née Darel) Sicard de Saint-Claude, feue Ester (née Roy) et feu Maurice Massinon de Haywood; feu Hilaire et feue Nathalie (née Philippot) De Rocquigny de Saint-Claude et Joseph et Maria (née Robitaille) Deleurme de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le parrain et la marraine sont Maurice et Aline Massinon, oncle et tante de l'enfant.

Le tour du quartier

Lorsque la Procure des institutions a été fondée en 1960, elle a d'abord logé dans le bureau des assurances D'Eschambault, au 136, boulevard Provencher.

Comme l'espace a vite fini par manquer, l'équipe de Germain Champagne a déménagé de l'autre côté de la rivière pour s'installer, de 1961 à 1967, dans l'édifice Melrose Coffee, au 85, avenue Water.

En 1967, la Procure a élu domicile dans le bloc Dubuc, au coin nord-est de Taché et Provencher. Dix ans plus tard, soit le 20 janvier 1977, le vieil immeuble a été détruit par les flammes. «On était contre la ruelle, au 674, alors on a été épargnés en partie», souligne l'ancien directeur général.

L'organisme s'est retrouvé temporairement au sous-sol du Grand Séminaire, au 624, avenue Taché. Peu après, la Procure achetait un terrain en face de l'Académie Saint-Joseph, y faisait construire l'édifice que l'on connaît au numéro 581, Des Meurons, et s'y installait en 1979.

Les 100 ans de Marie-Anna Roy

«J'ai poursuivi mon noble rêve»

Dans sa chambre surchauffée du Foyer Valade, emmitouflée dans ses vêtements, presque aveugle derrière ses lunettes, Marie-Anna Roy parle depuis plus de deux heures.

Elle cite des vers de Lamartine, de Hugo ou de Crémazie. Se souvient de ses années parisiennes. Brandit une carte de souhaits arrivée de France, écrite de la main d'une amie de trente ans, preuve que là-bas on ne l'a pas totalement oubliée. Rappelle quel écrivain méconnu elle est; souhaite qu'une fois morte son oeuvre restera comme survivent les oeuvres des écrivains, et qu'elle, la mécomprise, l'oubliée, la délaissée, bénéficiera enfin d'un peu de la gloire qu'elle n'a pas connue vivante parce que, dit-elle, sa soeur Gabrielle ne l'a pas voulu.

Mais à la veille de célébrer son centième anniversaire le 30 janvier, Marie-Anna Roy a tout de la vieille dame un peu frileuse que l'âge a tassée au fond d'un fauteuil roulant. «Une vieillarde, comme disait Colette. J'ai connu Colette, vous savez, quand j'étais à Paris.»


Archives La Liberté

Marie-Anna Roy: «L'Homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.»

Elle parle de religion, du célibat des prêtres, du «laxisme» qui caractérise notre époque, de la cohabitation - «Ça ne me choque pas. J'ai eu des amants. Le Christ lui-même aimait d'un amour humain et se retirait chez Marthe et Marie-Madeleine» - et dans tout ce qu'elle dit, les mots qu'elle emploie et les phrases qu'elle forme rappellent la littérature française de la fin du 19e. Encore aujourd'hui, Marie-Anna Roy parle comme on écrivait hier.

Elle a connu le meilleur et le pire. Le meilleur des mondes dans cette France des années 50 qu'elle a tant aimée, où dit-elle, on l'a accueillie comme une Canadienne française qui rentrerait au bercail. Et le pire dans ces petits villages de la Saskatchewan et de l'Alberta, à enseigner à des fils et des filles de paysans, des gens «grossiers», «illettrés».

«J'étais une femme instruite, dit-elle, les gens n'aimaient pas ça. On me disait folle. J'ai dû me séparer de ma famille pour être libre.»

Amoureuse de la littérature, Marie-Anna Roy était «enflammée par la poésie». Elle a consacré sa vie à son oeuvre. Et maintenant, à 100 ans bien sonnés, la voilà «arrivée comme au sommet». Un peu comme un alpiniste qui gravit lentement la pente, «quand on est au somment, on ne le voit pas. Le lendemain, Dieu ne parle pas. Le silence de Dieu est éternel.»

Cent ans, c'est donc arrivé «petit à petit. J'ai vieilli, souffert, espéré. On va me fêter. Et je continuerai. Mes oeuvres sont là. J'en envoie au musée. Et on me dit: mes oeuvres vont survivre.»

«Je n'ai pas connu la gloire mais j'ai rencontré des âmes d'élite dont l'amitié me fut plus précieuse que l'or et l'encens, qui m'ont donné la force et le courage de poursuivre ma tâche d'écrivain.

«Les écrivains, cite-t-elle, "brûlent de remonter à la source d'amour". Alors avoir 100 ans, cela me paraît comme un jour ordinaire.»

Deux heures se sont écoulées et Marie-Anna, fatiguée, est presque à bout de souffle. «Allez, dit-elle, allez ici à la bibliothèque lire Le pain de chez nous et Valcourt, la dernière étape, allez aux Archives du Manitoba voir mes oeuvres, tout ce que je vous dis est écrit là, vous comprendrez...»

Sylviane LANTHIER

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu HARRY KRISHNA RAGOONADEN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 155, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), R2H 0G2, le ou avant le **15e jour de mars 1993.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 29e jour du mois de janvier 1993.

ANTOINE FRÉCHETTE
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ALICE PALUD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg, Manitoba R3C 4G1 le ou avant le **18e jour de mars 1993.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 25e jour du mois de janvier 1993.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession
Compétence de Richard J. F. Chartier

Démolition des anciens abattoirs

Un centre agricole ou résidentiel?



photo: Yves Chartrand

Les édifices abandonnés de Swift à Saint-Boniface.

L'idée de démolir les anciennes usines situées à l'angle Archibald et Marion à Saint-Boniface, soulevée par des résidants pour des raisons sécuritaires, plaît à la Chambre de commerce francophone.

L'organisme a déjà proposé d'utiliser les bâtiments pour en faire un Centre agricole contenant un Musée et des salles d'exposition. Mais comme le projet est tributaire de subventions fédérales et provinciales, le président Richard Chartier est d'avis qu'il est peut-être préférable d'utiliser les terrains pour du développement commercial le long des artères et un projet de 400 à 500 maisons au centre.

«À part pour un Musée, les bâtisses du genre ne sont pas d'une grande utilité. Le coût des rénovations et des changements structurels est prohibitif. Il n'y a pas eu beaucoup d'entretien depuis une dizaine d'années.»

L'avocat croit qu'un développement du genre de celui au nord de Saint-Boniface doit être envisagé. «Quand on regardait le projet Marius-Benoit, la plupart des gens disaient que c'était impossible.»

Pour ce qui est des odeurs des usines à proximité comme Burns et Schneiders, Richard Chartier pense que ce ne serait pas pire que ce qui affecte le parc Windsor. «Les odeurs viennent même à Saint-Boniface!»

La conseillère de Saint-Boniface, Evélyne Reese, est entièrement d'accord avec les idées de la Chambre de commerce sur la démolition. Elle fait toutefois une distinction sur le sort éventuel des bâtiments de Swift et ceux de Canada Packers.

Ceux de Swift pourraient être démolis dès cette année car ils appartiennent déjà à la Ville. Evélyne Reese a précisé que le projet de démolition, d'abord prévu en 1996, pourrait se faire en 1993 à la demande du Comité municipal de Riel. La conseillère est même prête, si la Ville ne trouve par l'argent cette année, à demander au secteur privé de démolir les bâtiments en échange de terrains.

En ce qui a trait à Canada Packers, des négociations seraient présentement en cours avec le propriétaire, un homme d'affaires de Vancouver, qui est intéressé à vendre, selon Evélyne Reese. Encore là, le secteur privé pourrait faire le travail.

Yves CHARTRAND

AVIS PUBLIC

Abandon d'un service intérieur

Ce 27e jour de janvier 1993, Avis est donné que les Lignes aériennes Ontario Express Ltée cob Partenaire Canadien, Pearson International Airport, P.O. Box 69, Toronto AMF, Ontario, L5P 1A5, abandonnera le service intérieur que la licence n° 890442 l'autorise à assurer au départ et à destination de Winnipeg, Manitoba, à compter du 4 avril 1993.



Joseph et Hélène TARKO
Le 25 janvier 1993

À l'occasion de votre 60e anniversaire de mariage vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants veulent vous témoigner leur amour en vous offrant toutes leurs félicitations!

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales sont actuellement à louer aux fins de coupe de foin et de pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales, les districts d'administration locale ou les lieux suivants:

ALEXANDER
ALONSA
ARMSTRONG
BIFROST
CAMERON
COLDWELL
CORNWALLIS
ERIKSDALE
FISHER
GRAHAMDALE
GRANDVIEW
LAC-DU-BONNET
LAKEVIEW
LANSDOWNE
MOSSEY RIVER
MOUNTAIN SOUTH
ZONES RÉGIES PAR LES AFFAIRES DU NORD
PINEY
PORTAGE-LA-PRAIRIE
ZONES DU CANAL DE DÉRIVATION DE LA ROUGE
ROCKWOOD
ROSEDALE
ST. ANDREWS
SAINTE-ANNE
ST. CLEMENTS
SAINTE-ROSE
SIGLUNES
STUARTBURN
TACHÉ

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 19 février 1993.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le bureau des Terres domaniales agricoles le plus près de chez vous, ou appelez au 867–3419.

Agriculture Manitoba
Manitoba Agriculture



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AMEDÉE LOUIS (TED) TRUDEAU, du Village de Sainte-Anne, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **15e jour de mars 1993.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 28e jour du mois de janvier 1993.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de MARIE PAULINE CONAN, du Village de Fisher Branch, au Manitoba à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le **19e jour de mars 1993.**

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 26e jour du mois de janvier 1993.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par: Robert BÉTOURNAY
Procureurs de la succession

La Division scolaire la Montagne n° 28

La Division scolaire la Montagne est à la recherche de professeur pour le poste suivant:

Institut Collégial Notre Dame: Personne bilingue du 17 avril au 30 juin 1993. Accounting 302, Dactylo 102–302, Explorations de carrières et conseiller. Pour plus d'information appelez au 248–2167.

École Richard - 3e année: Poste à plein temps, à combler immédiatement, jusqu'au 30 juin 1993. Mathé, français, anglais et autres matières en 3e et 4e combinées.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Henri Bouvier
Directeur-général
Division Scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

1–248–2228 / 1–744–2083
Télécopieur: 1–248–2482

Projet des Chevaliers de Colomb à Saint-Boniface



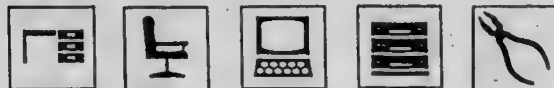
Les Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Boniface proposent à la communauté francophone un foyer pour personnes âgées de 55 ans et plus, sous le concept d'un bail à vie ou participation à la mise de fonds.

- Situé à l'angle N.-E. des rues Des Meurons et Bertrand.
- Logements de 1 ou 2 chambres à coucher.
- Beaucoup de commodités, de services et de sécurité.
- Amplement de stationnement.
- Certains locataires à faible revenu pourraient bénéficier d'octrois.
- En phase II, nous projetons un "personal car home" (centre hospitalier).

Pour de plus amples détails
ou formulaires d'inscription, contacter
Guy Mao (204) 832-3756 ou Omer Lamoureux (204) 237-1476
ou écrire à
Villa Taché Inc., 200, rue Masson, Saint-Boniface, MB R2H 3G1

Réunions d'information
au 210, rue Masson
à 14 h 30
- Le dimanche 7 février
- Le dimanche 28 février
TOUS BIENVENUS!

Approvisionnements et Services Canada | Supply and Services Canada



Matériel du gouvernement

Vente au comptant et à emporter

• Bureaux • Chaises • Tables
• Classeurs à tiroirs • Équipement de bureau
• Outils à main • Beaucoup d'autres encore

Date de la vente

le samedi 6 février 1993 de 10 h 00 à 14 h 00

Conditions de la vente

Tous les articles sont vendus «tels quels» et doivent être payés comptant ou par carte de crédit au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange.

Lieu de la vente

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
LE CENTRE DE DISTRIBUTION
DES BIENS DE LA COURONNE
1410, AVENUE MOUNTAIN
WINNIPEG (Manitoba) R2X 3B4

(204) 983-3317

Canada

LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

lance un appel de candidatures pour un poste de

CADRE PERMANENT

à compter du 1er août 1993

Salaire: 64 717 $ (en 1992-1993)

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cadre permanent. Le poste à pourvoir touche essentiellement au domaine des services professionnels. Les responsabilités du Département des services professionnels comprennent les services et les activités de perfectionnement professionnel, les programmes d'études, la formation du personnel enseignant, l'aide aux membres et aux associations ainsi que d'autres tâches qui peuvent être assignées.

Les candidates et candidats doivent détenir un diplôme universitaire, compter au moins sept ans d'expérence dans l'enseignement, posséder des compétences éprouvées en communication et en relations humaines, et appuyer concrètement les objectifs et être fortement engagé.e.s dans les activités de la MTS. Le poste exige des déplacements fréquents. Une automobile est donc requise.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. Les candidates et candidats intéressé.e.s doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, au plus tard *le 24 février 1993, à 16 h 30* à l'adresse suivante:

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3H2

Téléphone: 888-7961 ou 1-800-262-8803
Télécopieur: 831-0877

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Nécrologie

Marie-Rose Dagesse

Paisiblement après une courte maladie à l'Hôpital général de Portage le mardi 26 janvier 1993, Mme Marie-Rose Dagesse de Haywood, Manitoba, est décédée à l'âge de 95 ans.

Née à St-Georges Henryville, Québec, le 2 mars 1898, Marie-Rose est venue à Élie, Manitoba, avec ses parents à l'âge de deux ans. Après avoir vécu à Élie pendant six ans, la famille a déménagé sur un homestead à Haywood, Manitoba. À cet endroit, Marie-Rose a vécu toute sa vie, étant une des pionnières du district.

Elle était une dame aimable et dévouée qui a passé sa vie entière à donner un coup de main aux membres de sa famille. Un de ses passe-temps préférés était de raconter des histoires de sa jeunesse et de regarder des photos.

Malheureusement, elle devait réaliser que tous ses amis avec lesquels elle avait grandi étaient disparus. Elle manquera grandement à sa parenté et à tous ses amis, particulièrement à tous ses neveux et nièces, qui aimaient Tante Rose tendrement, parce qu'elle avait tellement d'affection pour eux.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs: Denise LeFloch de Saint-Claude et Béatrice Laflèche-Kirouac de Saint-Malo; deux frères: Georges Dagesse de Saskatoon et Roméo Dagesse de Carman; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Elle a été précédée dans la mort par son père Élie Dagesse en 1957, sa mère Adine (née Bénard) en 1958, deux soeurs, Marie Anna en 1926 et Marie Aimée en 1985, et deux frères, Ovide en 1967 et Léon en 1992.

La messe de la Résurrection a été célébrée à l'église de Haywood le samedi 30 janvier. Les prières ont été récitées à 10 h, suivies de la messe à 10 h 30. L'abbé Rhéal Forest était le célébrant. L'inhumation au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient ses neveux Georges, Lionel et Norbert LeFloch, Marcel Dagesse, Wayne Blanik, Robert Carrière et Denis Magne.

Au lieu de fleurs, des dons à sa mémoire peuvent être faits aux missionnaires de la Charité (Mère Teresa), 356, Pritchard, Winnipeg, MB, R2W 2J6.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

La famille voudrait adresser des remerciements sincères, pour les soins merveilleux donnés à Marie-Rose, aux docteurs Ross et Champagne, et aux infirmières compatissantes et dévouées de l'Hôpital général de Portage et de l'Hôpital de Saint-Claude. Ce fut certainement très apprécié.

Sa prière favorite, qu'elle a apprise de sa mère.

Répandez Seigneur vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis, mes ennemis. Protégez tous ceux que vous m'avez donné pour maîtres tant spirituels que temporels. Secourez les pauvres, les prisonniers, les affligés, les malades, les agonisants.

Convertissez les pêcheurs, éclairez les infidèles. Dieu de bonté et de miséricorde, ayez aussi pitié des âmes qui souffrent dans le purgatoire et donnez-leur le repos éternel. Amen.

Repose en paix, fidèle servante.

AVIS PUBLIC

Conformément aux exigences de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales et de la réglementation afférente, avis est donné par les présentes que VIA Rail Canada Inc., propriétaire de la gare VIA Union sise au 123 de la rue Main, Ville de Winnipeg, a l'intention de:

1. Procéder à des rénovations intérieures destinées à transformer en espace commercial à aire ouverte une section de la gare anciennement occupée par des bureaux (coin sud-ouest du niveau principal).

Les travaux commenceront dès après leur approbation en vertu de la Loi susmentionnée.

En conformité avec l'alinéa 1 de l'article 7 de ladite Loi, toute personne opposée à ces travaux peut faire connaître son opposition, ainsi que les raisons de celle-ci et tout fait pertinent, dans une déclaration écrite adressée au:

Ministère de l'Environnement
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Une telle opposition doit être signifiée dans un délai de soixante jours à compter du 29 janvier 1993, date de présentation de la demande d'approbation du projet au Ministre. Une copie de la déclaration devra en outre être envoyée à VIA Ouest – Winnipeg, à l'adresse ci-dessous:

VIA Ouest – Winnipeg
104–123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A3

Travaux publics Canada | Public Works Canada

WINNIPEG, MANITOBA
À VENDRE
TERRAIN ET BÂTIMENT

- Propriété 1 – 611 et 621, ch. Academy, Winnipeg, Manitoba.
- Propriété 2 – 578, ch. St. Mary's, Winnipeg, Manitoba.

- Propriété 1 – 0,307 hectare, plus ou moins.
- Propriété 2 – 0,250 hectare, plus ou moins.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et des formules d'offre d'achat, s'adresser à Cindy Wasson, chef, Services de l'Immobilier, ministère de l'Environnement, Parcs Canada, 457, rue Main, Winnipeg, (Manitoba) R3B 3E8, tél.: (204) 983-3017.

NOTA: Des heures de visite sont prévues à chacune des propriétés, comme suit:

Propriété 1 (611 et 621, ch. Academy) –
le 16 février 1993, de 10 h à 12 h;
le 17 février 1993, de 13 h 30 à 15 h 30.

Propriété 2 (578, che. St. Mary's) –
le 9 février 1993, de 10 h à 12 h;
le 16 février 1993, de 13 h 30 à 15 h 30.

DATE LIMITE: Les offres cachetées seront reçues jusqu'à 14 h, le 3 mars 1993, à l'adresse suivante:

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Travaux publics Canada
Bureau 1000, 9700, av. Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres.

Canada

Nos excuses

Dans la nécrologie de Noël Adrien Emond parue dans La Liberté du 22 au 28 janvier 1993, il aurait fallu lire la première phrase du troisième paragraphe comme suit: «Noël avait fondé et était propriétaire d'Emond Roofing jusqu'à sa retraite en 1988.» (et non 1998)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE 3, MORRIS

Le titulaire de ce poste s'occupe de la réception et effectue des travaux de secrétariat et des tâches administratives pour le bureau du ministère de l'Agriculture de Morris. Il doit notamment dactylographier la correspondance, les rapports et les bulletins, etc., classer les dossiers, expliquer au public les programmes gouvernementaux et passer les commandes de fournitures.

Le candidat doit posséder quelques années d'expérience en secrétariat, à un poste de responsabilités. Il doit respecter les normes de dactylographie de la Commission de la Fonction publique (55 mots à la minute), pouvoir établir les priorités et travailler de façon indépendante et savoir traiter avec le public.

Il doit posséder des aptitudes en communication et un sens développé des relations interpersonnelles. Il doit avoir de l'expérience de travail sur ordinateur personnel compatible avec IBM et, de préférence, connaître le logiciel Word Perfect. La connaissance des programmes et politiques du gouvernement et une certaine expérience du milieu agricole ou rural seront un atout, ainsi que l'aptitude à communiquer en français et en anglais. Les objectifs du Programme d'action positive seront pris en considération dans le processus de sélection.

Il s'agit d'un poste à durée déterminée (8 mois environ).

Traitement: de 26 364 $ à 30 147 $ par an.
N° de concours: 4573
Date de clôture: le 17 février 1993

Envoyez votre demande à:
Agriculture Manitoba
Services du personnel
401, avenue York, bureau 803
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 6 février

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT L'île aux ours

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M Transformers

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Bugs Bunny

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M Le championnat des quilles

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny toons

10h15 TV-5 Alice

10h25 CBWFT Robin des bois junior

10h30 Télé-M Le club des branchés

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: Contact mortel

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Mille univers, une langue

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT La cour en direct
TV-5 Bouillon de culture

12h30 CBWFT La bande des six

13h00 Télé-M Cinémaximum: Le joujou

13h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Le grand jeu

14h30 TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets

15h30 Télé-M Jeopardy

16h00 Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 CBWFT Descente
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef

17h30 CBWFT Scully rencontre
Télé-M Charivari élite
TV-5 Dossiers justice

18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Ici ados canada
TV-5 Thalassa

20h00 Télé-M Le téléthon de la paralysie cérébrale
TV-5 Sacrée soirée

20h30 CBWFT Rythme du monde

21h00 CBWFT Le téléjournal

21h20 CBWFT Les nouvelles du sport

21h30 TV-5 Le cercle de minuit

22h35 CBWFT Un compagnon de longue date
TV-5 Un peu de tout

23h00 TV-5 Journal télévisé suisse

23h20 Télé-M TVA sports

23h30 TV-5 Thalassa

0h30 TV-5 Sacrée soirée

2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 7 février

7h00 Télé-M Le téléthon de la paralysie cérébrale

7h30 CBWFT Vazimolo
TV-5 Le monde à venir

7h31 CBWFT Caliméro

7h55 CBWFT Les mystérieuses cités d'or

8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques

8h55 CBWFT Les aventures de Franck et Foo

9h15 CBWFT Manigances

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la paroisse Saint-Léon à Westmount (Québec) par Gabriel Villemure, ptre.

10h15 TV-5 Musiques au coeur

11h00 CBWFT Le téléjournal

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Azimuts

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

13h00 CBWFT Horizons
TV-5 Ex libris

13h30 CBWFT L'univers des sports

14h10 TV-5 Le monde est à vous

15h00 CBWFT Millefeuille

15h30 CBWFT Génies en herbe

16h00 CBWFT La course destination monde
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui
dimanche
TV-5 L'école des fans

18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h10 CBWFT Découverte

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 7 sur 7

20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Un même sang
TV-5 Jamais sans mon livre

20h30 Télé-M Cinéma du dimanche: À propos d'hier soir

21h00 TV-5 Ramdam

21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit

22h00 CBWFT Les beaux dimanches - Dossier: le défi amoureux

22h35 TV-5 Dossiers de l'histoire

23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

23h05 TV-5 Journal télévisé belge

23h15 CBWFT Le clap

23h20 Télé-M TVA sports

23h31 Télé-M Vision mondiale

23h35 TV-5 7 sur 7

23h40 CBWFT Ciné-club: Le décalogue: Tu ne seras pas luxurieux

0h31 Télé-M Le monde à venir

0h35 TV-5 Jamais sans mon livre

1h35 TV-5 Ramdam

2h05 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 8 février

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Comme on est

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Obsession

13h00 TV-5 Sacrée soirée

13h30 CBWFT Vie de famille

14h30 CBWFT Sporthèque: Albertville en rappel
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons

15h05 TV-5 Confidentiel femmes

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du hollandais
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Marilyn

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Cormoran
Télé-M L'or du temps
TV-5 Mortel désir

20h00 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Les huitièmes Victoires de la musique

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les demoiselles de Concarneau

22h30 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Taquinons la planète!

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Second regard

23h30 TV-5 Mortel désir

0h30 TV-5 Radio France internationale

Mardi 9 février

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Mortel désir

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Touché

13h00 TV-5 Les huitièmes Victoires de la musique

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara

15h00 CBWFT La cour en direct
TV-5 La chance aux chansons

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles

15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Marilyn

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Tell quel

20h00 CBWFT Un rêve en héritage
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Stars 90

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h45 TV-5 Grand écran

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Embarquement porte n° 1

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Comment ça va?

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Millefeuille

23h30 TV-5 Temps présent

23h50 CBWFT Cinéma: L'homme aux deux visages

0h30 TV-5 Stars 90

2h15 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 10 février

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h45 Télé-M À bien y penser

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Iris, le gentil professeur
TV-5 Gourmandises

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Tell quel

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Les rescapés du futur

13h00 TV-5 Stars 90

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara

14h45 TV-5 La chance aux chansons

15h20 TV-5 Confidentiel femmes

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Top modèles

15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Gourmandises

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2

18h30 CBWFT Marilyn
Télé-M Cinéma du mercredi: Police fédérale L.A.

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Géopolis

20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Un médecin des lumières

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit

22h00 CBWFT Manitoba ce soir

22h01 Télé-M Le TVA, édition réseau

22h30 TV-5 Histoires courtes à dormir debout: Le secret d'Anémone

22h31 Télé-M TVA sports

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT L'enfer c'est nous autres

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Rive droite, rive gauche

23h30 TV-5 Géopolis

0h30 TV-5 Un médecin des lumières

2h00 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 11 février

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h45 Télé-M **À bien y penser**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iris, le gentil professeur**
TV-5 **Gourmandises**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Comme on est**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Géopolis**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Un quartier d'enfer**
13h00 TV-5 **Un médecin des lumières**
13h30 CBWFT **Cinéma: La forteresse**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **Panorama**
15h00 TV-5 **La chance aux chansons**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
TV-5 **Gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Marilyn**
Télé-M **Le hockey Molson export à TVA**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Scoop**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Tous pour un**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **Raison passion**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 Télé-M **Benny Hill**
TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir édition spéciale**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Montagne**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h05 CBWFT **Les nouvells du sport**
23h20 CBWFT **À tout prix**
23h30 TV-5 **Faut pas rêver**
23h50 CBWFT **Cinéma: La boum**
0h30 TV-5 **Envoyé spécial**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 12 février

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre Santé**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Iris, le gentil professeur**
TV-5 **Gourmandises**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Comme on est**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Grand écran**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Histoire d'ombres**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Coupable d'innocence**
14h30 Télé-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h05 TV-5 **Confidentiel femmes**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Top modèles**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
TV-5 **Gourmandises**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Biondi et cie**
Télé-M **Rira bien...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les grands films: Un monde pour nous**
Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Le Japon des Itamae**
19h30 Télé-M **Ciné-enquête: Accident**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Gigi**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h40 TV-5 **Le Japon des Itamae**
23h50 CBWFT **Cinéma: Terminus**
0h40 TV-5 **Bouillon de culture**
2h10 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé *du 6 au 12 février 1993*

Samedi 6 février

22h42 Télé-M Malone, un tueur en enfer
Am. 1987. Drame policier de H. Cokliss. Un ancien agent secret entre en lutte contre un millionnaire qui tente d'acquérir des terres par la force.

22h35 CBWFT Un compagnon de longue date
É.-U. 1990. Drame sentimental de N. Rene. Les conséquences de l'apparition du sida dans la vie de trois couples homosexuels new-yorkais, sur une période d'une dizaine d'années.

Dimanche 7 février

20h30 Télé-M À propos d'hier soir
Am. 1986. Comédie sentimentale de W. Zwick. Un jeune représentant de commerce court les aventures éphémères jusqu'au soir où il rencontre une graphiste avec qui il décide de vivre.

23h40 CBWFT Le décalogue: Tu ne seras pas luxurieux
Pol. 1988. Illustration des Dix Commandements sour forme de drame psychologique de K. Kieslowski. Un jeune postier timide observe sa jolie voisine d'en face avec une lunette d'approche. (Sixième de 10).

Mardi 9 février

23h50 CBWFT L'homme aux deux visages
Brit. 1983. Drame d'espionnage de T. Young. Un espion britannique, passé à l'Est, est déclaré mort et renvoyé en Angleterre avec une nouvelle identité pour récupérer une liste d'agents soviétiques.

Mercredi 10 février

18h30 Télé-M Police fédérale L.A.
Am. 1985. Drame policier de W. Friedkin. Un agent du gouvernement tente par tous les moyens de coincer un habile faux-monnayeur.

23h20 CBWFT Rive droite, rive gauche
Fr. 1984. Drame social de P. Labro. Un acovat prospère a pour client un riche financier soupçonné d'avoir détourné des cargos de vivres destinés à l'Afrique.

Jeudi 11 février

23h50 CBWFT La boum
Fr. 1980. Comédie de C. Pinoteau. Les difficiles relations entre un couple et leur fille de quatorze ans.

Vendredi 12 février

19h00 CBWFT Un monde pour nous
É.-U. 1989. Comédie dramatique de C. Crowe. Après le divorce de ses parents, une jeune fille choisit de vivre avec son père. Celui-ci l'encourage à poursuivre ses études mais la tient à l'écart de ses camarades.

19h30 Télé-M Accident
Am. 1971. Drame policier de E.M. Abroms. Un jeune homme croit avoir commis le crime parfait en tuant son oncle qui voulait le déshériter.

23h50 CBWFT Terminus
Can. 1989. Drame psychologique de A. King. Une jeune prostituée de Kirkland Lake, dont le père s'est suicidé et dont la mère est alcoolique, découvre son passé familial douloureux à l'occasion de la mort d'un ancien amant de sa mère.

Les fonds de famille se multiplient à Francofonds

Quatre autres familles franco-manitobaines ont décidé d'honorer leur patronyme en créant un fonds de famille dans le cadre d'un nouveau programme de Francofonds. À l'issue de son assemblée annuelle le 28 janvier, la fondation a également annoncé la composition de son nouveau conseil d'administration, qui sera présidé par Hubert Bouchard de La Broquerie.

Les autres membres du conseil d'administration sont: Gilles Fréchette (vice-prés.), Jacqueline Fortier (secrétaire), Marcelle Forest (trésorière), ainsi que Gilles Lesage, Marcel Marion, Irène Lécuyer, Claudette Toupin, Lise Hamelin et Richard Chartier (conseillers).

L'organisme a lancé en novembre le premier fonds de famille dans la catégorie de 5 000 $ et plus, le Fonds Adélaïde et Édouard Taillefer. Depuis cette date, quatre autres fonds de famille ont été créés et une dizaine d'autres seront annoncés sous peu.

Le Fonds André-Martin, le premier dans la catégorie de 10 000 $ et plus, permettra de venir en aide annuellement à un étudiant du domaine de la traduction, qui poursuit ses études au Manitoba ou ailleurs. La première bourse sera distribuée en novembre 1993. André Martin est décédé en 1992. Comédien et communicateur, il a été le premier directeur des Services de traduction du Manitoba. Il a également été président du Cercle Molière.

Les familles franco-manitobaines peuvent aussi instituer un fonds de 25 000 $, ce qui permet d'orienter les intérêts vers un groupe particulier de la communauté.

Trois autres fonds ont été mis sur pied depuis le début de 1993. Le Fonds Gabriel et Marcelle (Bérubé) Forest reconnaît la contribution de ce couple à la vie communautaire. Il y a aussi le Fonds Alfred (l'ancien juge en chef du Manitoba) et Denise Monnin, et le Fonds Roger-Smith (le deuxième directeur général de Francofonds, décédé en 1985).

Francofonds a choisi 1993 comme l'année des fonds de famille et invite les donateurs à faire fructifier leurs dons antérieurs pour créer un tel fonds.

Hubert Bouchard est né à Letellier en 1940. Il est diplômé du Collège de Saint-Boniface (1962). «Après mon B.A., je suis allé enseigner à La Broquerie. Ça devait être temporaire, mais j'y suis encore après 30 ans.»

L'enseignant de carrière a quitté définitivement l'enseignement en 1979, après avoir été directeur de l'école secondaire pendant six ans (au moment où le personnel enseignant comptait Jean-Marie Taillefer et Armand Bédard, deux anciens présidents de Francofonds) et après avoir enseigné à temps partiel pendant sept ans.

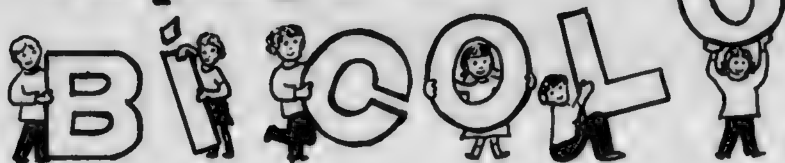
Depuis trois ans, Hubert Bouchard est établi à son propre compte dans le domaine de la comptabilité et des investisse-ments. Depuis dix ans, il est l'administrateur du journal local, Le Papier de chez-nous. Le succes-seur de Jean-Marie Taillefer est dans sa sixième année à Francofonds, dont les deux dernières à titre de vice-président.

En 1992, Francofonds a recueilli 93 991 $ en dons, comparativement à 90 700 $ en 1991. Le fonds en capital s'élève présentement à 1 260 783 $.

J.-P. D.

Recyclez ce journal!

La page de

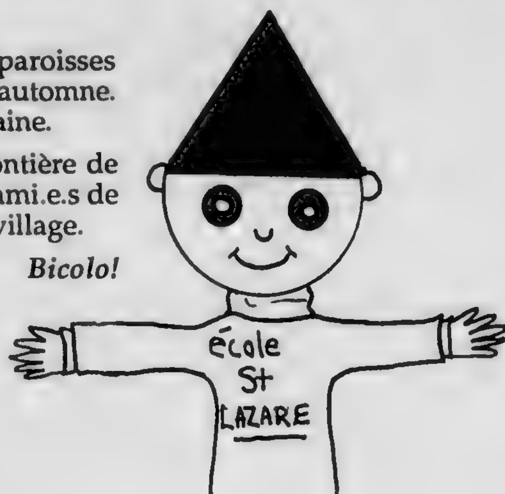


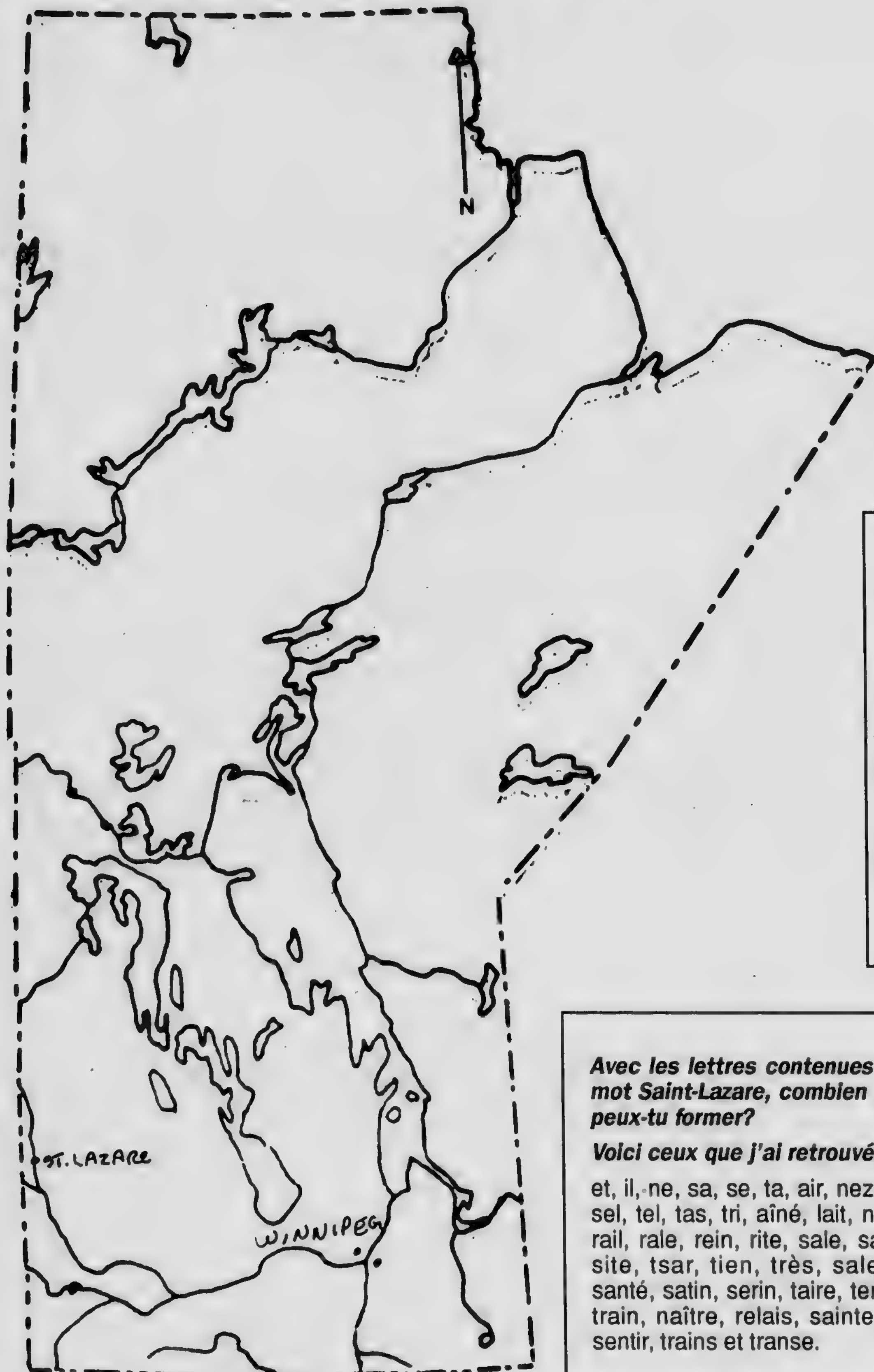
Bonjour toi!!!

Je continue mon voyage dans les paroisses qui ont participé à mon concours d'automne. Je vais à SAINT-LAZARE cette semaine.

Saint-Lazare se situe près de la frontière de la Saskatchewan. Voici ce que mes ami.e.s de Saint-Lazare m'ont appris sur leur village.

Bicolo!





Membre gagnant de la semaine

9815

Richard Garand
Régina (Saskatchewan)

8 ans



SAINT-LAZARE

Le village de Saint-Lazare a été fondé en 1880. En 1860, la mission de Saint-Lazare commence.

Le père Jules Décorby et des Métis sont venus en 1860. Des familles du Québec et de l'Ontario sont venues en 1880.

Venu de France, le père Décorby a donné à la nouvelle paroisse le nom de la gare d'où il était parti: la gare Saint-Lazare.

Les gens de Saint-Lazare sont des mineurs et des fermiers.



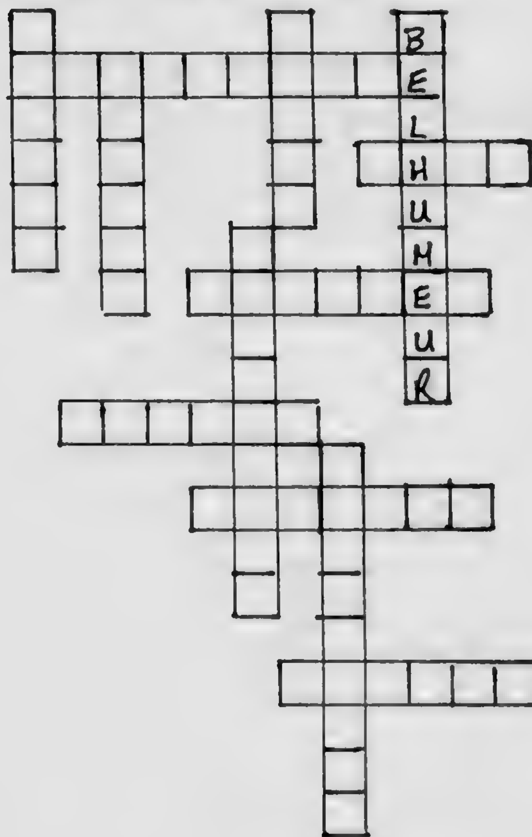
Avec les lettres contenues dans le mot Saint-Lazare, combien de mots peux-tu former?

Voici ceux que j'ai retrouvés:

et, il, ne, sa, se, ta, air, nez, riz, rat, sel, tel, tas, tri, aîné, lait, nier, raie, rail, rale, rein, rite, sale, sait, sien, site, tsar, tien, très, saler, salir, santé, satin, serin, taire, tenir, tiare, train, naître, relais, sainte, saline, sentir, trains et transe.

Peux-tu placer les noms de famille de mes nouveaux ami.e.s de Saint-Lazare dans la grille?

Pham, Hille, Blouin, Fleury, Plante, Simard, Butcher, Lemoine, Belhumeur, Fouillard, Huberdeau, Laferrière.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.



Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ______________ **Âge:** ______

Voici quelques commentaires de mes ami.e.s qui vivent à Saint-Lazare.

J'aime vivre à Saint-Lazare, parce que c'est petit et tu peux pas être perdu. Et tout le monde connaît tout le monde.

J'aime vivre à Saint-Lazare parce que j'ai des amis et j'aime vivre sur une ferme.

J'aime vivre à Saint-Lazare parce qu'il y a beaucoup de côtes.

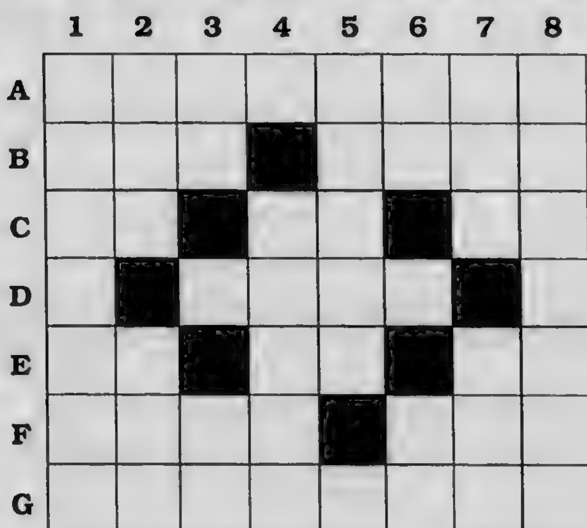
Bonjour à mes nouveaux ami.e.s de Saint-Lazare

10642	Josée Lemoine	10992	Conrad Simard
10982	Anne Pham	10993	Jared Simard
10983	Réanne Blouin	10994	Stacy Simard
10984	Raclyn Bohémier	10995	Rachel Belhumeur
10985	Joël Fleury	10996	Cléo Butcher
10986	Cassidy Fouillard	10997	Nicholas Fouillard
10987	René Fouillard	10998	Kelly Hille
10988	Travis Fouillard	10999	Andrea Laferrière
10989	Janelle Huberdeau	11000	Breanne Plante
10990	Kristen Huberdeau	11001	Nicole Simard
10991	Alain Simard	11002	Robert Simard

Mots Croisés

GRILLE N° 1

par Philippe Le Quéré



Horizontalement:

A. Boisson.
B. Indéfini – Pays.
C. Article défini – conjonction – infinitif.
D. Petit traineau.
E. Notre Seigneur – Île de l'Atlantique – Pron. personnel.
F. Noces célèbres – Chanson.
G. Symboles.

Verticalement:

1. Sa lecture nous donne envie de maigrir.
2. Voisinage – Oncle américain.
3. Ancien – Nota Bene.
4. Montagnes séparant l'Asie de l'Europe.
5. Trois pieds.
6. Phonétiquement: Peu religieux – Longueur d'ondes.
7. Pas triste – De pain.
8. Parties de la selle.





Les DANSEURS DE LA RIVIÈRE-ROUGE

Gagnants:

Loterie Super Bowl 1993

1er quart	Hubert Bérubé	100 $
	George Adair	25 $
2e quart	Tim Richard	100 $
	David Murray	25 $
3e quart	Paulette Desaulniers-Bernard	100 $
	Wayne Robson	25 $
Pointage final		
	Stephen Moroz	300 $
	Robert Marchand	25 $

La chronique religieuse †

45e Congrès eucharistique international de Séville

Séville, ville hôtesse de l'Exposition universelle de 1992, sera encore, cette année, le théâtre d'un autre immense rassemblement alors que se dérouleront les assises du 45e Congrès eucharistique international.

En effet, du 7 au 13 juin 1993, des pèlerins du monde entier, y compris de nombreux du Canada, s'y rendront pour témoigner de leur foi commune dans l'Eucharistie. Comme par le passé, on espère que le Saint-Père lui-même pourra être présent, indique Mgr Marcel Gervais.

Le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) invite dès maintenant les catholiques du pays à se préparer à ce congrès qui n'est pas «un événement lointain». Bien au contraire, il doit interpeller les catholiques au plan local d'autant plus que «nos Églises diocésaines peuvent trouver dans ce congrès une occasion d'approfondir les richesses du mystère de l'Eucharistie et de se renouveler sprirituellement».

«Tous, laïques, religieux, religieuses, prêtres et évêques, nous avons besoin de faire le point périodiquement sur notre façon de célébrer, d'adorer, et de vivre le mystère eucharistique», de poursuivre Mgr Gervais.

Dans cet esprit, le président de la CECC invite les diocèses, les paroisses, les associations et les communautés religieuses à mettre sur pied un programme d'activités qui pourrait notamment contenir des journées de ressourcement, des catéchèses adaptées, des heures de prière et des célébrations spéciales.

Choisi en fonction du 5e centenaire de l'évangélisation des Amériques, ce congrès aura pour thème: «Eucharistie et Évangélisation / Le Christ, Lumière des nations.»

Ce thème, de souligner Mgr Gervais, veut approfondir le lien étroit qui existe entre l'Eucharistie et l'Évangélisation. Citant le décret conciliaire sur le ministère et la vie des prêtres, il fait remarquer «qu'aucune communauté chrétienne ne peut se construire sans trouver sa racine et son centre dans la célébration de l'Eucharistie.»

Et justement, de faire remarquer Mgr Gervais, l'Église catholique du Canada concentre ses efforts sur la construction de communautés chrétiennes responsables.

«Nous sommes préoccupés par l'évan-gélisation de nos milieux et des diverses cultures de notre pays.» Nous sommes également préoccupés «par la justive sociale qui fait partie intégrante de l'évangélisation.»



Pluri-elles (Manitoba) Inc

10 ans, c'est femme-eux!

Activités à Pluri-elles

Pause échange (café rencontre)
Tous les mercredis après midi.

Mères au foyer
Chaque deuxième mardi matin.

Communication mère-fille
Information le 9 février 1993, à 19 h.
Le programme débute la semaine du 22 février 1993.

Technique Nadeau
Le programme débute la semaine du 22 février 1993.

Concours «D'hier à aujourd'hui»
Date limite: 24 février 1993.

Journée internationale des femmes
Le lundi 8 mars 1993, au CUSB.

Pour plus d'information, contactez Carmen Hivon au 233–1735

Divers

DÉBLAYAGE de neige pour toîture. 12 ans d'expérience en toîture. Estimation gratuite. Composez le 254–3302.
846-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.C.
863-

PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers des siècles et des siècles. Amen. L.Y.L.
864-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. V.H.M.
865-

PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers des siècles et des siècles. Amen. D.L.P. & D.A.E.
856-

PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers des siècles et des siècles. Amen. M.R.
859-

Recherche

RECHERCHE: Recherche une gardienne à domicile pour trois enfants (7, 4 et 2 ans). Débutant le 1er juillet. 237–8630. Hélène.
855-

À vendre

À VENDRE: Chemises, genre Festival du Voyageur, faites sur commande. Composez le 233–5960.
854-

À VENDRE: Collection de macarons et d'épinglettes. Composez le 233–3753.
857-

VENTE RAPIDE souhaitée: déménagement, causeuse de cuir noir 500 $ négociable après 16 h. 237–8325 - Nathalie.
860-

À VENDRE: 2 855 $ Commission fixe pour la vente de votre maison et ceci inclut le service ("multiple listing service"). Résultat?... bien sûr; notre compagnie a déjà vendu plus de 1 200 maisons depuis son début, ceci en dit beaucoup. ESTIMATION sans obligation. Appelez Maurice Ayotte au 237–9149 ou Peg-Win RLTY.
862-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale. Services inclus. 350 $/mois. Disponible immédiatement. Composez le 233–6091.
791-

À LOUER: appartement double à louer - Chez Nous Inc - Loyer, 25 % des revenus. Composez le 233–7761.
827-

À LOUER: Petit appartement de deux chambres à coucher. Propre et tranquille. Près de l'école et service d'autobus. Loyer 350 $, inclus chauffage, eau et stationnement. Libre le 1er février. Composez le 237–9283 ou le 453–5281.
842-

À LOUER: sur le bord de la rivière Rouge, sur la rue St-Mary, près de St-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher dans un duplex au rez-de-chaussé. 575 $ par mois avec garage et services inclus. Chambre de lavage, laveuse et sécheuse non incluse. Libre à la fin du mois de février. Composez le 237–9958 après 17 h.
855-

À LOUER: grand app. de deux chambres à coucher disponible le 1er mars, situé près des autobus, écoles etc. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, air climatisé, stationnement. Pour plus d'information composez le 235–0440.
858-

À LOUER: St-Boniface, 505, Ritchot, app. d'une chambre à coucher. Libre le 1er mars. 422 $. Composez le 233–0961.
861-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher, rue Masson. Services inclus. 350 $/mois. Disponible immédiatement. Composez le 233–3753.
866-

À LOUER: appartements d'une chambre à coucher au sous-sol. Services inclus et accès à la laveuse et sécheuse. Aussi, une chambre meublée. Libres tous les deux immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231–0224.
867-



DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES D'ORGANISMES FRANCOPHONES

La gestion des bénévoles: recrutement et motivation

Comment recruter et motiver nos bénévoles? Voilà une question posée par les administrateurs et les administratices des organismes à but non lucratif. L'atelier vous permettra:

- de définir le bénévolat et de reconnaître les différents rôles qu'il joue dans nos organismes;
- d'établir des liens entre les besoins de l'organisme et ceux du bénévole;
- de développer une description de tâches qui satisfait les besoins du bénévole et de l'organisme;
- d'identifier les éléments fondamentaux des bénévoles afin de les utiliser pour établir un milieu dynamique.

Dates:

Le vendredi 26 février de 19 h à 21 h et le samedi 27 février de 9 h 30 à 16 h 30 *(8 heures de formation)*.

Frais d'inscription: 100 $ + 7 $ TPS

Date limite d'inscription: le 15 février.

Pour de plus amples renseignements veuillez contacter Jacqueline Fortier au 233–0210.

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

QUIZ

Quelle église?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. À quel culte est vouée cette église?

2. Quel journal célèbre Mary Baker Eddy a-t-elle fondé?

3. Quelle religion compte le plus d'adeptes au Manitoba?

4. Combien y a-t-il de boudhistes au Manitoba?

5. Peut-on se confesser par fax?

6. Connaissez-vous la recette de l'alcool de bicyclette?

7. Et la recette du hachis des Monts-Rocheux?

RÉPONSES

1. Cet édifice, bâti en 1924 au coin des rues River et Nassau, appartient à l'Église du Christ scientiste (Church of Christ Scientist). Cette communauté religieuse, créée en 1866 par l'Américaine Mary Baker Eddy, regroupe une centaine de membres à Winnipeg.

Précision importante: l'Église du Christ scientiste n'a rien à voir avec l'Église de Scientologie, fondée par l'Américain Ronald Hubbard (1911-86). L'Église de Scientologie, également représentée à Winnipeg, compte huit millions d'adeptes dans le monde.

2. Le Christian Science Monitor.

3. Avec ses 269 000 membres, l'Église catholique arrive bonne première au Manitoba. Les catholiques sont suivis par les anglicans (64 000 membres), les mennonites (60 000) et les membres de l'Église Unie (50 000).

4. Environ 200.

5. Pas encore, mais ce sera bientôt possible grâce à un nouveau confessionnal équipé d'un fax qui sera présenté en mai prochain à la foire religieuse de Vincenza, en Italie. L'appareil a été critiqué par plusieurs autorités religieuses qui considèrent que la confession doit obligatoirement se faire en personne.

6. En vogue au Cameroun, en Afrique, au temps de la colonisation européenne, l'alcool de bicyclette se concoctait comme suit: «Prenez un vieux cadre de bicyclette, de marque Hercules de préférence, enlevez le guidon, la fourche, le pédalier et la selle, bouchez avec deux tampons de palmier raphia les deux orifices avant, vissez le pédalier et posez la touque sur le feu. Le cadre de bicyclette est donc en position horizontale, vous l'arrosez doucement avec de l'eau fraîche et vous recueillez l'alcool par l'orifice de la selle» (1).

7. Dans sa correspondance, le jésuite belge Pierre-Jean De Smet décrit ainsi la recette qu'il a goûtée chez les Indiens «Assiniboins» dans les années 1840:

«Les femmes préparent (la soupe) en faisant bouillir du sang mêlé avec de l'eau. Alors elles remplissent la chaudière de graisse et de viande hachée, mais hachée avec les dents. Souvent une demi-douzaine de vieilles sont occupées, des heures entières, à la préparation de ce singulier ragoût; elles mâchent et remâchent, bouchée par bouchée, ce qu'elles font ensuite passer dans la marmite, pour composer le fameux hachis des Mont-Rocheux...» (2)

Compilé par Laurent GIMENEZ

(1) Le petit soldat de l'Empire, Guy Georgy, Flammarion, 1992.

(2) Jésuite (2. Les revenants), Jean Lacouture, Seuil, 1992.

RECETTES

Des rouleaux de lasagne

Tout le monde raffolera de cette alléchante variante rajeunie de la lasagne.

Faites-la d'avance en déposant les rouleaux de lasagne préparés dans un plat, couvrir hermétiquement et réfrigérer jusqu'au moment de la cuisson. Garnir du reste de mélange aux tomates juste avant la cuisson. Temps de préparation: 20 minutes. Temps de cuisson: 45 minutes.



Rouleaux de lasagne aux courgettes et au fromage

12 nouilles à lasagne
15 mL (1 c. à table) d'huile d'olive
2 courgettes moyennes râpées
(env. 500 mL/2 tasses)
1 oignon moyen haché
1 contenant (475 g) de ricotta
1 oeuf
125 mL 1/2 tasse) de parmesan râpé
2 mL (1/2 c. à thé) d'estragon séché émietté
1 mL (1/4 c. à thé) de poivre
1 boîte (28 oz ou 19 oz) de tomates en dés
1 boîte (7 1/2 oz) de sauce tomate
10 mL (2 c. à thé) de basilic séché

Cuire les nouilles à lasagne selon les indications de l'emballage. Égoutter et refroidir sous l'eau froide. Bien égoutter. Entre-temps, chauffer l'huile dans une poêle à feu modéré. Faire revenir les courgettes et l'oignon jusqu'à ce qu'ils soient tendres, environ 5 minutes ou jusqu'à ce que tout le liquide soit évaporé. Mélanger les tomates, la sauce tomate et le basilic; déposer une mince couche dans le fond d'un plat graissé de 3,5 L/34 x 22 cm (3 1/2 pintes/13 x 9 po). Étendre environ 75 mL (1/3 de tasse) de mélange au fromage sur chaque nouille à lasagne; rouler et placer, le pli en dessous, dans le plat. Verser le reste du mélange de tomates sur le dessus. Couvrir et cuire au four à 180°C (350°F), 30 minutes. Découvrir et cuire 10 minutes de plus.

Donne de 6 à 8 portions.

Franchises de «Joe loue tout»

Le développement de l'Ouest à partir de Saint-Boniface

Maurice Bissonnette, le propriétaire de la chaîne de magasins de location d'outils «Joe loue tout», est reparti enthousiasmé d'une visite du Manitoba en janvier.

«Il était très surpris de la qualité des gens qu'il a rencontrés à Winnipeg, Saint-Boniface, Brandon, Portage-la-Prairie et dans divers villages francophones», indique Germain Perron, qui travaille sur le dossier depuis deux ans.

L'homme d'affaires québécois a trouvé un territoire presque vierge dans son domaine à Saint-Boniface. Il est donc entendu, selon Germain Perron, que tout développement de l'entreprise dans l'Ouest se ferait à partir de Saint-Boniface. Une échéance n'a toutefois pas encore été déterminée parce qu'il reste à finaliser une entente de principe.

Germain Perron est aussi optimiste de voir d'autres franchiseurs québécois venir s'installer au Manitoba puisque Maurice Bissonnette aurait promis d'informer l'Association des franchiseurs du Québec sur le potentiel manitobain et les avantages de la province.

Roger Robidoux, qui était présent lors de la tournée de quelques villages, confirme la réaction positive de l'homme d'affaires québécois. «Il voit le mérite d'avoir des satellites (de Saint-Boniface dans le rural). Il veut faire une étude sur le potentiel. À chaque place, on rencontrait des représentants économiques. Il faisait un exposé et il se renseignait. Il était content d'avoir appris quelque chose de nouveau.»

Yves CHARTRAND

Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 11, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 5 au 18 février 1993

Éditorial

Bon appétit!

On savait déjà que les insectes constituent l'espèce la plus variée et la plus peuplée du règne animal, et qu'ils possèdent des capacités d'adaptation et de survie extraordinaires.

Les scientifiques nous apprennent maintenant que les chères bibites font aussi d'excellents casse-croûte, bien plus nourrissants qu'un poulet ou une côte de bœuf.

Il n'y a là rien de nouveau. Depuis des siècles, les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se délectent de purée de mantes religieuses, de chenilles grillées et autres fourmis à la poêle.

Dégoutés? Vous avez tort. La plupart des insectes comestibles sont d'une propreté exemplaire et passent leur vie sur l'herbe ou les feuilles d'arbres. On ne pourrait pas en dire autant de certains animaux qu'on retrouve souvent dans nos assiettes.

De toutes façons, en matière de cuisine, tout est question de culture, comme le rappelait un jour un Chinois à un occidental: «Nous aimons les œufs pourris et vous le lait pourri (allusion au fromage). Quelle différence?»

Laurent GIMENEZ

Des insectes au Menu

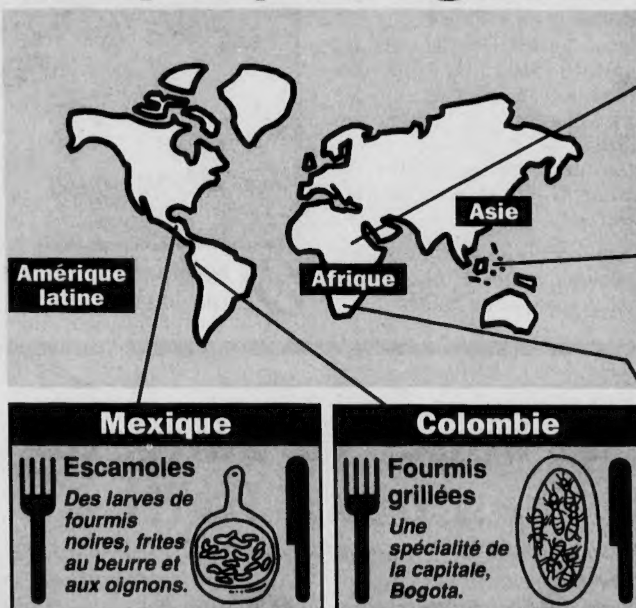
L'anti-famine?

Les experts estiment que la population humaine, qui est d'environ 5,5 milliards d'habitants à l'heure actuelle, doublera au cours des 60 prochaines années.

Comment nourrir tous ces humains, surtout dans les pays pauvres du tiers monde?

De nombreux scientifiques proposent d'utiliser une source d'alimentation jusqu'à présent inexploitée: les insectes.

Quelques plats régionaux



Lac Victoria
Purée de mouches
Le goût est semblable à celui du caviar.

Indonésie
Mites et mouches grillées
La friandise préférée des habitants de l'île de Bali.

Mexique
Escamoles
Des larves de fourmis noires, frites au beurre et aux oignons.

Colombie
Fourmis grillées
Une spécialité de la capitale, Bogota.

Afrique du Sud
Chenilles séchées
On en trouve dans tous les bons supermarchés, en boîte ou sous cellophane.

Bourrés de protéines

En Amérique du Nord et en Europe, personne n'aurait l'idée de se faire une omelette de fourmis ou de déguster des sauterelles à la broche. Par contre, la consommation d'insectes crus ou cuits est une pratique ancienne et courante dans de nombreux pays du tiers monde (voir tableau: Quelques plats régionaux).

Dans ces pays, les insectes sont d'abord appréciés pour leur prétendu bon goût. Au Mexique, par exemple, les larves de fourmis noires sautées sont considérées comme de la haute cuisine. Mais surtout, les insectes fournissent aux humains les protéines et les vitamines nécessaires à leur survie pendant les périodes de sécheresse, ou lorsque la viande est trop chère. Le tableau en dessous montre bien que les insectes comestibles sont plus riches en protéines que n'importe quelle viande animale.



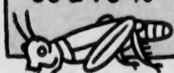
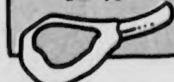
Photo:Ferrero/Explorer

La plupart contiennent également beaucoup de vitamines et de minéraux (notamment du fer).

Une nourriture écologique

Les insectes constituent une source de nourriture pratiquement inépuisable car ils sont très nombreux (plus d'un million d'espèces différentes) et se reproduisent en grandes quantités.

Quantité de protéines

Sauterelle 50 à 75 % 	**Araignée** + de 60% 	**Chrysalide de mouche** + de 60 % 
Mouton 32 % 	**Poulet** 23 % 	**Poisson** 20 % 

Une seule colonie de termites peut comprendre entre 10 000 et trois millions d'individus. De même, un nuage de sauterelles couvrant 1 500 km² compte 400 milliards de spécimens, ce qui représente près de 100 000 tonnes de protéines comestibles.

En l'espace d'une saison, un seul couple de mouches donne naissance à des milliards d'individus! (La plupart disparaissent cependant, victimes de maladies, de prédateurs ou d'insecticides).

Autre avantage des insectes: leur élevage industriel exige peu de place. Des scientifiques américains ont calculé qu'un élevage de mouches installé sur un seul hectare permettrait de récolter 800 tonnes brutes de larves par an, soit 363 tonnes de protéines!

L'élevage des insectes serait donc moins nuisible pour l'environnement que celui des vaches et des moutons, qui entraîne la destruction de milliers d'hectares de forêt chaque année.

De plus, les troupeaux de vaches contribuent au réchauffement de la planète (effet de serre) en expulsant d'énormes quantités de gaz digestifs dans l'atmosphère. Ce genre de problème n'existe pas avec les insectes.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

EN BREF

Monde

Guerre chimique

Plus de 100 pays, dont le Canada, se sont engagés à détruire toutes leurs armes chimiques et leurs usines de production au cours des dix prochaines années.

Indonésie

Marée noire

Un pétrolier transportant 300 millions de litres de pétrole est entré en collision avec un pétrolier vide près de l'île de Sumatra. Des milliers de plantes et d'animaux marins sont menacés par la marée noire.

Italie

Confaxion

Les catholiques pourront bientôt se confesser par correspondance grâce à des confessionnaux équipés d'un télécopieur (fax).

États-Unis

Violence et télé

La chaîne NBC diffusera un message contre la violence faite aux femmes durant la diffusion du match du Super Bowl. Des études démontrent en effet que la violence familiale augmente toujours durant cet événement.

France

Écran canadien

À partir du mois de février, les Parisiens auront la possibilité de visionner plus de 500 films canadiens. Ce festival de cinéma canadien se poursuivra jusqu'en juin.

Pays-Bas

Mac végétarien

McDonald's a choisi les Pays-Bas pour tester son nouveau hamburger végétarien qui ne contient pas un gramme de viande. Sa composition: patates, pois, maïs, carottes et oignons.

États-Unis

Drôle de singe

Un policier américain n'a pas hésité à se déguiser en gorille et à entrer dans une cage pour démasquer un trafic d'animaux entre les États-Unis et le Mexique.

États-Unis

Vieux homard

Un homard âgé d'environ 100 ans a échappé de justesse à la casserole. Repéré au restaurant par une équipe de télévision, le crustacé de 9 kg et 76 cm a été placé dans l'aquarium d'un musée.

Guerre civile en Croatie: c'est reparti!

Après une année de paix, les combats ont repris entre Croates et Serbes en Croatie. Les milliers de casques bleus de l'ONU présents sur place n'ont rien pu faire pour les empêcher.

Les premiers combats ont éclaté le 22 janvier près de la ville de Maslenica.

Les Croates accusaient les Serbes de s'opposer à la reconstruction d'un pont détruit il y a plusieurs mois à cet endroit. Ce pont est vital pour l'économie croate car il relie le nord de la Croatie à la Dalmatie, une riche région touristique.

Le pont est situé près de la Krajina, une région contrôlée par les Serbes. Ces derniers ont répondu aux attaques des Croates en saisissant des armes placées sous la garde des soldats de l'ONU depuis la signature du cessez-le-feu entre Serbes et Croates en janvier 1992.

Les combats ont déjà fait plusieurs dizaines de morts, dont deux casques bleus français.



Les origines

● **1990:** À la suite des premières élections libres, le nationaliste croate Franjo Tudjman devient le chef de la Croatie, une des six républiques yougoslaves. Tudjman applique une politique répressive vis-à-vis de la minorité serbe de Croatie (fonctionnaires renvoyés, alphabet cyrillique -l'écriture des Serbes- interdit, etc.). Les Serbes déclarent alors l'indépendance de la Krajina, une région où ils sont majoritaires.

● **1991**: L'indépendance de la Croatie par rapport à la Yougoslavie déclenche une guerre civile entre Serbes et Croates.

● **1992**: Après sept mois de combats qui ont fait 10 000 morts, un cessez-le-feu est conclu. Les Serbes, qui représentent 12 % de la population, contrôlent désormais un tiers du territoire croate.

Une bouée de sauvetage autour d'Haïti

Le gouvernement américain a mis en place une véritable barrière maritime autour d'Haïti pour empêcher les réfugiés haïtiens de prendre la mer à destination des États-Unis.

Depuis quelques semaines, 22 bateaux et une douzaine d'avions américains surveillent les alentours de l'île.

Les Américains affirment que leur seul but est de sauver la vie des Haïtiens qui se lancent dans ce dangereux voyage. Selon eux, plus de 1 000 embarcations ont été construites en Haïti et elles pourraient transporter au moins 100 000 réfugiés.



Les Haïtiens fuient la pauvreté et surtout la violence qui règne dans leur pays depuis que les militaires ont pris le pouvoir en septembre 1991. Leur seul espoir est le retour du président exilé Jean-Bertrand Aristide, le premier président élu démocratiquement en Haïti.

Récemment, les militaires ont accepté de négocier avec l'Organisation des Nations unies (ONU) pour rétablir la démocratie et permettre le retour du président Aristide. Cette concession est le résultat des pressions économiques exercées contre Haïti par les pays étrangers, notamment le Canada.

✷ Info quiz

1) Quelles langues parlent les six millions d'Haïtiens?

Réponse en page 4.



L'univers du jeu vidéo: monstres contre chevaliers.

Malades des jeux vidéos!

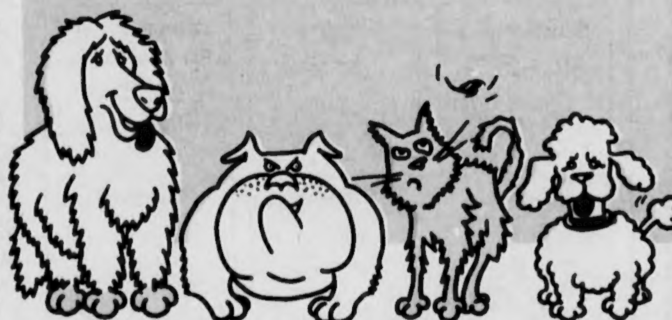
Le ministère de la Santé du Japon s'apprête à nommer une équipe de chercheurs pour étudier les effets des jeux vidéos sur la santé des enfants.

Une enquête réalisée récemment au Japon a révélé qu'au moins120 jeunes avaient dû être hospitalisés à la suite d'évanouissements ou de crises d'épilepsie provoqués par la pratique des jeux vidéos.

Sherlock Holmes en culottes courtes

Les enfants détectives privés n'existent pas que dans les romans. La preuve: à Uppsala, en Suède, des enfants de 10 ans suivent des cours d'enquête policière une fois par semaine.

Les Sherlock Holmes en herbe apprennent toutes sortes de techniques, comme relever les empreintes digitales sur les lieux d'un crime ou donner les premiers soins à une victime. Une fois rentrés chez eux, ils révisent leur leçon en consultant le Manuel du détective.



Leur professeur, le policier Göran Hårde, a formé une centaine de jeunes depuis cinq ans. Il fait régulièrement appel à eux pour des enquêtes. Récemment, les enfants ont réussi à retrouver une vieille dame qui avait disparu d'un foyer de personnes âgées.

Les bicyclettes volées sont leur spécialité. Ils en retrouvent en moyenne trois par semaine. En récompense de leurs services, les petits détectives reçoivent des entrées gratuites à la piscine. C'est la moindre des choses!

EN BREF

I.P.-É.

Madame la 1ère

Catherine Callbeck, 53 ans, a été élue première ministre de l'île du Prince-Édouard. C'est la deuxième fois dans l'histoire du Canada qu'une femme dirige une province.

Canada

Adieu Mme Sauvé

L'ancien Gouverneur général du Canada, Jeanne Sauvé,vient de mourir à l'âge de 70 ans. Elle a représenté la reine d'Angleterre au Canada de 1984 à 1990.

Manitoba

Le chef Yvon

Le Métis Yvon Dumont a été nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba. Il représente la reine d'Angleterre (le chef de l'État canadien) dans sa province.

Canada

Récession finie?

Les experts affirment que la récession économique qui a commencé il y a trois ans est terminée. Ils sont arrivés à cette conclusion après avoir constaté que 57 000 emplois ont été créés en décembre dernier.

Nouvelle-Écosse

Chinaland?

Deux hommes d'affaires de Hong Kong envisagent de créer un parc d'attraction consacré à l'histoire de la Chine en Nouvelle-Écosse.

Alberta

Contre le bœuf

Le gouvernement de l'Alberta a refusé de féliciter la chanteuse albertaine k.d. Lang qui vient de recevoir un prestigieux prix américain. Motif: cette militante végétarienne a déjà dénoncé la consommation de bœuf à la télévision.

Canada

Télé interdite

La Cour suprême du Canada a jugé que les députés provinciaux et fédéraux ont le droit d'interdire les caméras de télévision dans les assemblées législatives.

Canada

Petites familles

Selon le dernier recensement, 1 % seulement des familles canadiennes ont cinq enfants et plus.

Du pétrole à prix d'or

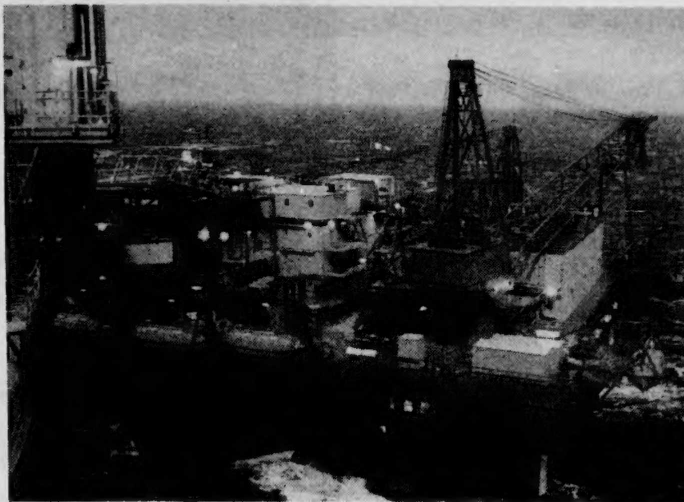
Le gouvernement canadien a décidé de dépenser 290 millions de dollars pour permettre la mise en route du projet pétrolier Hibernia.

L'année dernière, une des quatre compagnies qui devaient exploiter le gisement s'était retirée parce qu'elle avait peur de perdre de l'argent. En effet, le coût de production du pétrole à Hibernia sera très élevé.

Comme aucune autre compagnie privée n'était intéressée à investir, le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir lui-même 8,5 % du capital d'exploitation.

En 1990, Ottawa avait déjà promis un milliard de dollars de subventions pour l'exploitation d'Hibernia. Autrement dit, le financement du projet coûtera au moins 48 $ à chaque Canadien.

Le gouvernement tient beaucoup au projet Hibernia parce qu'il créera des milliers d'emplois dans tout le Canada, et surtout à Terre-Neuve, où plus de deux travailleurs sur dix sont au chômage.



Hibernia commencera à produire du pétrole en 1997. Le gisement pourra fournir 12 % du pétrole léger consommé au Canada.



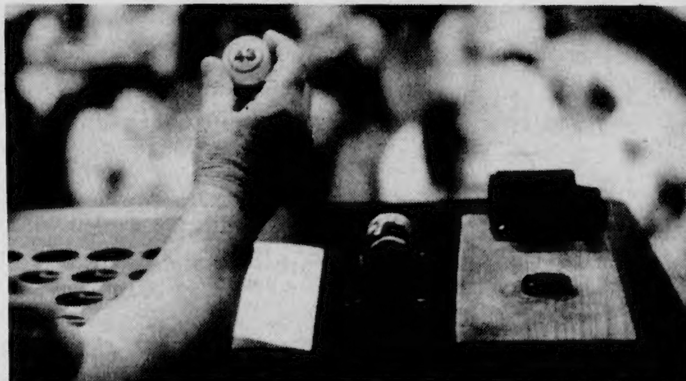
Jeux: les Autochtones perdent la partie

Le 21 janvier dernier, la Gendarmerie canadienne est entrée de force dans cinq réserves indiennes du Manitoba pour saisir de l'équipement de jeux d'argent (tables de jeu, ordinateurs, etc.).

Les Autochtones manitobains estiment qu'ils ont le droit d'installer des jeux sur leur territoire. Ils pensent que cette industrie leur permettrait d'améliorer considérablement leur situation économique.

Aux États-Unis, plusieurs réserves indiennes possèdent depuis longtemps leurs casinos. Celui de Mystic Lake, près de Minneapolis, fournit 25 millions de dollars par an aux Indiens de la réserve Shakopee. Cet argent a notamment servi à construire des maisons, à paver des rues et à créer des emplois.

Au Canada, par contre, tous les jeux d'argent sont contrôlés par les gouvernements. Le gouvernement manitobain tient à conserver ce monopole qui lui rapporte plus de 100 millions de dollars par an.



Bingo: le plus populaire des jeux d'argent. Photo:Marjorie Beaucage

✳ Info quiz

2) Quelles sont les chances de gagner le gros lot à la Loterie nationale (6/49)?

Réponse en page 4.

Tchernobyl au Canada?

Selon un spécialiste américain de l'énergie nucléaire, il y a une chance sur 17 pour qu'un accident grave se produise un jour dans l'une des cinq centrales atomiques de l'Ontario.

Gordon Thompson affirme que dans le pire des cas, l'explosion du réacteur de la centrale de Darlington, près de Toronto, pourrait faire 78 000 morts et 1 000 milliards de dollars de dégâts!

La compagnie Hydro Ontario, propriétaire des centrales, conteste ces chiffres.

Selon elle, il y a une chance sur un million par an pour qu'un accident catastrophique se produise dans un de ses réacteurs.

On compte sept centrales nucléaires en fonctionnement au Canada: cinq en Ontario, une au Québec et une au Nouveau-Brunswick. Elles produisent environ 15 % de l'énergie canadienne.



La centrale de Darlington est actuellement en construction.

✳ Info quiz

3) Quel est le pays qui accorde le plus de place au nucléaire dans sa production d'énergie?

Réponse en page 4.



Les éruptions volcaniques favorisent également la diminution de l'ozone.

L'ozone diminue

La couche d'ozone a diminué l'année dernière au-dessus du Canada et les experts s'attendent à ce qu'elle soit encore plus mince cette année.

Les chlorofluorocarbones (C.F.C) contenus surtout dans les bombes aérorols et les systèmes de réfrigération sont la cause principale de la diminution de la couche d'ozone.

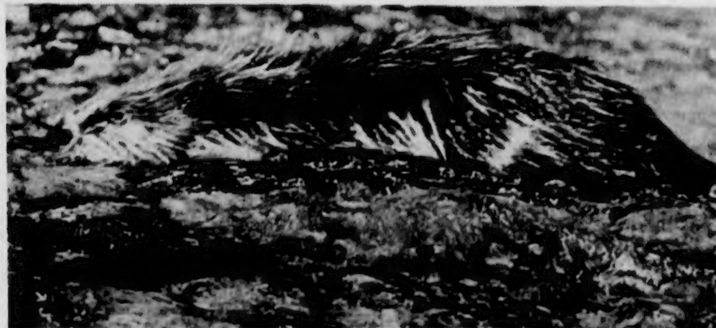
Plus de 100 pays, dont le Canada, ont accepté d'éliminer complètement leur production et leur consommation de C.F.C. d'ici 1996.

Les castors risquent leur peau



Le gouvernement manitobain envisage de verser des primes aux trappeurs pour les encourager à chasser les castors qui causent de plus en plus de dégâts dans la province.

Les trappeurs sont de moins en moins intéressés à chasser les castors car le prix des peaux a beaucoup baissé ces dernières années. Résultat: le nombre de castors augmente et les inondations provoquées par leurs barrages font perdre un million de dollars par an au gouvernement et aux entreprises.



Le Club du Journal des jeunes

Les lumières du ciel

1. Quel est le nom de la personne qui étudie les étoiles et l'espace en général?
- ❑ A. astrologue
- ❑ B. astonome
- ❑ C. astronaute

2. Quel a été le premier instrument inventé pour observer les astres?
- ❑ A. le télescope à miroir
- ❑ B. l'optimax
- ❑ C. la lunette d'approche

3. Jusqu'à quelle distance pouvons-nous observer l'espace à l'heure actuelle (en années-lumière)?
- ❑ A. 100 millions
- ❑ B. 1 milliard
- ❑ C. 10 milliards

4. Vrai ou faux? Saturne est la seule planète à avoir des anneaux.

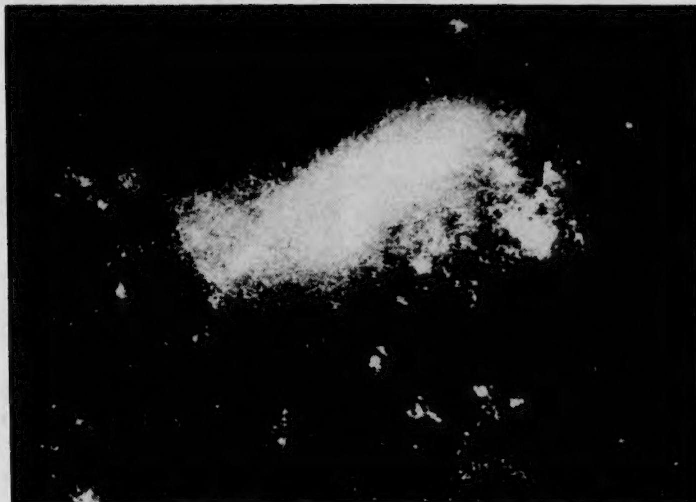
5. Vrai ou faux? Cinq des neuf planètes du système solaire ont des lunes (satellites naturels qui gravitent autour d'elles).

6. Vrai ou faux? Une année (temps d'un tour complet autour du Soleil) de la planète Pluton est de 248 ans terrestres.

7. Pourquoi les étoiles scintillent-elles?
- ❑ A. C'est un effet visuel dû à l'atmosphère terrestre.
- ❑ B. C'est à cause des explosions continuelles sur la surface des étoiles.
- ❑ C. Nos yeux se contractent et se dilatent en les regardant.

8. Vrai ou faux? Une étoile bleue est plus froide qu'une étoile rouge.

9. Le Soleil est une étoile de type:
- ❑ A. moyenne jaune
- ❑ B. nova
- ❑ C. naine blanche
- ❑ D. géante rouge



La galaxie du Grand Magellan est située à 165 000 années-lumière de la Terre.

10. Quelle est la dernière phase d'une étoile avant de «mourir»?
- ❑ A. géante rouge
- ❑ B. naine blanche
- ❑ C. supernova
- ❑ D. trou noir
- ❑ E. étoile à neutrons

11. Vrai ou faux? Certaines étoiles que nous voyons n'existent plus en réalité puisque leur lumière prend des milliers d'années pour nous rejoindre.

12. Il y a combien d'étoiles?
- ❑ A. environ 100 millions
- ❑ B. environ 100 milliards
- ❑ C. Elles sont innombrables

13. Vrai ou faux? Il existe des nuages dans l'espace.

14. Qu'est-ce que la Voie lactée?
- ❑ A. une illusion d'optique
- ❑ B. notre galaxie
- ❑ C. un nuage nébuleux

15. Quelle galaxie est la plus proche de la nôtre?
- ❑ A. Grand Nuage de Magellan
- ❑ B. Petit Nuage de Magellan
- ❑ C. Andromède

✳ Info quiz

Réponses:

1) Le français et le créole (un mélange de français et d'autres langues).

2) Environ une sur 14 millions.

3) La France (75 %).

Anagrammes

Une anagramme consiste à modifier la place des lettres d'un mot pour former un autre mot. Par exemple, ART devient RAT ou VISA devient AVIS. Tente de trouver les anagrammes des mots suivants (certains ont plus d'une anagramme).

1. cela
2. écart
3. égard
4. gérant
5. sucre
6. gloire
7. rimes
8. marées
9. stencil
10. geler
11. coursier
12. rétablis



Réponses

Espace:1-B; 2-C; 3-C; 4-faux (Jupiter et Uranus aussi); 5-faux (sept planètes ont des lunes); 6-vrai; 7-A; 8-faux (le contraire); 9-A; 10-B et C; 11-vrai; 12-C; 13-vrai; 14-B; 15-A et B.

Anagrammes: 1-cale, lacé; 2-carte, tracé; 3-garde, grade; 4-argent, grenat; 5-cures, reçus, sucer; 6-rigole; 7-miser, remis, émirs; 8-armées, amères; 9-clients; 10-règle, grêle, léger; 11-croiseur, secourir; 12-tabliers, tribales.

Mot mystère: gravitation.

G	N	O	V	A	E	T	E	N	A	L	P	R
Z	O	U	R	S	E	E	A	V	S	I	S	U
C	O	N	S	T	E	L	L	A	T	I	O	N
R	T	N	P	R	Z	E	U	O	R	C	L	I
A	N	N	E	E	A	S	N	V	O	I	E	V
T	N	U	C	E	G	C	E	N	N	E	I	E
E	O	A	T	T	R	O	U	I	O	L	L	R
R	T	G	R	I	V	P	A	A	M	A	R	S
E	U	E	E	B	T	E	R	R	E	C	E	E
I	L	T	M	R	I	O	N	I	O	T	P	C
V	P	E	T	O	I	L	E	U	N	E	U	A
N	A	I	N	E	C	L	I	P	S	E	S	F

Le mot mystère

Cette grille contient 35 mots qui ont tous un rapport avec l'espace.Tente de les retrouver en t'aidant de la liste ci-dessous et entoure-les au crayon (ils sont écrits verticalement, horizontalement et en diagonale). Les 11 lettres restantes te serviront à composer le mot mystère.

Nova, astre, constellation, cratère, année, nuage, télescope, astronome, Soleil, univers, Mars, Terre, trou, spectre, voie, ovni, éclipse, pluton, ciel, noir, Vénus, étoile, comète, Lune, eau, lactée, planète, Ourse, naine, super(nova), orbite, zone, faces, vie, gaz.

Le Prix du Journal des jeunes 1992

Le Journal des jeunes se propose de rendre hommage à une personnalité en demandant à ses lecteurs de choisir un(e) lauréat(e).

*Le (la) candidat(e) qui recueillera le plus de voix recevra le Prix du Journal des jeunes 1992. Date limite d'envoi : **22 février 1993.***

Coche une des cases en indiquant les raisons de ton choix en une ou deux phrases.

Adresse:
Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface, (MB), R2H 3G9. Fax: (204) 231-1998.

❑ **Céline Dion**
La jeune chanteuse québécoise semble bien partie pour faire la conquête des États-Unis.

❑ **Sylvie Fréchette**
La championne du monde de nage synchronisée a particulièrement brillé aux J.O. de Barcelone.

❑ **Manon Rhéaume**
Manon a fait tomber un vieux tabou en devenant la première femme à jouer dans la Ligue nationale de hockey.

❑ **Maurice Strong**
Il a présidé la plus grande conférence mondiale sur l'environnement: le Sommet de la Terre de Rio.

❑ **Mark Tewksbury**
Tout baigne pour le jeune nageur albertain, médaillé d'or aux J. O. de Barcelone et Athlète canadien de l'année.

❑ **Autre choix**
Inscrire le nom: __________

Raisons du choix: __________

Ta signature: __________